

M. Stanfield réclame la démission du ministre de l'Énergie

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Le chef de l'opposition officielle aux Communes, M. Robert Stanfield, a accusé hier le ministre de l'Énergie d'incompétence et réclamé sa démission parce que celui-ci ne semble pas savoir ou vouloir dire quelles compagnies pétrolières internationales ont averti le gouvernement qu'elles songeaient à invoquer la clause de "force majeure" des contrats qui les lient à des affiliées canadiennes pour réduire leurs livraisons au Canada bien

plus que ne le justifierait le boycott des pays arabes. Afin d'acheminer du pétrole d'autres sources comme le Venezuela vers des pays plus directement touchés par le boycott, comme les États-Unis, la Hollande, le Danemark et la Suède. Rappelons que du million de barils de pétrole que le Canada importe chaque jour, 300,000 proviennent des pays arabes (Arabie Saoudite et Abu Dhabi surtout), 440,000 du Venezuela, 160,000 de l'Iran et les 100,000 qui restent de l'An-

gola, de la Nigéria et de la Colombie. Si la restriction de 25 pour cent imposée par les Arabes sur les livraisons aux pays "neutres" dans le conflit du Moyen-Orient est la seule contrainte qui s'applique, alors le Canada ne perdra que 75,000 barils par jour (le quart des 300,000 barils de "brut" arabe). Mais si la réduction de 28 pour cent de la production mondiale que le boycott entraîne devait être partagée entre tous les importateurs, alors le Canada perdrait en outre 80,000 barils par jour de brut vénézuélien, 32,000 barils par jour de brut iranien etc. (il s'agit bien sûr de moyennes hypothétiques).

Au dire du leader conservateur, il était irresponsable, de la part de M. Macdonald, de laisser entrevoir dans sa déclaration de lundi que la pénurie de pétrole dans l'Est canadien atteindrait 200,000 barils par jour à cause d'un détournement vers d'autres pays des stocks promis au Canada par contrat, si le ministre n'avait pas été avisé par les compagnies pétrolières que pareil détournement allait bel et bien survenir.

Cette déclaration sème la consternation dans l'Est canadien, a dit M. Stanfield, et pourtant le ministre ne peut nommer une seule compagnie qui l'aurait averti que des livraisons promises au Canada en provenance de pays non arabes seraient détournées vers d'autres pays. Je trouve extraordinaire que le ministre responsable de l'énergie aille dire à la télévision qu'une perte de 125,000 barils par jour résultant de ce détournement pourrait s'ajouter aux 75,000 barils dont nous privent les Arabes, alors qu'il n'a pas pris ses responsabilités assez au sérieux pour découvrir le nom des compagnies en cause.

Visiblement sur la défensive, M. Macdonald a répliqué qu'il n'avait pas affirmé, dans sa déclaration de lundi, que la pénurie de pétrole allait atteindre 200,000 barils par jour à la suite de la mise en vigueur de la clause de "force majeure" des contrats d'approvisionnement des raffineries canadiennes, mais simplement que la pénurie "pourrait" atteindre cette ampleur et que le gouvernement, en conséquence, devait parer à cette éventualité. Les renseignements sur lesquels sa déclaration de lundi est fondée, a précisé le ministre, lui ont été transmis par ses conseillers techniques, qui les tenaient eux-mêmes du comité technique établi pour étudier au jour le jour l'évolution de la situation de l'approvisionnement en pétrole.

"Nulle interruption des livraisons par suite de l'application de la clause de 'force majeure' n'est encore survenue, a précisé M. Macdonald aux Communes. Mais nous avons demandé aux compagnies pétrolières de nous indiquer quelle était la pire hypothèse qu'il conviendrait de retenir, à leur avis, en ce qui a trait aux interruptions prévues pour cet hiver: et le chiffre de 200,000 barils par jour est le chiffre global qui est issu de ces consultations. Les compagnies en cause, bien sûr, sont les raffineries de l'Est canadien..." (Il s'en trouve une dizaine).

"Nous avons simplement voulu informer le plus franchement possible la Chambre et la population de la perte maximale que nous subirions si la clause de force majeure était appliquée, a poursuivi le ministre. J'espère que le chef de l'opposition n'en profitera pas pour induire les citoyens en erreur."

Voir page 6: Robert Stanfield

Un déficit de \$600,000

Québec se portera au secours de l'OSM

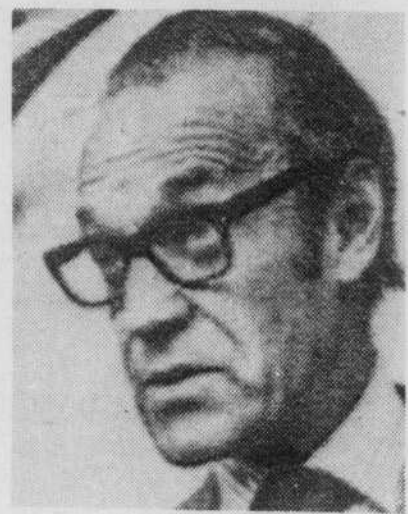
par Michel Roy

Le Conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal a annoncé hier que l'ampleur de son déficit accumulé — plus de \$600,000 — le contraint à suspendre toute activité à compter du 20 décembre. Il est prévu qu'une centaine de musiciens seront remerciés et les 35 personnes qui constituent l'équipe permanente, mises à pied. Prévenu de cette décision depuis quelques jours, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a déclaré au DEVOIR hier soir que le gouvernement du Québec prendra des mesures nécessaires pour assurer la survie de l'OSM. Il n'est pas question, a-t-il dit, de laisser mourir cette institution.

Dans ces conditions, le ministre et ses collaborateurs tentent actuellement de trouver une formule permettant d'absorber le déficit accumulé. Celui-ci, pour les trois dernières années, est estimé à \$470,000 par M. Robert J. Bruck, président de l'OSM; et à \$638,000 par le ministère des Affaires culturelles qui tient compte des pertes encourues par l'Opéra du Québec (\$100,000) et le Festival international de Montréal.

Dans l'immédiat, le gouvernement se propose donc d'éponger le déficit, ce qui permettra à l'OSM de survivre. A

Voir page 6: L'OSM



Robert J. Bruck,
président de l'OSM

WATERGATE

Des techniciens signalent l'existence d'autres "trous"

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le conseiller juridique présidentiel Fred Buzhardt, qui témoignait hier devant le juge Sirica, a révélé que des techniciens avaient découvert de nouveaux "trous" sur les bandes magnétiques des conversations de la Maison-Blanche sur le scandale du Watergate.

Selon le conseiller juridique du président Nixon, des techniciens, occupés les 13 et 14 novembre à recopier les enregistrements, étaient arrivés à cette conclusion en utilisant un oscilloscope. A plusieurs endroits, ils ont remarqué des "passages à vide": "La bande tourne, mais il n'y a aucun son identifiable".

De plus, M. Buzhardt a donné d'étonnantes précisions sur les caprices de l'appareillage d'écoute utilisé à la Maison-Blanche: les enregistreurs utilisés se mettraient en marche automatiquement, sous l'impulsion d'un son, donc pas nécessairement lors d'une conversation. Aussi, les "passages à vide" ne seraient guère surprenants et assez fréquents. Parfois, le magnétophone aurait démarré tout seul sous l'influence des bruits du voisinage, tels moteurs de camions ou tintement de pendule.

M. Buzhardt a d'autre part déclaré ignorer s'il existait d'autres "effacements, mutilations, altérations, oblitérations, ou conversations oubliées" sur les bandes. Une expertise de ces enregistrements déterminera si tel est le cas, a-t-il déclaré. Le juge Sirica devait préciser peu après que les experts se

pencheront sur les bandes, que la Maison-Blanche lui a remises, dès lundi, et y chercheront toute trace éventuelle d'altération ou de manipulation.

Le conseiller juridique du président a de plus affirmé n'avoir su que le 14 novembre que la conversation du 20 juin entre M. Nixon et ses conseiller Halde- man et Ehrlichman était sous subpoena.

Voir page 2: Watergate

Vic Cotroni songe à poursuivre la police

par Jean-Pierre Charbonneau

Vincenzo "Vic" Cotroni que deux policiers ont identifié comme le "parain" de la Mafia montréalaise à l'enquête sur le crime organisé, entreprendra dès ce matin des procédures judiciaires afin d'obtenir certains dédommagements à la suite des déclarations faites mardi devant la Commission d'enquête et pour ensuite faire cesser la surveillance policière dont il semble être l'objet assidument depuis de nombreuses années.

D'autre part, on a appris hier que la Commission d'enquête entreprendra dès mercredi prochain l'étude de l'affaire Laporte en faisant entendre le tavernier Jean-Jacques Côté, un ami et organisateur politique de l'ex-ministre du Travail et de l'Immigration, que de nombreux rapports policiers rendus publics par LE DEVOIR associent à des dirigeants de la Mafia montréalaise, notamment Nicola Di Iorio et Frank d'Asti.

Un subpoena a dûment été signifié à M. Côté mardi après-midi. On prévoit que son témoignage pourrait occuper la Commission d'enquête pendant plusieurs jours.

Quant aux procédures judiciaires qu'entend prendre Vic Cotroni, son avocat, Me Jean-Paul Sainte-Marie, a déclaré

Voir page 6: Vic Cotroni

au gré du temps

Qualificatifs

Le roi Robert, parfois, sous son séchoir à cheveux, doit méditer. On peut penser qu'il aimerait voir ajouter à son prénom un adjectif dans le genre Robert le Fort ou Robert le Bien-aimé.

Une telle mode pourrait se répandre: Pépin le Patient, Gabriel le Brel, Jean le Chauve, Albert (Malouf) le Hardi, René sans Terre.

Cette coutume pourrait être dangereuse pour les femmes célèbres, car l'addition à leur nom de baptême d'une épithète ne serait pas toujours valorisant. S'il en existait une qui s'appelât Éléonore et qu'elle fût particulièrement privée du sens du bon goût, on ne manquerait pas de l'affubler du titre d'Éléonore la Quêteuse.

Louis-Martin TARD

Indiens et Inuits vont devant la Cour suprême

OTTAWA (CP) — Les procureurs des Indiens et Inuits de la baie James saisisront lundi la Cour suprême du Canada d'une requête en cassation du jugement rendu par la Cour d'appel permettant la reprise des travaux à la baie James.

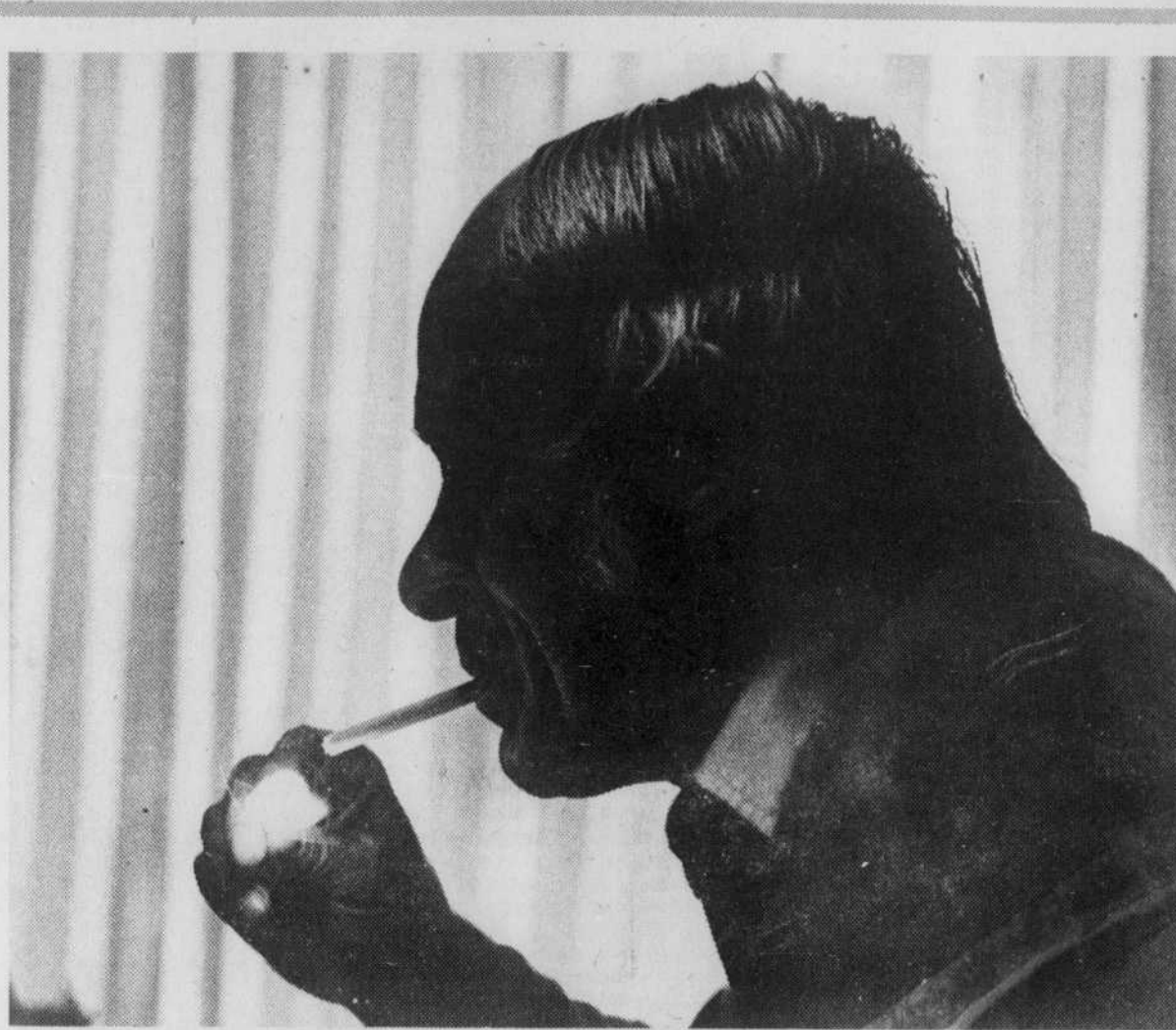
Le 15 novembre, le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure du Québec, accordait aux Indiens et Inuits une injonction intérimaire pour faire suspendre les travaux en cours.

Quelques jours plus tard, la Cour

d'appel du Québec donnait gain de cause à la Société de développement de la baie James et donnait à la requérante la permission de reprendre les travaux interrompus par le jugement du juge Malouf.

Lundi, les Indiens et Inuits prieront la plus haute instance juridique du Canada d'ordonner une nouvelle fois l'interruption des travaux à la baie James, en faisant valoir que si ces travaux se pour-

Voir page 6: Indiens et Inuits



Castonguay a manqué une belle occasion de se taire (Lévesque)

par Bernard Racine, de la PC

M. Castonguay avait beaucoup de mérite comme ministre et c'était l'un des gars respectables du cabinet, mais il a manqué la plus belle occasion de sa vie de se taire quand il a fait connaître son point de vue sur le Parti québécois après les élections.

C'est là l'opinion de M. René Lévesque au sujet des commentaires qu'a fait M. Claude Castonguay à Michel Roy du DEVOIR. Le président du PQ a commenté les propos de l'ancien ministre des Affaires sociales du Québec au cours d'une interview à la Presse Canadienne.

M. Castonguay a affirmé que le PQ devrait remettre en cause son option sur l'indépendance parce que le débat sur cette question divisait le peuple québécois, qu'il entre-

nait l'intolérance et favorisait le fanatisme.

Il a noté plusieurs avantages que tirait le Québec du fédéralisme et déclaré que le PQ avait été malhonnête de ne pas avoir dit à la population que l'indépendance serait suivie d'une période d'instabilité politique, sociale et économique.

Enfin, il a reproché au PQ de se dire le "vrai parti", le seul à posséder une caisse électorale propre et de croire que ceux qui n'étaient pas péquistes étaient ou mal renseignés ou "vendus".

"Je ne peux pas enlever un mot de ce qu'on a dit des mérites de cet homme-là comme administrateur", a déclaré M. Lévesque. Dans ce cabinet "guenille", il était peut-être le seul poids-lourd qui

se tenait debout devant les pressions libérales et aussi devant certains objectifs sociaux nécessaires.

"Il a abandonné la partie quand il a accepté un compromis d'argent qu'il aurait peut-être fini par obtenir sans compromis. Mais là, je ne veux pas être injuste, peut-être que le cabinet était tellement ramolli qu'il lui fallait accepter n'importe quoi".

M. Castonguay a fait son compromis sur l'argent, ce qui est quand même très important pour des milliers de familles, "mais en même temps il a laissé aller à peu près tous les pouvoirs de décision. Mais c'était quand même notre argent, et il n'était pas obligé, il n'aurait pas dû être obligé de laisser aller tout

Voir page 6: Claude Castonguay

Alors que les convocations sont lancées

Le "sommets" arabe d'Alger donne le feu vert à la conférence de paix

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Au moment où, à Alger, les chefs d'État réunis au "sommets" donnaient le feu vert aux pays "de la confrontation" en vue de la conférence de la paix avec Israël, on apprenait dans les milieux diplomatiques à Washington que les "communications de convocation" avaient été adressées par les États-Unis et l'U-

nion soviétique à Israël, à l'Égypte, à la Syrie et à la Jordanie.

Rien ne s'oppose plus à la tenue, le 17 ou le 18 décembre, à l'ouverture, à Genève, de la conférence de la paix au Proche-Orient. Du moins pour ce qui est de la tenue de la séance inaugurale...

Au cours des dernières 24 heures, Washington et Moscou ont soumis à

l'approbation des quatre gouvernements intéressés le texte de la lettre qui sera adressée au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, pour l'informer de la tenue de la conférence sous les auspices des deux super-grands. Il reste toutefois à préciser encore la qualité de la participation de M. Waldheim lui-même, qui pourrait devenir partie et non plus observateur.

La lettre ne fait pas mention de la présence d'une représentation palestinienne alors que les chefs d'État arabes ont officiellement reconnu à Alger (voir page 9) l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de M. Yasser Arafat comme seul représentant des Palestiniens.

On sait que le roi Hussein de Jordanie veut bien partager cette représentation mais refuse de lâcher l'exclusivité à la seule OLP. Il y conditionne même sa participation à la conférence, alors qu'un porte-parole du Fatah laissait entendre des hier que la Cisjordanie ne serait pas rétrocedée au trône jordanien.

C'est donc là un autre point d'achoppement en perspective risquant d'opposer plus particulièrement les Arabes entre eux, d'autant plus qu'à Alger, le problème territorial d'une future Palestine est resté entier.

Il y a également à résoudre l'épineux problème des prisonniers de guerre entre Israël et la Syrie, le gouvernement de Mme Meir faisant un préalable du retour de ses soldats.

Voir page 6: Sommet arabe

Gilles Massé nie formellement les allégations de la Gazette

Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a opposé un démenti formel aux allégations contenues dans un article publié hier par "The Gazette". Quant à M. Bourassa, il a simplement déclaré n'avoir pas encore pris connaissance de la manchette...

L'article en question contenait une interview d'un haut fonctionnaire du ministère des Richesses naturelles qui se disait fort mécontent de la ligne politique adoptée par le ministre.

Selon ce haut fonctionnaire, les tiraillements internes entre les technocrates et le ministre, puis entre le ministre et le cabinet auraient entraîné

à toute fins utiles l'écroulement de la politique énergétique du Québec.

"Nous n'avons plus qu'à prendre la file derrière les initiatives du gouvernement fédéral et continuer à faire croire aux gens que nous avons encore une politique énergétique solide au Québec", de déclarer ce porte-parole au journaliste de la Gazette.

Joint à Québec, un fonctionnaire du ministère des Richesses naturelles a déclaré au DEVOIR que tous ceux qui sont le moins impliqués dans le dossier pétrolier (six personnes environ) ont la totale confiance de M. Massé et qu'ils sont d'autre part aussi "loquaces qu'une carpe" et n'auraient jamais trahi le ministre comme vient de le faire cette personne.

Ce fonctionnaire, ébranlé par les propos rapportés par notre confrère, croit fermement qu'une campagne de dénigrement systématique est engagée contre la personne de M. Massé. Il cite à cet effet un ensemble d'articles de journaux qui dépeignent le ministre comme un "incompétent", voire un "ignorant ne sachant défendre ses dossiers devant le pouvoir fédéral".

Selon lui, l'attaque contre la personne du ministre dissimule des intérêts innouvables. "On ne semble pas se rendre compte chez les journalistes en particulier que la mise en place de notre politique pétrolière telle qu'elle est dans notre livre blanc constitue une révolution au Québec. Nous nous attaquons au plus fort monopole

Voir page 2: Gilles Massé

Rosé d'Anjou
**Royal de
Neuville**
Pétillant...
méthode
Champenoise.

LE CAFÉ DE PARIS

Un coin charmant pour le cocktail et les repas impeccables servis avec l'élégance traditionnelle du Ritz.

Chaque soir, Jorge Garcia au piano, crée une ambiance douce et agréable. Diner dansant tous les jeudi, vendredi et samedi soirs.

Pour réservations: 842-4212.

HOTEL RITZ-CARLTON
1228 ouest
rue Sherbrooke



suites
de la première
page

WATERGATE

après avoir relu un memorandum que la cour avait envoyé le 13 août dernier.

Le procureur Ben-Veniste, assistant du juge Sirica, avait fait remarquer l'importance de cet entretien, qui s'est tenu seulement trois jours après le cambriolage du Watergate, et qui pourrait contenir d'essentiels renseignements sur ce que Haldeman et Ehrlichman ont révélé au président sur ces activités illégales.

Et c'est précisément la bande magnétique contenant cette conversation qui a été "accidentellement" effacée par la secrétaire de M. Nixon, Mlle Rose Mary Woods. Le reste de l'enregistrement, qui fut écouté hier par le tribunal du juge Sirica, est pratiquement inaudible, un bourdonnement continu masquant l'essentiel de la conversation.

Mlle Woods a de nouveau été interrogée sur ce "silence" de 18 minutes qu'elle aurait causé en appuyant le mauvais bouton, alors qu'elle se tournait pour répondre au téléphone. L'essentiel de son témoignage a consisté en une reconstitution aussi fidèle que possible des gestes qu'elle aurait accomplis lors de cet incident.

Cette déposition a donné lieu à un échange assez vif entre la secrétaire quinquagenaire et le procureur adjoint, Jill Volner. Cette dernière a fait subir à Mlle Woods un interrogatoire si serré que le juge Sirica est finalement intervenu pour y mettre fin. "Nous avons assez de problèmes maintenant, sans y ajouter une prise de bec entre ces dames", a dit le juge.

D'autre part, Mlle Jill Volner, procureur adjoint du juge Sirica, a révélé que sa maison avait été cambriolée dans la nuit de lundi à mardi. A première vue, a-t-elle dit, cela ressemble à un cambriolage de routine, mais elle a ajouté ne pas savoir ce que le voleur entendait bien faire avec les quatre boîtes contenant ses chèques périmés, qu'il a emportés avec d'autres objets.

En outre, le procureur spécial sur le Watergate, Leon Jaworski, qui avait été accusé par certains sénateurs de somnolence depuis sa nomination, a déclaré qu'il enquêtait vigoureusement sur l'affaire ITT, en collaboration avec le procureur général par intérim Robert Bork. Ses adjoints vérifient actuellement diverses allégations contre des directeurs et collaborateurs du conglomérat ITT qui aurait fourni une contribution de \$400,000 à la caisse du parti républicain. En échange, le président

Nixon aurait fermé les yeux sur une violation de la loi anti-trust, qui avait permis à ITT de prendre possession de la compagnie d'assurances "Hartford Fire Insurance Co", qui, l'an dernier, contribuait pour 26% aux bénéfices du conglomérat.

GILLES MASSÉ

qui existe: l'industrie pétrolière. Chaque année le Québec achète pour plus de \$1.6 milliard d'hydrocarbure, or notre projet de superport et de raffinerie permettrait de nous libérer des grandes compagnies en s'approvisionnant directement chez les Arabes," d'expliquer ce porte-parole.

"On se moque de nous, de poursuivre notre informateur, parce que nous voulons négocier avec l'Arabie séoudite, mais ce qu'on ne sait pas c'est que ce pays veut dorénavant transiger directement avec les gouvernements et passer par-dessus les intermédiaires du cartel pétrolier international. Les Arabes seraient prêts à investir avec nous quelque \$300 millions dans un complexe pétrochimique en plus de nous livrer entre 800 et \$1 milliard de pétrole par année. En terme clair, cela veut dire que le gouvernement du Québec commercialiserait 60% des arrivages pétroliers sur son territoire."

Face à cette "menace commerciale" les grandes compagnies ont-elles organisé un lobbying systématique en vue de discréditer aux yeux du public l'oeuvre entreprise par le ministre Massé? Selon ce haut fonctionnaire, il ne fait aucun doute que de "fortes pressions" s'exercent tant sur le cabinet que sur le ministère pour qu'on fasse marche arrière en ce domaine.

Cependant l'état-major du ministère n'entend pas plier l'échine et proteste du bien fondé de la politique préconisée par le ministre. "La ligne Borden, contrairement aux affirmations de M. Trudeau, a fortement pénalisé le Québec au détriment de l'Ontario. Sarnia est et demeure une création du fédéral qui a fortement contribué à déplacer vers le centre du pays toute l'industrie des dérivés d'hydrocarbures. Nous entendons mettre fin à notre isolement et étendre le potentiel de nos marchés à l'ensemble du pays," de dire ce haut fonctionnaire.

Les plus récentes informations statistiques indiquent que le Venezuela fournit à l'Est du Canada 90.4 millions de barils de pétrole brut (50%); le Moyen-Orient fournit 69.8 millions de barils (38%); l'Afrique (Nigeria principalement) fournit 21.6 millions de barils (11.8%); les Etats-Unis fournissent 1.2 million de barils (0.7%). Ces chiffres valent pour le premier semestre de 1973.

ROY Suite de la page 3

gère enfin aux militants créditistes de ne pas renouveler leur cotisation jusqu'à ce qu'une réforme des structures élimine pour l'avenir toute possibilité de tripotage. C'est pourquoi, conclut-il, la tenue d'une assemblée générale des membres, prévue pour les 8 et 9 décembre, est urgente et essentielle.

HYDRO Suite de la page 3

d'électricité parce que, ce faisant, elles réduisent en même temps leur consommation de pétrole dans une large mesure.

Malgré ce contexte rassurant, l'Hydro-Québec évalue présentement les effets que pourrait avoir une crise prolongée du pétrole sur nos prévisions des besoins en électricité: si une forte proportion de la population décidait brusquement de se chauffer dorénavant à l'électricité, par exemple, il pourrait y avoir une croissance imprévue des besoins.

Dans ces conditions, on insiste surtout pour un usage judicieux de l'électricité: il n'est pas question de diminuer la consommation, ce qui ferait fondre en même temps les revenus de l'Hydro-Québec. Il n'est pas question pour autant d'encourager le gaspillage de l'électricité au point d'obliger à construire de nouvelles centrales plus tôt que prévu.

On a déjà bien assez de difficultés avec la baie James...

RADIO Suite de la page 3

dere que M. Juneau agit de façon un peu cavalière en informant les médias d'information de la décision du CRTC en même temps qu'il en informe les principaux intéressés.

Il y a deux semaines à peine, l'ACRTF avait proposé au CRTC que les stations de province, dont celles de Québec et de Trois-Rivières, limitent à 30% la proportion de musique anglaise dans leur programmation. Pour les stations de la région de Sherbrooke, où l'auditoire est un peu plus anglophone, cette proportion aurait été idéalement, selon l'ACRTF, de 35%, de 40% dans la région de Montréal et de 50% dans la région de Hull.

Par contre, un sondage effectué parmi les stations de langue française de Montréal en cause a permis de déterminer que nombre d'entre elles n'excédaient pas la proportion maximum de 25% de musique anglaise établie hier par la CRTC.

Ainsi, la programmation à CKAC, en avril, ne comprenait que 15% de musique anglaise (entendons américaine). A CKLM, cette proportion n'était que de 9%, tandis qu'à CJMS elle était de 36% et qu'elle était de 28% à CKVL.

Théoriquement donc, deux stations pourraient augmenter leur programmation de musique anglaise ou américaine. Un autre sondage a été mené ces jours derniers auprès des mêmes stations de langue française, mais les résultats n'ont pas encore été compilés. M. Bastien hésite à prédire qu'ils montreront une amélioration de la situation. Ce sont les auditeurs, dit-il, qui déterminent en fin de compte le contenu musical d'une programmation.

Il faut noter que les stations françaises, comme les stations anglaises, sont soumises à un autre critère du CRTC qui exige un contenu canadien de 30% dans l'ensemble des émissions.

Les stations françaises, donc, n'éprouveront aucune difficulté à se conformer au critère de 75% de pièces mu-

La crise de l'énergie

OTTAWA (CP) — Le Canada vit une crise de l'énergie dont les effets se feront sentir de façon marquée cet hiver. Succinctement, en voici les causes et les effets.

On craint surtout une pénurie d'huile à chauffage et d'essence. Par contre, les réserves d'électricité, de gaz naturel et de charbon sont suffisantes pour satisfaire à la demande.

La pénurie pourrait être de l'ordre de 200,000 barils de pétrole brut par jour, ou plus de 20 pour cent de la consommation habituelle dans les régions consommant du pétrole importé, c'est-à-dire le sud-est de l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Les autres régions du pays consomment du pétrole canadien et ne devraient pas être touchées par la pénurie anticipée, exception faite du sud de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, où on consomme du pétrole importé.

La production canadienne est de près de deux millions de barils de brut par jour, et pourrait satisfaire à la demande, mais un million de barils sont exportés chaque jour vers les Etats-Unis.

Pour combler le déficit laissé par ces exportations, le Canada importe quotidiennement 900,000 barils par jour. De toute façon, le problème ne pourrait être réglé en coupant toutes les exportations puisque le pipe-line servant à acheminer le pétrole albertain vers l'Est se termine à Sarnia, en Ontario.

Le gouvernement fédéral se propose de prolonger ce pipe-line de Sarnia jusqu'à Montréal pour alléger la dépendance de l'Est du pays sur le pétrole importé, mais les travaux ne seront parachevés qu'à la fin de 1975.

La pénurie mondiale de pétrole est de l'ordre de 20%, et résulte d'une demande inattendue qui coïncide avec des réductions de production, pour des raisons politiques, des pays arabes.

Dans les régions du Canada qui dépendent du pétrole importé, les réserves, advenant une interruption de toutes les exportations, seraient suffisantes pour une période de 45 jours.

A la fermeture de la Voie maritime, fin décembre, on prévoit l'expédition d'une petite quantité de pé-

trole par rail vers Montréal.

Fait sans précédent, le gouvernement fédéral achète de l'huile à chauffage sur le marché international. Jusqu'à maintenant, Ottawa a acheté plus d'un million de barils, en Roumanie et dans les Caraïbes.

Pour réduire la consommation d'essence et d'huile à chauffage, le gouvernement a prié les consommateurs de ne pas rouler à plus de 50 milles à l'heure sur les grandes routes, de se déplacer en groupes dans les automobiles, de ne pas consommer d'électricité inutilement, de régler à une température moins élevée les thermostats dans les maisons et dans les édifices publics, commerciaux, industriels et gouvernementaux.

Le rationnement au niveau du gros débute graduellement au début de l'année. Le rationnement d'urgence au niveau des particuliers ne sera appliqué que si nécessaire. Les restrictions volontaires ne peuvent pallier à une pénurie de plus de 10%.

Au niveau du gros, le rationnement sera administré par une commission spéciale de cinq membres.

sicales en langue française entre 6h et 18h, mais il leur sera probablement un peu plus difficile d'en arriver à une proportion de 65% dans l'ensemble de leur programmation.

Dans quelle mesure ces critères du CRTC joueront sur la cote d'écoute de ces stations? M. Bastien hésite à se prononcer. Chose certaine, les auditeurs de la région de Montréal, qui peuvent capter des stations anglaises, et ceux des régions où on peut capter des stations américaines, n'hésiteront pas à se tourner vers elles pour écouter la musique américaine, si celle-ci venait à leur manquer après la décision du CRTC.

L'ACRTF regroupe au Québec 52 stations, dont sept diffusent en fréquence modulée.

CTC Suite de la page 3

ganisme plus apte à répondre à nos aspirations et pour qu'il cesse d'être subjugé par Washington et Pittsburgh.

"Restez-y, a-t-il ajouté; ne vous retirez pas du CTC. Nous n'avons jamais remporté de batailles en les évitant et vous ne remporterez pas la vôtre en vous retirant du CTC."

Pour le président de la FTQ, une partie de la solution réside dans le renforcement de l'exécutif actuel où l'on devrait trouver "quelqu'un qui parle et défend l'intérêt des membres". M. Laberge a ensuite ajouté que la FTQ avait au moins quatre problèmes à régler avec le CTC:

"Premièrement, M. Donald Macdonald, le président, Bill Dodge, le secrétaire-trésorier, Joe Morris, le vice-président et Jean Baudry, l'autre vice-président."

Toutefois la formation d'une centrale indépendante canadienne qui pourrait résulter du retrait du CTC d'un ou plusieurs syndicats réformistes insatisfaits ne constitue pas, pour M. Laberge, un danger fondamental pour le syndicalisme canadien. Se référant aux luttes qui ont opposé la FTQ à la CSN et aux bénéfices que les deux centrales en ont retirés, M. Laberge a ajouté "qu'il n'était pas sûr que le monopole soit une bonne chose, en particulier dans le cas des syndicats".

Au niveau de ses relations avec le CTC, la FTQ a définitivement écarté l'hypothèse de militer pour changer les structures du CTC, surtout depuis l'expérience "inutile" du congrès de Toronto. Sa nouvelle politique consistera plutôt à occuper les champs de compétence qu'elle juge essentiels à son développement. C'est dans cette optique, de préciser M. Laberge, que la FTQ entend se doter d'un importeur quel que soit un service d'éducation malgré les responsabilités du CTC dans ce domaine.

D'autre part, le congrès de la FTQ pourrait avoir à se pencher sur le cas des syndicats qui, comme les pompiers de Montréal, ont décidé de liquider leurs affiliations auprès du CTC et des syndicats internationaux tout en demeurant membres de la FTQ. Ce problème pourrait remettre en cause les liens les plus

essentiels qui unissent actuellement la FTQ au CTC.

M. Laberge préférerait que "cet abcès soit vidé par un important syndicat comme celui des gars de la construction que par un syndicat moins important". Le congrès aurait ainsi plus de chance d'accepter de modifier les statuts de la centrale en permettant l'affiliation directe.

Les résistances à cette menace seront toutefois d'autant plus grandes que les unions internationales ne verront pas d'un bon oeil la naissance d'un mouvement de désaffiliation à leurs dépens, au profit de l'affiliation directe à la FTQ. Actuellement, environ 60 pour cent des effectifs de la FTQ se recrutent dans les rangs des syndicats internationaux, dont la FTQ constitue en principe le porte-parole provincial.

"Le combat inévitable" visera en plus les politiques gouvernementales et le système économique actuel. La FTQ, dont le président a regretté l'abstention au cours de la dernière élection provinciale, veut aussi remettre en question sa participation aux organismes gouvernementaux de consultation. Le congrès de la semaine prochaine marquera aussi le lancement d'une campagne en faveur de la nationalisation de l'assurance-automobile au Québec.

Les délégués y débattront par ailleurs des problèmes comme le développement régional, les politiques de main-d'œuvre, les fermetures d'usines et l'action des sociétés multinationales.

Faites à vos pieds une offre qu'ils ne peuvent refuser.

Caporicci.



Souliers Caporicci. Importés d'Italie.

En vente dans les magasins de chaussures **B**rown's et **FLORSHEIM**

La chaussure Brown's: Les Galeries d'Anjou, Rockland, Fairview, Place Versailles, Centre Laval et la Rive Gauche. Chaussures Florsheim: Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Place Victoria et 1246 rue Peel.

Roy reconnaît Dupuis mais poursuivra son action avec Samson

par Pierre O'Neill

QUEBEC — Se situant "au-dessus des conflits de personnalités" qui déchirent son parti et opposent MM. Samson et Dupuis, le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, refuse de révéler sa préférence et préfère pour l'instant demeurer sur la clôture.

Au cours d'une brève rencontre avec les journalistes hier au Parlement, M. Roy a réitéré sa reconnaissance du leadership de M. Yvon Dupuis et affirmé son intention de poursuivre son action parlementaire en étroite collaboration avec le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

Quelques instants plus tôt, l'organisateur du parti pour la région de Québec, agent d'assurances de 34 ans, M. André Bergeron, donnait une conférence de presse pour annoncer sa candidature à la présidence du parti et affirmer qu'il y a d'ores et déjà deux formations créditistes au Québec: le parti d'Yvon Dupuis et le mouvement des créditistes.

Pour sa part, M. Fabien Roy se défend bien d'être opportuniste en laissant MM. Dupuis et Samson de détruire pour chercher à en retirer quelque profit au moment opportun. Il rappelle avoir tenté tous les moyens pour éviter l'affrontement, la séparation et l'expulsion. "J'ai tout fait pour trouver une formule conciliante."

Quant à l'assemblée générale que l'exécutif provincial a convoquée pour les 8 et 9 décembre au cégep de Limoilou à Québec, M. Fabien Roy n'a pas encore pris de décision. Il fera savoir dans les prochains jours s'il fera fi de la menace d'expulsion de son chef, M. Yvon Dupuis, à l'adresse de tous ceux qui participeront à l'organisation et la

bonne marche de ces assises. D'ici là, sachant que "les militants créditistes sont écoeürés", Fabien Roy rappelle qu'il détient son mandat des électeurs de son comté et entend consacrer toutes ses énergies aux problèmes fondamentaux de la société québécoise.

Selon le candidat à la présidence, M. André Bergeron, cette situation au sein du parti n'a rien de sorcier et doit être perçue beaucoup plus clairement; on ne fait pas un chef créditiste avec un ex-ministre libéral renforcé de candidats et d'organisations unionistes. Pas plus que l'on reconnaît à un libéral qui se prétend amélioré le pouvoir d'expulser de vieux et d'authentiques militants créditistes.

M. Bergeron est convaincu que les créditistes ne veulent plus rien savoir des structures actuelles et souhaitent "un retour aux sources" pour canaliser toute l'action politique dans la diffusion de la vraie doctrine créditiste. Il soutient que le congrès de leadership de février dernier au Colisée de Québec était "paqueté" par M. Dupuis qui avait amené sur les lieux au moins 4,000 non créditistes "que l'on n'a jamais revus depuis".

Qui plus est, M. Bergeron accuse le clan Dupuis d'avoir subtilisé du secrétariat central de Québec le fichier des 23,000 membres ainsi que tout le matériel d'adresse pour le porter aux bureaux personnels de M. Dupuis à Montréal. Il laisse encore entendre que le clan Dupuis aurait fait un mauvais usage des fonds et que le parti serait présentement "dans le rouge".

Fidèle supporteur de M. Camil Samson, l'organisateur André Bergeron suggère que le parti devrait se réunir à

Voir page 2: Roy



Le malheur des uns fait le bonheur des autres, s'est dit cet entrepreneur Américain, qui a acheté des barils vides \$1.50 à \$3 pièce pour les revendre \$20 chacun.

(Téléphoto AP)

Le Québec n'a pas à économiser l'électricité, assure l'Hydro

par Gilles Provost

Malgré la crise actuelle du pétrole, les Québécois n'ont aucune raison de restreindre leur consommation d'électricité pendant les deux ou trois prochaines années, a déclaré hier un porte-parole de l'Hydro-Québec.

En effet, le Québec est la seule région d'Amérique du nord qui tire pratiquement toute son électricité de ses ressources hydro-électriques. Chez nous, une production réduite d'électricité ne soulage donc aucunement les problèmes du pétrole. Bien au contraire, ce serait gaspiller notre énergie hydraulique que de restreindre la consommation: l'eau n'en coulerait pas moins dans les rivières.

L'Hydro-Québec prévoit pouvoir facilement répondre à l'augmentation normale de la consommation au cours des deux prochaines années. Bien plus, on pourrait même "tolérer" sans dommage un certain taux de transfert du chauffage à l'huile vers le chauffage électrique.

A cet égard, l'Hydro-Québec a révélé que l'on a enregistré 4,000 transferts au chauffage électrique en 1972 et le double en 1973. On prévoit que ce nombre passera à 20,000 l'an prochain, soit une augmentation de 500% en deux ans.

Les autorités québécoises ont aussi exprimé l'opinion que la suppression des décorations de Noël ne modifierait pas grandement la consommation électrique: la différence pourrait être de 300 Mw sur un total de 11,000 environ. Depuis l'entrée en service des chutes Churchill, le Québec dispose de 13,000 Mw.

Ces appels au calme de l'Hydro-Québec ne veulent pas dire pour autant que les autres provinces ou les États-Unis ont tort de proposer à leurs citoyens des coupures dans la consommation d'électricité.

En effet, il faut savoir que les États-Unis ne tirent que 4% de leur électricité des barrages hydro-électriques. Le reste provient surtout de la combustion de produits pétroliers ou du charbon.

Le nucléaire commence seulement à faire sentir sa présence. Quand on sait que les centrales électriques-thermiques n'ont qu'un rendement de 30%, il devient vite évident qu'elles consomment des quantités fabuleuses de pétrole.

Même au Canada, le Québec occupe une position absolument privilégiée. L'Ontario tire la moitié de son électricité des combustibles fossiles, ce qui l'oblige à consommer chaque année 37 milliards de pieds cubes de gaz naturel, 9,000 tonnes de charbon, 105,000

barils d'huile diesel et 410,000 barils d'huile légère.

L'Île-du-Prince-Édouard tire toute son électricité du pétrole. De même, la Nouvelle-Écosse produit 73% de son énergie électrique dans des centrales thermiques. Au Nouveau-Brunswick, la proportion du thermique est de 27%.

Ces provinces sont donc placées dans des conditions très différentes de celles qui prévalent au Québec ou à Terre-Neuve. Elles doivent inciter leurs citoyens à réduire leur consommation

Voir page 2: Hydro

Laberge appuie la lutte du Syndicat de la fonction publique vis-à-vis du CTC

par Gilles Francoeur

Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a assuré hier les 1,000 délégués du congrès du Syndicat canadien de la fonction publique que sa centrale appuiera jusqu'au bout la lutte qu'ils ont entreprise pour réformer le Congrès du travail du Canada (CTC).

Plus tôt, lors d'une rencontre avec les journalistes, M. Laberge avait révélé que le prochain congrès de la FTQ, qui se déroulera à compter de lundi prochain dans la Métropole sous le thème du "Combat inévitable", allait lui aussi remettre en question "les liens de la FTQ avec le CTC et nos relations avec les unions internationales".

La veille, le congrès du SCSFP avait adopté une résolution autorisant son exécutif national à désaffilier ce syndicat du CTC si le prochain congrès de

cet organisme, qui aura lieu en mai 1974 à Vancouver, n'adoptait pas le programme de réformes destiné à "canadianiser" la centrale canadienne.

Ajoutant qu'à son avis le CTC était "aveugle" et pas assez préoccupé par les problèmes des syndicats canadiens, M. Laberge a ajouté que "le CTC n'est pas la pour dire aux syndicats affiliés ce qu'ils doivent faire mais plutôt pour écouter ce que ceux-ci ont à lui dire".

Toutefois, le président de la FTQ a demandé aux membres du SCSFP de tout faire pour demeurer au sein du CTC, dont il a attaqué avec force le manque de leadership.

"Le SCSFP, selon M. Laberge, a un rôle important à jouer au sein du CTC. Le SCSFP peut devenir le leader d'un changement substantiel en vue de rendre cet org-

Voir page 2: CTC

La radio québécoise devra diffuser 75% de pièces musicales de langue française de 6h à 18h, la semaine

par François Barbeau

Les stations de radio de langue française du Québec devront dorénavant s'assurer que 75% des pièces musicales inscrites à leur programmation sont de langue française, durant les heures d'écoute comprises entre 6 et 18 h, du

lundi au vendredi. Dans l'ensemble, la programmation musicale des stations françaises du Québec devra comprendre 65% de pièces musicales en langue française.

C'est la directive qu'a communiquée hier le président du Conseil de la radiotélévision canadienne, M. Pierre Juneau, au président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF), M. François Bastien.

Dans sa lettre à M. Bastien, le président du CRTC rappelle qu'il a invité les membres de l'ACRTF, il y a un peu plus d'un an, à participer encore plus activement à l'esprit culturel de leur milieu, et qu'il a également invité certains radiodiffuseurs à assurer dans leur programmation une proportion plus élevée de pièces musicales de langue française lors du renouvellement de leur permis.

Pour ces raisons, le CRTC a décidé d'énoncer des critères qui le guideront dans l'évaluation de la programmation

musicale des stations de langue française.

Les critères du CRTC ne touchent pas les stations françaises de la région d'Ottawa-Hull. "Le Conseil examinera avec les radiodiffuseurs concernés (Radio-Mutuel et Télémedia) les critères d'évaluation de la programmation des stations de cette région", précise M. Juneau à M. Bastien.

Les radiodiffuseurs, à qui M. Juneau écrit "ces critères me semblent refléter la volonté des radiodiffuseurs d'assurer une plus large place à la musique des auteurs, des compositeurs et des interprètes d'expression française et de présenter le plus possible aux auditeurs la musique qui correspond à l'orientation culturelle du milieu", ne sont évidemment pas étonnés de ces critères du CRTC qu'ils devront dorénavant respecter, puisque certains de leurs membres, réunis en sous-comité, ont étudié la question avec le CRTC.

Mais le président de l'ACRTF considère que le CRTC

Voir page 2: Radio

■ aujourd'hui

Aujourd'hui et demain, assemblée annuelle des syndicats locaux des Métallurgistes du Québec, aux salons Mackenzie et Duluth de l'hôtel Reine-Elizabeth.

Colloque de la Chambre de commerce de Montréal sur "Le développement économique régional de 1960 à 1973", à la Maison du Commerce, 1080 Beaver Hall.

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 9 décembre inclusivement, exposition des sculptures de Pierre Marcoux aux Ateliers du Vieux-Longueuil, 22, Saint-Charles ouest, Longueuil.

A 12h15, conférence de M. Marcel Pepin, président de la CSN, devant les membres du Club Richelieu-Montréal, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth.

A 15h, journée pour la conservation du parc Viau et des espaces verts, organisée par le Regroupement pour la préservation des espaces verts, à l'Université Sir George Williams, 1455, boul. de Maisonneuve ouest.

Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans

Nos experts peuvent refaire entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, repasser les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPECIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Est. **721-0947**

Nous nous occupons aussi de remboursement

SERVICE IMPECCABLE SUR

PEUGEOT

RENAULT

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

CARROSSERIE PEINTURE

ESTIMÉ GRATUIT

Roger Automobile Ltée

4269 ouest, Ste-Catherine **932-2925**

Pour rendez-vous, M. Maurice

Près de la station métro Atwater

un compagnon prestigieux en toutes occasions...

Champagne TAITTINGER

FONDÉE EN 1734 À REIMS

DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.

COMTES DE CHAMPAGNE
SPECIAL BRUT
"BLANC DE BLANCS" 574-B
BRUT RESERVE 574-G
BRUT ROSE RESERVE 574D

IMPORTÉ DE FRANCE

Pour renseignements: **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION**
Tél. 332-7249

VIENT DE PARAÎTRE ...

LES PRINCES

par Jacques Benoit

• Des chiens, des hommes, des monstres vivant sur les uns sur les autres dans une ville mystérieuse.
• Un récit d'une imagination fantastique qui n'est pas sans rappeler "Jos Carbone".

En vente partout au prix de \$4.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

(1) G. Bessette, L. Geslin, Ch. Parent, *Histoire de la littérature canadienne-française*, (Centre Éducatif et Culturel, 1968. (Ouvrage malheureusement peu répandu dont la fréquentation plus assidue pourrait être d'un précieux secours pour les professeurs en quête de textes.) 2. *Ibid.*, p. 74 et 75.

Thérèse H. ARNOULD
Québec, le 26 novembre 1973

Les problèmes de l'énergie au Québec

Les deux pivots d'une : politique : l'électricité et l'hydrogène

par WLADIMIR PASKIEVICI
collaboration spéciale

● Professeur titulaire de génie nucléaire à l'Institut de génie nucléaire de l'École polytechnique de Montréal, M. Wladimir Paskievici livre aujourd'hui la seconde tranche d'une série de réflexions sur l'avenir de la politique de l'énergie au Québec. Notre collaborateur plaide la semaine dernière (22 novembre) pour l'implantation accélérée de centrales nucléaires. Il examine aujourd'hui le remplacement éventuel des sources actuelles d'énergie par des sources non-fossiles telles l'électricité et l'hydrogène.

Au moment-même où l'attention des gouvernements, des milieux industriels, des médias d'information et des citoyens est concentrée sur les aspects les plus aigus de la crise actuelle d'énergie et sur les solutions proposées pour contrer ses effets immédiats, on est en train d'élaborer, dans chaque pays industrialisé, une politique énergétique qui puisse assurer la continuité de son développement économique sans diminuer son indépendance politique, tout en améliorant la gestion de ses ressources propres.

La difficulté majeure dans l'établissement d'une politique rationnelle de l'énergie consiste dans le fait que cette politique poursuit trop souvent plusieurs objectifs à la fois qui ne sont pas nécessairement compatibles entre eux et que nous ne disposons pas encore de critères quantitatifs nous permettant de comparer ces objectifs avec la même unité de mesure.

Prenons par exemple les principaux objectifs de la politique pétrolière du Québec : la disponibilité au moindre coût, la sécurité des approvisionnements, la protection des individus et de l'environnement, et le développement économique (mesuré par la valeur ajoutée). Le moindre coût n'est pas toujours compatible — on vient de s'en apercevoir — avec la sécurité des approvisionnements tandis qu'un développement économique accéléré risque de nuire à l'environnement. De quelle façon pratique peut-on alors optimiser "rationnellement" l'ensemble de ces objectifs?

La solution choisie sera le plus souvent une affaire d'intuition, une tentative pour satisfaire le maximum de besoins

de la population, un compromis entre les intérêts divergents des différents groupes de pression, entre des visions idéalistes du futur et les réalités contraignantes du moment. Bref, il s'agit toujours d'un geste politique et l'aspect "rationnel" n'apparaîtra que pour promouvoir un but ou justifier une décision.

Ainsi, les États-Unis semblent se diriger vers l'"indépendance énergétique". Dans ce but, l'accent sera probablement mis sur l'exploitation massive du charbon, la mise en valeur des ressources pétrolières non utilisées et sur le développement rapide des réacteurs nucléaires sur-générateurs. L'objectif de l'indépendance énergétique est compréhensible en soi, surtout par une grande puissance, mais difficilement justifiable si elle se fait au détriment de la qualité de l'environnement, comme les premières mesures législatives le laissent prévoir. Comme pour la conquête de la lune, ce sera encore le prestige national qui dictera ses lois.

Le Canada est un pays riche et doté de ressources abondantes; malgré cela, la formulation d'une politique énergétique nationale n'est pas facile car de nombreux facteurs, bien connus, doivent entrer en considération : répartition géographique inégale des richesses, appartenance provinciale des richesses, nécessité des capitaux étrangers pour leur mise en valeur, développement régional, marchés d'exportation, préservation de l'environnement, etc.

Dans le débat qui s'annonce pour le début de l'année prochaine, nous voulons intro-

duire un élément supplémentaire en proposant un critère rationnel de choix et en illustrant par un exemple précis les conséquences possibles de l'application d'un tel critère.

L'impossible
"laisser-aller"

Les réserves de pétrole, de gaz et de charbon étant nécessairement limitées, le principal critère qui devrait nous guider dans l'établissement d'une politique énergétique à long terme est l'utilisation minimale des ressources non-renouvelables. Ce critère est indépendant de toute considération politique, économique ou autre, et peut s'appliquer universellement. Le charbon et les hydrocarbures sont trop précieux pour être convertis en fumée et doivent être conservés comme matières premières pour la production des composés chimiques de synthèse: fibres, plastiques, engrais, produits pharmaceutiques, etc., pour lesquels il n'y a pas d'autres remplaçants.

Certains diront que les réserves actuelles sont abondantes, que l'épuisement des puits ou de mines actuels est compensé par la découverte de nouveaux gisements et qu'en définitive, le génie de l'homme a toujours su trouver, quand il le fallait, des substituts aux matériaux qui lui faisaient défaut. Cette attitude de "laisser-aller" est incompatible avec l'établissement d'un plan d'utilisation rationnelle des combustibles fossiles et, d'autre part, les données que nous possédons ne nous autorisent pas à être aussi optimistes.

Sans entrer dans un débat extrêmement complexe, un exemple illustrera le sens de nos remarques. Si la consommation mondiale du charbon, l'élément fossile le plus abondant dans la nature, se maintenait au niveau de 1970, les réserves pourraient durer, d'après les estimations les plus optimistes, encore 5,157 années; si, par contre, la consommation continuait à augmenter au taux de 1970 (4,5%), les réserves s'épuiseraient en 123 années seulement. Comme une partie seulement de ces réserves pourra être exploitée industriellement, et en tenant compte des contraintes écologiques, on voit bien que les échéances sont beaucoup plus rapprochées.

Les moyens à prendre pour diminuer la consommation des ressources non-renouvelables sont divers:

- mesures pour éviter le gaspillage d'énergie
- mesures pour freiner la croissance exponentielle de notre consommation
- mesures pour remplacer les combustibles actuels par d'autres sources d'énergie.

Il n'est point nécessaire d'énumérer les mesures visant à éviter le gaspillage de l'énergie: la lecture quotidienne des journaux suffit. Pour ce qui est du freinage de la croissance continue de notre consommation, le sujet se prête à lui seul à une autre série de réflexions. Nous préférons, dans cet article, considérer le remplacement des combustibles fossiles par l'électricité et l'hydrogène.

L'électricité

La consommation de l'électricité atteint aujourd'hui quelque 20% de l'énergie totale consommée. A cause de la commodité de son emploi, elle remplace graduellement les autres sources d'énergie. A un taux d'augmentation annuel moyen de 7%, sa consommation double tous les dix ans et, si la tendance actuelle persiste, sa part grimpera à 40% environ à la fin du siècle.

Malgré son prix plus élevé, pour une même quantité d'énergie délivrée, l'usage de l'électricité se répand, particulièrement dans le domaine du chauffage. Si notre critère était accepté, le chauffage électrique se généraliserait, les chemins de fer, électrifiés, prendraient la relève des transports routiers et les voitures électriques feraient leur apparition dans les centres-villes. Un nouveau style de vie remplacerait l'ancien mais l'air serait plus propre.

Dans ces conditions, la production d'électricité devrait augmenter plus vite encore. Deux sources non-fossiles seraient disponibles: l'énergie hydraulique, continuellement renouvelable, propre mais en quantité limitée et l'énergie nucléaire, abondante et peu polluante, seule capable d'assurer avec des moyens technologiques éprouvés les besoins énergétiques prévisibles pour une durée suffisamment lon-

gue. Une fois le combustible nucléaire actuel épuisé — ce qui, d'après certains spécialistes, demanderait plusieurs siècles — ou même avant, la fusion thermonucléaire utilisant l'hydrogène lourd de l'eau des mers pourra prendre la relève.

Le seul inconvénient avec l'électricité est qu'on ne peut pas encore la stocker sous forme concentrée. Pour pallier à ce désavantage et pour éviter le passage trop brusque à une civilisation "toute électricité", on peut imaginer une transition par la phase "hydrogène".

L'hydrogène,
source secondaire
d'énergie

L'emploi de l'hydrogène comme source d'énergie présente plusieurs attraits.

L'hydrogène est un combustible propre, car en brûlant il ne produit que de l'eau. On peut aussi l'obtenir d'une façon propre, par électrolyse de l'eau. En ce qui concerne la source première d'énergie, l'électricité, elle peut être obtenue, comme nous l'avons dit, avec moins de pollution que celle qui résulte de la consommation des fossiles.

L'hydrogène peut être transporté, à coût économique, par des pipelines et stocké dans des réservoirs, sous forme liquide. En plus de combustible dans le chauffage domestique et industriel, il peut servir comme matière première dans l'industrie chimique et même comme source d'électricité dans une pile

à combustion. Son utilisation éventuelle, dans l'industrie du transport fait actuellement l'objet de nombreuses études et des voitures utilisant de l'hydrogène à la place de l'essence ont déjà roulé sur des routes.

Le remplacement des hydrocarbures par l'hydrogène ne se fera pas, certes, du jour au lendemain. Actuellement, le prix de l'hydrogène est encore très élevé et la technologie associée à son utilisation est loin d'être mise au point. Cependant, avec l'augmentation prévisible des coûts des combustibles fossiles, la première raison perdra de sa validité tandis que le lancement de programmes nationaux de recherche et de développement, et l'introduction de mesures d'incitations économiques contribueraient sans doute à accélérer la mise au point de la nouvelle technologie et à la rendre compétitive et acceptable. De toute façon, la substitution partielle des combustibles fossiles par l'hydrogène ne saura tarder, une fois que la société aura décidé de ne plus utiliser des ressources non-renouvelables pour des fins pour lesquelles il existe d'autres solutions de rechange qui, en plus, sont moins polluantes.

Si ce changement d'attitude intervenait dans l'immédiat proche, cela pourrait ouvrir un certain nombre de perspectives pour le Québec que nous allons maintenant examiner.

Perspectives pour
le Québec

1) Importance accrue accordée à l'électricité. La

puissance supplémentaire exigée devra provenir des centrales hydrauliques et nucléaires. Cette dernière hypothèse est particulièrement intéressante car les centrales nucléaires, qui sont plus économiques lorsqu'elles fonctionnent en régime continu (de base), pourraient servir à la fois pour satisfaire les besoins de pointe en électricité et, dans le reste du temps, pour produire de l'hydrogène à prix réduit. Pour ce qui est de la localisation des centrales, inévitablement en grand nombre, on pourrait envisager deux solutions: l'une le long du Saint-Laurent, pourrait entraîner la longue réchauffement du fleuve et la navigation ouverte durant l'hiver; l'autre, au cas où la population s'opposerait à une telle perspective, la création d'un "parc" de réacteurs dans la région de la baie James, en un endroit éloigné de toute population et près de grandes masses d'eau.

2) Diminution de l'importance relative du pétrole. Cela entraînera trois conséquences importantes:

- a) diminution de la pollution
- b) diminution de la dépendance des approvisionnements extérieurs
- c) diminution des importations dont la valeur approche actuellement 2 milliards de dollars par année.

3) Développement, au Québec, d'une industrie de pointe, basée sur une technologie nouvelle qui sera probablement adoptée par les pays indus-

trialisés pour lesquels le coût de l'électricité est comparativement faible.

4) Création d'une société d'Etat ayant pour mission de développer et contrôler, comme dans le cas de l'électricité, la production, la transmission et la distribution de l'hydrogène. Le domaine étant présentement vierge, aucun affrontement entre le gouvernement et les sociétés pétrolières n'est à prévoir.

Bien entendu, pour passer du stade de la proposition à celui des études technico-socio-économiques, puis à celui des usines pilotes et des systèmes expérimentaux avant

d'aboutir éventuellement à un système commercial complet, de nombreuses étapes devront être franchies et des efforts considérables, autant en heures d'études qu'en millions de dollars, devront être consentis. Cependant, l'enjeu est de taille et le but exceptionnel. Pour ce qui est du financement des travaux préliminaires de recherche et de développement, des modalités devraient pouvoir se négocier avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'une politique générale à long terme de l'énergie. En effet, dans le passé, le gouvernement central a financé le programme de développement d'une filière nucléaire nationale en vue de pouvoir assurer la production d'électricité à bon marché à partir des ressources canadiennes: il est probable que maintenant, devant la crise du pétrole, le gouvernement fédéral s'engagera financièrement — directement ou indirectement — dans la mise en valeur d'autres sources d'énergie, profitables à tous les Canadiens, telles que l'exploitation accélérée des sables bitumineux de l'Alberta, l'exploration et l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz dans l'Arctique, etc. Pourquoi ne pas envisager aussi un certain montant consacré à l'utilisation de l'hydrogène comme substitut aux hydrocarbures?

Si le Québec ne le propose pas maintenant, une autre province le fera probablement plus tard. Sinon, il serait dommage que cette technique ne soit pas développée au Canada où le prix de l'électricité est l'un des plus bas au monde...

● En collaboration avec 38 organismes regroupant, disent les promoteurs de ce mouvement, plus de 420,000 membres, l'Association des parents catholiques rendait public ces jours derniers le texte de cinq résolutions adoptées lors d'une réunion du Front commun pour le respect de la vie, à laquelle participaient 103 délégués représentant les organismes associés au mouvement.

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons le texte des résolutions, puis la liste des organismes associés au Front commun pour le respect de la vie.

Front commun pour
le respect de la vieTexte des Résolutions
adoptées le 18 octobre

- 1) Nous demandons que Radio-Canada consacre un programme d'une heure à un panel où des représentants des différents organismes qui travaillent pour le respect de la vie puissent exposer au grand public leurs points de vue sur l'avortement.
- 2) Nous demandons à tous les postes de radio et de télévision de permettre un panel d'une heure sur le respect de la vie.
- 3) Nous demandons des explications au président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, au sujet des déclarations publiques de son registraire, le Dr Augustin Roy, concernant l'avortement.
- 4) Nous demandons que l'éducation de la conscience en faveur de la protection et de l'amour de la vie, plutôt que pour sa destruction, se fasse dans nos écoles.

P.S. La dernière résolution invitait les quatre chefs de partis à définir leur position sur l'avortement à l'occasion de la campagne électorale.

Liste des
organismes

Amis de Saint-Benoît (Les); Animation de Pastorale; Apôtres de Jésus par Marie (Les);

la parole du jour

Vous avez appris qu'il a été dit: "Tu ne tueras pas", et quiconque tuera mérite d'être condamné par le tribunal. Moi, je vous dis: Quiconque se fait violent contre son frère mérite déjà condamnation; qui dit à son frère: "Idiot!" mérite déjà condamnation. Si donc, quand tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel. Va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens présenter ton offrande. — Matthieu 5,21-24 (vers 70 après J.-C.)

Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. Remettez, et on vous remettra. Donnez, et on vous donnera; c'est une bonne mesure, tassée, secouée, débordante qu'on versera dans votre sac à provisions; car c'est selon la mesure que vous utiliserez pour les autres qu'on mesurera pour vous en retour. — Luc 6,37-38 (vers 70 après J.-C.)

Archevêché de Montréal; Association des Infirmières (L); Ass. des Parents Catholiques du Québec (L); Association des Puéricultures (L); Association des Religieuses Enseignantes du Québec (L); Catholic Women League of Canada; Cercle des Fermières (Le); Chapelet en Fraternité; Chevaliers de Champlain (Les); Chevaliers de Colomb (Les); Chrétiens Engagés (Cursillist); Club Régional de l'Age d'Or (Ville de Laval); Comité des Malades (Le); Communauté de Vie Chrétienne; Equipe d'Urgence (L); Filles d'Isabelle (Les); Foyers Franciscains (Les); Foyers Notre-Dame (Les); Immaculate Conception Fraternity; Laïcat Dominicain; Laïcat Franciscain; Légion de Marie; Ligue Catholique Féminine; Mouvement des Femmes Chré-

tiennes (Le); Mouvement Naturopathe Social; Mouvement pour le Respect de la Vie; Notre-Dame-de-la-Vie Intérieure; Ordre de Malte; Orientation des Foyers; Pro Life Movement; Representative of Anglican Church; Secours aux Lépreux; Third Order of St-Francis.

SPÉCIAL
PEUGEOT 504
1973

Radio AM-FM, chauffage, moteur, livraison immédiate.

Bertrand Automobile
667-0303

ANGLAIS - ESPAGNOL
ALLEMAND
COURS DE
CONVERSATION

OFFRE \$99 VALABLE
SPÉCIALE CETTE
SEMAINE
SEULEMENT
20 SEMAINES - JOUR - SOIR
DÉBUT DES COURS: JANVIER 1974

LPS®
Étage F.
Place Bonaventure
878-2821
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 (Culture personnelle)

**CENTRE
D'ARTISANAT
INTERNATIONAL**
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Organisme sans
but lucratif

venez voir nos
collections d'art
indien, africain
et esquimaux: elles
sont les plus
complètes au Canada



os de baleine sculpté - cric boy

VIENNENT DE PARAÎTRE
les volumes 41, 42 et 43 de la
COLLECTION DU NÉNUPHAR

CONTES VRAIS

DE PAMPHILE LEMAY

Préface du R.P. Romain Légaré - \$5.00



LA CHASSE-GALERIE

LÉGENDES CANADIENNES

PAR HONORÉ BEAUGRAND

Préface de François Ricard - \$2.00

AU COMMENCEMENT
ÉTAIT LE SOUVENIR

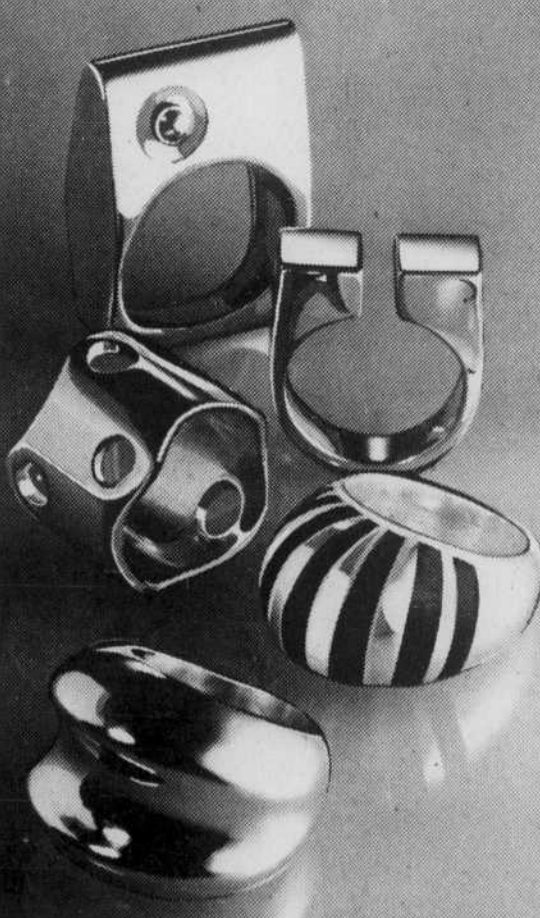
PAR PAUL TOUPIN

Préface de Jean Éthier-Blais - \$5.00

LES
ÉDITIONS
FIDES

EN VENTE PARTOUT

245 est,
boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
Tél.: 861-9621



Bagues pour le temps présent... le non-conformisme de notre collection en argent solide. En partant de la bague supérieure incrustée d'une boule d'or 18 carats et en suivant le sens des aiguilles d'une montre: \$64.50, \$26.50, \$38.50, \$42.50 et \$24.50.

LUCAS

FAIRVIEW CENTRE
WESTMOUNT SQ.
SHERBROOKE O.

Castonguay a fait preuve d'une 'ignorance invraisemblable'

Suite de la première page

le reste pour avoir notre argent". "Parce qu'il n'y avait pas de cadeau là-dedans. Ça ne change pas le fait que pendant plusieurs années on a dit que M. Castonguay avait beaucoup de mérite et je ne vois pas pourquoi on changerait d'avis là-dessus: comme ministre c'était l'un des hommes respectables du cabinet".

M. Lévesque dit qu'il a été très déçu des commentaires de M. Castonguay à la suite des élections. "Il a manqué la plus belle occasion de se faire que j'aie jamais vue. C'est qu'à toute fin pratique, il a dit des bêtises assez primaires et décevantes parce qu'en tant que je sache, il n'a jamais eu le temps d'étudier un peu ce qu'est l'option du PQ".

Il n'en a pas eu le temps, a dit M. Lévesque, parce que c'est un homme qui chemine à sa propre façon "pas plus rapide que la moyenne" et que c'est normalement après avoir bien pris son temps qu'il est arrivé à des conclusions.

"Cette fois-ci, il a sauté à des conclusions à partir de l'ignorance la plus crasse. Non seulement c'est très étroit et assez mesquin comme conclusion mais, au strict point de vue politique, c'est même primaire".

Qualifiant les commentaires de M. Castonguay de "petit bilan de propa-

gande personnelle", M. Lévesque a ajouté que le plus triste de toute l'affaire c'est que peu de temps après, il avait accepté un poste à Ottawa et que beaucoup de gens avaient commencé à dire qu'à toutes fins pratiques il avait payé son entrée dans la fonction publique fédérale en "faisant cette invraisemblable interview dans Le Devoir".

"Je pense que c'est injuste, mais il reste que c'est terriblement idiot comme coïncidence. Ça prouve au moins qu'il est très naïf".

"Par exemple, il pose des questions parfaitement idiotes au sujet de la caisse électorale. S'il ne sait pas ce que c'est la caisse libérale, on va lui envoyer des indications pour qu'il pose les bonnes questions à M. Bourassa et à M. Desrochers. Il y a un bout pour faire semblant d'être ignorant".

"Passé un certain point, l'ignorance devient culpable et M. Castonguay a ce point de vue là affiche une grande ignorance, une ignorance invraisemblable pour un homme qui a été trois ans et demi dans un cabinet à titre très senior".

M. Castonguay avait déclaré qu'un fossé était en train de se creuser entre les tenants de l'indépendance et les fédéralistes à la suite d'un certain durcissement chez les pé-

quistes.

A ce sujet, M. Lévesque a déclaré qu'il ne fallait pas oublier qu'il y a dans le Parti libéral "des gars pas sortables" comme M. Louis-Philippe Lacroix.

"Et pourtant, c'est un des hommes les plus pesants du parti, probablement plus pesant que M. Castonguay ne l'a jamais été dans l'appareil libéral".

Affirmant que le député des Îles-de-la-Madeleine et whip du Parti libéral manipulait une partie du cabinet, M. Lévesque a ajouté que M. Bourassa lui-même, ainsi que son entourage, tremblaient devant un homme comme M. Lacroix.

"Je vous jure que c'est là tout un jugement sur un parti politique. Ça va bien plus loin que deux ou trois remarques de M. Lacroix. C'est qu'il existe une sorte de médiocrité du pouvoir à l'intérieur du parti, une médiocrité qui n'hésite pas devant n'importe quelle bassesse".

"S'il n'a pas vu cela depuis trois ans et demi et surtout au cours des campagnes électorales, M. Castonguay est myope." Ça court le risque de lui faire perdre le crédit qu'il a mérité, a-t-il ajouté.

Quant à l'accusation de M. Cas-

tonguay que le PQ avait été malhonnête en ne faisant pas état d'une récession économique après l'indépendance, M. Lévesque a expliqué que le PQ n'en avait pas parlé parce qu'il n'y croyait pas.

"Sous n'importe quel système, il y aura toujours le danger que les États-Unis, le Canada et l'Europe connaissent des périodes de haut et de bas. Les Américains ont dévalué leur dollar deux fois depuis deux ans et ça réussit bien juste à rétablir leur balance commerciale. Mais d'autres problèmes surgissent: Watergate et l'énergie, par exemple".

"Ca, c'est inévitable dans n'importe quel avenir. Au moins, le Québec s'administrait lui-même, faisant l'essentiel de son développement au lieu de le quêter aux autres, serait beaucoup mieux placé pour faire face à de tels problèmes".

"Que l'indépendance elle-même, négociée après un vote démocratique, puisse créer une dépression ou une récession importante, nous on n'y croit pas".

"Il y aura peut-être une fuite passagère de capitaux mobiles, mais personne ne va partir avec les usines et si le Québec met tous ses impôts et son circuit financier au

travail, avec toutes les ressources humaines qu'il a développées, au contraire on peut devenir tellement rentable qu'on sera obligé de refuser des investissements".

"En tout cas, on ne sera pas obligé de les quêter, parce que les investisseurs dans le monde recherchent les coins stables et rentables".

"Entre nous, l'exemple des Arabes a peut-être l'air absurde tellement il arrive curieusement. C'est extraordinaire que les Arabes qui ont des milliards dont ils ne savent pas quoi faire parce qu'ils ne peuvent pas investir tout leur argent chez eux, au moment où ils veulent s'affirmer, ont découvert que le Québec pouvait être un endroit attrayant pour eux".

"Pourquoi? Simplement parce qu'il n'est pas dans le contexte culturel nord-américain avec tout ce que ça véhicule de désagréable et d'inacceptable pour eux".

"C'est déjà un exemple de ce que l'identité québécoise peut avoir de rentable si on l'affirme. Si c'est stable, que c'est solide et qu'on met toutes nos ressources là-dessus, on pourrait avoir le problème d'être obligé à faire un choix des investissements," dit M. Lévesque.

"Faudrait tout de même pas qu'on soit noyé par les investisseurs qui viennent chercher leurs morceaux. C'est à nous autres de faire notre développement. Ce qui ne veut pas dire d'empêcher les autres de venir".

"Quand M. Castonguay ou d'autres viennent nous jeter par la tête des récessions sans savoir de quoi ils parlent, sans avoir étudié le problème," on ne peut pas les prendre au sérieux".

"Nous ne prétendons pas avoir étudié toutes les réponses, mais moi, je sais pertinemment que M. Castonguay n'a pas eu le temps d'étudier du tout, au point de vue économique, l'option du PQ, ou s'il l'a fait, ça a été du instant knowledge, ça a été vraiment de la science rapide".

"C'est ce qui me déçoit. Ça change pas le respect qu'on peut avoir pour les années d'administration de M. Castonguay, mais je trouve ça décevant qu'un homme s'embarque dans une espèce d'improvisation primaire et assez propagandiste comme ça plutôt que de se faire".

"Parce qu'il avait la plus belle occasion de sa vie de s'en aller tranquillement travailler pour Marc Lalonde", a conclu M. Lévesque.

suites de la première page

ROBERT STANFIELD

Répliquant ensuite au chef néo-démocrate David Lewis, "le ministre a soutenu qu'il lui était impossible de dire à l'heure actuelle si cette hypothèse pessimiste allait se réaliser cet hiver". Je ne puis rien dire à cet égard, puisque cela dépend de la durée de l'embargo des Arabes, de la rigueur avec lequel il s'appliquera à l'un et l'autre pays et la mesure dans laquelle les différents fournisseurs du Canada seront touchés..."

Il ressort néanmoins des propos que M. Macdonald a tenu hors de la Chambre que le gouvernement Trudeau n'est pas alarmé outre-mesure par la perspective d'une réduction de 200.000 barils par jour des importations canadiennes de pétrole résultant d'un partage des pertes entre pays importateurs de pétrole arabe. Le ministre avait déjà indiqué mardi qu'Ottawa ne conteste pas la validité des clauses de "force majeure" (les fournisseurs canadiens de matières premières en insèrent régulièrement dans leurs contrats de livraisons) et n'entendait pas faire pression sur les compagnies pétrolières pour éviter que ces clauses n'entrent en vigueur. Cette attitude découlerait du fait que le gouvernement Trudeau est tout à fait conscient que le Canada, qui produit en principe assez de pétrole pour se suffire à lui-même et qui n'obtient que 30 pour cent de ses importations dans l'est du pays de sources arabes, est en bien meilleure posture que de nombreux autres pays: il se sent donc l'obligation morale de faire ce qu'il peut pour soulager ces autres pays.

"Il s'agit essentiellement des pays européens, en particulier du Danemark et de la Suède, a indiqué hier M. Macdonald, à ce sujet.

la météo

Hier la majeure partie du sud de la province a connu un temps nuageux pluvieux et brumeux. On prévoit peu de changement dans les régions du bas St-Laurent. Le système qui a causé ce type de temps est actuellement situé sur le lac Ontario et se déplacera le long de la vallée du St-Laurent pour s'établir au voisinage de l'île d'Anticosti vers jeudi soir. Hier après-midi sur le bas St-Laurent, il est tombé de la neige suivie de pluie verglaçante. Avec la hausse des températures les précipitations en direction du sud se sont changées en pluie. Le temps maussade devait prendre fin la nuit dernière. Vendredi presque partout dans le sud du Québec le temps s'annonce ensoleillé. Dans l'extrême-nord le ciel se dégagera. La température sera un peu au-dessous de la normale saisonnière.

Ottawa et Montréal: fréquentes éclaircies et vents. Maximum 30 à 35. Apercü pour vendredi: ensoleillé. Températures un peu au-dessous de la normale.

Laurentides, St-Maurice: nuageux avec averses de neige. Vents. Dégagement partiel plus tard dans la journée. Températures constantes entre 25 et 30. Apercü pour vendredi: ensoleillé. Températures un peu inférieures à la normale.

Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Chibougamou: nuageux avec quelques averses de neige. Vents. Maximum près de 30. Apercü pour vendredi: ensoleillé, températures saisonnières.

Québec, Cantons de l'Est: pluie cessant tôt le matin. Vents. Températures baissant progressivement jusqu'à 30 durant la journée. Apercü pour vendredi: ensoleillé. Températures un peu au-dessous de la normale saisonnière.

Lac St-Jean, Baie-Comeau: pluie cessant durant la journée. Quelques averses de neige plus tard. Vents. Maximum 35. Apercü pour vendredi: généralement ensoleillé. Un peu plus froid.

Rimouski, Gaspé: il continuera de pleuvoir pendant la journée de jeudi. Vents. Maximum près de 40. Apercü pour vendredi: dégagement, froid.

Sept-Îles: il continuera de pleuvoir. Vents. Maximum près de 40. Apercü pour vendredi: ensoleillé vents et froid.

L'OSM

plus long terme, a dit M. Hardy, il faudra réévaluer les méthodes de gestion et d'administration de cette maison, ainsi que sa vocation sociale dans le milieu montréalais. Le ministre pose ainsi le problème que suscite l'existence d'une institution largement subventionnée par Ottawa, Québec et Montréal et qui s'adresse à une clientèle somme toute restreinte: environ 10.000 abonnés aux concerts symphoniques.

(On trouvera à la page 12 l'article de notre collaborateur Gilles Potvin qui assistait hier à la conférence de presse de l'OSM, Place des Arts).

Informés de la déclaration faite au DEVOIR par le ministre des Affaires culturelles, les représentants de l'OSM ont réagi avec surprise, soulagement et scepticisme. Surprise, en effet, puisque MM. Luc Charlebois, adjoint au directeur général, et Michel Lefebvre, directeur des relations publiques, ignoraient encore à 12 heures que le gouvernement du Québec "sauverait" l'institution, vouée à disparaître quelques heures plus tôt. Soulagement d'apprendre que les pouvoirs publics ne laisseraient pas mourir l'Orchestre symphonique de Montréal après 40 ans d'existence. Scepticisme, enfin, dans la mesure où l'OSM, n'ayant pas obtenu l'assurance officielle d'une intervention du gouvernement, se considère encore comme moribonde.

Le "miracle" qu'espérait la direction de l'OSM paraît s'être produit plus tôt que prévu. Il est permis de penser que l'OSM, en annonçant sa mort, tablait sur un sursaut de générosité des mécènes de Montréal, particuliers, institutions et sociétés commerciales. Or l'annonce d'une prise en charge du déficit par le gouvernement risque de compromettre ce mouvement de générosité. C'est ainsi que des orchestres symphoniques ont été sauvés au dernier moment dans d'autres grandes et moyennes villes nord-américaines.

Le ministre des Affaires culturelles n'ignore pas cet aspect du problème. Et c'est à cela qu'il songeait en évoquant dans son bref entretien avec LE DEVOIR "la réévaluation à long terme" du rôle de l'OSM en milieu montréalais.

Cette année, d'autre part souligné M. Hardy, le refus de la Ville de Montréal de verser sa subvention statuta-

(\$160.000) à l'OSM a "aggravé davantage le déficit de l'institution".

Celle-ci a été privée de la subvention du Conseil des arts de la région métropolitaine parce que le maire Drapeau a suspendu toutes les formes d'aide en faveur d'organismes qui font appel à des musiciens de la Guilde des musiciens. M. Drapeau cherche de cette façon à régler un différend survenu entre la Ville et le Syndicat au sujet du régime des musiciens qui se produisent à Terre des Hommes depuis quelques années. En voulant ainsi "punir" la Guilde des musiciens, le maire porte un coup très dur à l'OSM, tout comme il porta un dur coup aux Grands Ballets canadiens en refusant de verser à cette institution, l'été dernier, la subvention sur laquelle comptaient ses administrateurs.

Québec, pour sa part, octroie une subvention annuelle de \$210.000 à l'OSM, à laquelle il faut ajouter une subvention supplémentaire de \$100.000 étalée sur trois ans et destinée à éliminer progressivement le déficit accumulé. Le Conseil des arts du Canada, de son côté, verse cette année \$450.000 à l'OSM.

Au total, les subventions versées par les trois gouvernements à l'OSM sont donc à l'ordre de \$900.000 sur des revenus qui atteignent, au total, \$2.4 millions pour la saison 1972-1973. Les recettes des concerts de toutes sortes ont atteint \$1.089.082. Les revenus de la campagne de souscription et des projets spéciaux du Comité féminin se sont élevés (1972-73) à \$274.840. Enfin, les revenus tirés de la radio et de la télévision, ainsi que de la commande de concerts, des annonces et de la vente des programmes sont établis à environ \$240.000.

Au chapitre des dépenses, les seuls frais découlant des salaires des musiciens (augmentés l'an dernier), des chefs d'orchestre, des solistes et autres participants atteignent, pour l'exercice 1972-73, la somme de \$1.8 million. Les frais relatifs aux concerts et aux programmes (salles, partitions, instruments, machinistes, transport d'instrument, impression de programmes, droit d'auteur, publicité et taxe d'amusement) sont de \$428.000. Enfin, les frais d'administration s'élèvent à \$244.000. Ainsi, pour la saison 1972-73, le déficit net de l'exercice s'établit à \$82.900. Pour l'exercice en cours (1973-74), il sera plus élevé encore.

Hier, le président du conseil, M. Bruck, a déclaré devant la presse que la subvention versée par Québec "a été jugée insuffisante" et qu'il avait été envisagé l'été dernier d'annuler la saison en cours. Si l'OSM a décidé de maintenir son programme, a-t-il expliqué, c'est qu'un comité de financiers montréalais espérait recueillir les fonds nécessaires pour effacer le déficit. Il pensait que les gouvernements d'Ottawa et de Québec fourniraient \$300.000 si les bénévoles de l'OSM recueillaient \$200.000. Or, la contribution des milieux d'affaires n'a "pas été très encourageante", le Conseil des arts et le secrétariat d'Etat n'ont pas répondu aux attentes de l'OSM, et la Ville de Montréal se refuse toujours à débloquer les fonds qu'elle destine à l'OSM.

Enfin, la campagne de souscription de l'OSM, du 4 au 18 novembre, malgré des résultats jugés meilleurs que ceux de l'an dernier, n'a jusqu'ici produit qu'environ \$115.000. On espérait obtenir plus de \$500.000.

Voyant la tournure des événements, la banque a réduit le pouvoir d'emprunt de l'OSM, au point que l'institution ne pourrait fonctionner au-delà du 20 décembre.

INDIENS ET INUITS

suivent, il sera bientôt trop tard pour les arrêter.

Dans sa décision, le juge Malouf notait que la province, n'ayant pas mené à bien ses négociations avec les Indiens et les Esquimaux, n'avait pas acquis le droit de développer ce territoire.

Au lendemain de ce jugement, la SDBJ avait estimé à \$500.000 les pertes qu'elle encourait quotidiennement parce que les chantiers étaient paralysés.

Après la décision de la Cour d'appel, qui permettait la reprise des travaux, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, avait chargé M. Jean Caccia, ex-sous-ministre aux Affaires indiennes du gouvernement fédéral, de reprendre les négociations avec les Indiens et les Esquimaux.

On prévoit qu'au moins cinq des neuf juges de la Cour suprême étudieront la requête des Indiens. L'audience pourrait prendre une journée toute entière. Habituellement, la Cour suprême prend deux semaines avant de rendre ses décisions.

Les procureurs des requérants mettront en doute la décision de la Cour d'appel fondée sur la législation créant la SDBJ dans l'intérêt général du public. La Cour d'appel a noté à ce sujet que l'intérêt du public était plus important dans ce cas que l'intérêt des Indiens et des Esquimaux.

Ces derniers souligneront aussi que les dommages à leur territoire seront irréparables si les travaux se poursuivent en attendant la décision de la Cour tandis que les pertes matérielles qu'aura à subir la SDBJ pourront être facilement compensées si les travaux devaient reprendre par la suite, si le tribunal décidait en sa faveur.

Hier, le comité ad hoc de défense des Indiens de la baie James a adressé des télégrammes au premier ministre du Canada, M. Trudeau, au ministre de la Justice, M. O'Rourke, et au ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, pour les informer d'abord d'une manifestation populaire de protestation contre la décision de la Cour d'appel du Québec de suspendre l'injonction ordonnant l'arrêt des travaux à la baie James et pour prier le gouvernement fédéral de fournir aux Cris et aux Inuits toute l'aide dont ils auront besoin pour porter leur cause devant la Cour suprême.

Le gouvernement fédéral a le devoir d'insister auprès du gouvernement du Québec pour qu'il suspende les travaux sous peine de causer un tort irréparable aux autochtones, écrivent les membres du comité ad hoc, qui prient aussi les chefs des partis d'opposition, MM. Stanfield, Lewis et Caouette de soutenir les revendications des Cris et des Inuits à la Chambre des communes.

SOMMET ARABE

Enfin, les pourparlers entre les généraux Yariy (Israël) et Gamassy (Egypte) au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez ont abouti à une impasse au chapitre du "désengagement des forces" au point tel qu'Israël ferait du "réalignement" des troupes sur le front de Suez le premier point à l'agenda de la future conférence de Genève.

Tous ces problèmes à régler dans un peu moins de trois semaines rendraient indispensable un nouveau voyage du secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, à Jérusalem, au Caire, à Amman et peut-être même à Damas.

Et un échec du processus de paix est tout autant possible qu'un déblocage. Hier soir, des commentateurs israéliens estimaient qu'une reprise de la guerre était probable soit immédiatement, en raison de l'échec au Kilomètre 101, soit vers le 20 décembre, après l'ouverture de la conférence de Genève.

De même, le général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense, a affirmé qu'Israël "devra se montrer très prudent dans ses négociations pour ne pas mettre en danger la sécurité future du pays", estimant que "les Arabes se montrent cette fois favorables à une conférence de paix dans l'espoir d'y obtenir ce qu'ils n'ont pu réussir à obtenir sur le champ de bataille".

"Mais, a aussitôt ajouté le ministre de la Défense, il n'en existe pas moins une chance que cette conférence ouvre véritablement la voie menant à la paix entre Israël et ses voisins".

M. Yasser Arafat quant à lui, dans une interview accordée au correspondant du quotidien Al Ahrar à Alger a déclaré: "la résistance palestinienne se réserve le droit de ne pas se prononcer maintenant sur sa participation à une éventuelle conférence de la paix. Il est de notre intérêt de parler le dernier".

"Pour la résistance palestinienne, ce qui se profile à l'horizon n'a pas encore de contours précis et dans ces conditions il est préférable de garder le silence", a ajouté le chef de l'O.L.P. Evoquant la possibilité de la création d'un gouvernement palestinien en exil, M. Arafat a indiqué qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur cette question.

Sur le plan matériel enfin, si la conférence de la paix inclut officiellement l'ONU, elle se déroulerait dans l'aile neuve du Palais des Nations qui vient d'être terminée à Genève.

Si, au contraire, la conférence était co-présidée par les États-Unis et l'URSS, sans que l'ONU y participe autrement que par la présence de son secrétaire général, le "rendez-vous de la paix" pourrait se tenir au centre international des conférences de Genève, nouvel édifice de béton jaunâtre irrégulièrement surnommé le "blockhaus".

Le centre est actuellement occupé par la conférence sur la sécurité et sur la coopération en Europe, mais cette conférence...

Choquette affirme qu'aucun avocat n'est espionné "à sa connaissance"

QUEBEC (PC) — "A ma connaissance, il ne se pratique pas actuellement d'écoute électronique dans des bureaux d'avocats et il ne s'en n'est pas pratiqué depuis le début de l'année," a déclaré hier le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, à l'Assemblée nationale.

Répondant aux questions de l'Opposition, le ministre a résumé comme suit la situation.

● Le gouvernement fédéral étudie présentement le bill G 176 qui fera un acte criminel du fait de pratiquer l'écoute électronique non autorisée par la loi. Les corps de police pourront cependant utiliser ces méthodes à certaines conditions. En attendant l'adoption de la loi fédérale, le gouvernement du Québec croit utile de faire adopter un règlement posant les conditions permettant aux corps policiers d'utiliser l'écoute électronique.

férence, apprend-on de bonne source, s'ajournera le 14 décembre, libérant pour la conférence de la paix un immeuble aux facilités ultramodernes.

VIC COTRONI

qu'il avait étudié durant la journée d'hier les possibilités légales qui pourraient permettre des recours en Cour civile. Il a indiqué, sans vouloir préciser en détail, qu'il songeait à poursuivre non seulement les deux policiers qui ont témoigné mais aussi les organismes policiers pour lesquels ils ont agi.

Il a indiqué que l'une des questions juridiques à résoudre est de savoir si les deux policiers jouissent d'une immunité quelconque et, si oui, laquelle et jusqu'où ils sont les seuls responsables des déclarations faites.

Interrogé à ce sujet, le procureur chef du Service des enquêtes sur le crime organisé de la Commission de police, Me Michel Pothier, a expliqué que les deux policiers de la Sûreté du Québec avaient été prêtés au ministère de la Justice puis à la Commission de police pour la préparation de l'enquête sur le crime organisé, à ce titre, ils sont des enquêteurs désignés de la CPQ et jouissent donc des mêmes privilèges et immunités que les trois commissaires-enquêteurs et que les juges de la Cour supérieure.

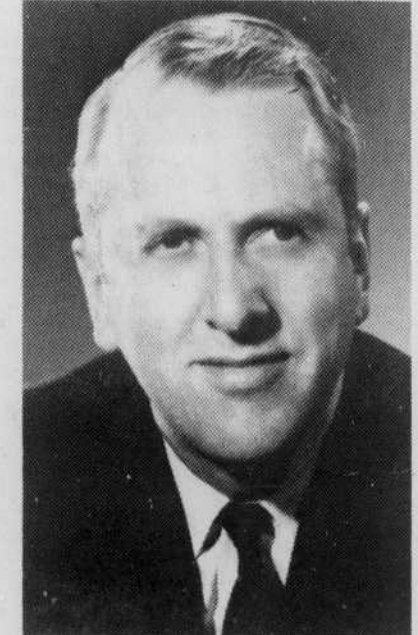
C'est d'ailleurs pour établir ce statut que Me Guy Dupré a demandé mardi aux deux policiers de faire état de leur mandat.

Au sujet de la surveillance électro-

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

Nécrologie



Maitre Raymond A. Crépaud, C.R. Président de la Corporation Civitas Limitée est décédé, mardi le 27 novembre 1973 à l'âge de 51 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse née Elise Bernier ses filles Madeleine, Julie, Diane et Nicole. Ses sœurs, Madame Jacqueline Denis, Madame Huguette Labelle, Madame Thérèse Loevenbruck et son frère, Pierre Crépaud.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire, Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée, 1111 Laurier ouest, Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 11 h, en l'église St-Viateur d'Outremont et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, tout témoignage de sympathie pourrait être envoyé à la Société Canadienne du Cancer.

CLEYN François Ernest. Subitement au Mortal General Hospital, le 26 novembre 1973, est décédé, M. François Ernest Cleyn, époux bien-aimé de Sarah-Marie (Lola) DesRochers. Père de François et André. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Montpetit à Huntingdon. Les visites auront lieu dans l'après-midi et la soirée du 28 novembre. Les funérailles, jeudi le 29 novembre à 10 heures a.m. en l'église de St-Joseph de Huntingdon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPAULT Me Raymond A. Outremont, le 27 novembre 1973 à l'âge de 51 ans, est décédé, Me Raymond A. Crépaud, C.R. Président de la Corporation Civitas Ltée. Époux de Elise Bernier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Madeleine, Julie, Diane et Nicole. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée. No 1111 rue Laurier ouest. Outremont à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS—MURPHY Hermance. C'est avec regret que nous annonçons le décès de Hermance Desrosiers, épouse de feu Russell Murphy, survenu à Sherbrooke le samedi, 24 novembre 1973. Elle demeurait au 309 - 11e avenue Nord à Sherbrooke. Mère de Douglas, Darryl, Michael, Dennis et Christine. Elle était la fille de feu François Desrosiers de Rimouski. Les obsèques ont eu lieu en l'église St-Edmond de Coaticook, le mardi 27 novembre, en présence d'un grand nombre de parents et amis qui, en compagnie de la famille, rendirent hommage à Mme Murphy.

tribunaux

par Guy Deshaies

Meloche estime qu'il a été provoqué

Vincent Meloche estime qu'il a été provoqué par une attitude négative de la part de trois administrateurs de la Dupont of Canada qui refusaient systématiquement ses suggestions pour améliorer les relations intérieures dans cette compagnie et il affirme que c'est inconsciemment qu'il a préparé son arme après avoir été péremptoirement congédié par les trois patrons.

Telle est l'essence d'une déclaration fournie à la police par Vincent Meloche, le 7 octobre 1971, après l'assassinat de trois directeurs de la Dupont of Canada, MM. John Cawley, George Matthews et Gordon Langlois.

Hier, le ministre public a produit cette déclaration de Meloche en terminant sa preuve de meurtre devant les douze jurés qui depuis lundi assistent au procès présidé par le juge Peter Shorteno.

Dans cette déclaration Meloche explique qu'il tentait vainement de faire des suggestions jugées révolutionnaires par ses trois patrons et que le 6 octobre, alors qu'il était

retenu par la maladie à la maison, il recevait un téléphone de Matthews lui apprenant qu'il était congédié. Il a déclaré avoir téléphoné à Cawley pour avoir des explications mais que ce dernier n'aurait pu lui fournir des motifs satisfaisants. Le soir, il sciait le canon de son fusil de chasse et le lendemain il se rendait au bureau de Cawley afin d'avoir une franche explication. Devant l'attitude de Cawley et de Matthews qui se trouvaient ensemble, Meloche aurait sorti son arme et aurait tiré sur les deux. Ensuite, il se serait rendu chez Langlois pour lui servir la même médecine.

Meloche attribue ses gestes à l'inconscience du moment mais aussi à la frustration et à l'angoisse.

Hier, Me Gérard Girouard a terminé sa preuve avec la production de cette déclaration qui a été admise en preuve.

Me Robert La Haye, procureur de l'accusé, commencera sa défense vendredi matin.

Le tribunal blanc a-t-il compétence?

Les enquêtes préliminaires que doivent subir une quinzaine d'Iroquois relativement aux incidents violents survenus en octobre dernier à Caughnawaga devront être remises tant et aussi longtemps que la Cour supérieure n'aura pas décidé si les tribunaux des Blancs ont la compétence juridique nécessaire en ces matières.

Hier, les quinze Indiens convoqués à leur enquête sur diverses accusations de menaces, voies de fait, etc. ont appris qu'il faudrait que la Cour supérieure se prononce sur la requête en prohibition présentée par leur avocat Me Gaetan Robert afin de contester la juridiction de la cour des sessions de la paix.

D'autre part, une plaignante, Mme James Deslauriers, a retiré sa plainte, hier, contre l'Iroquois Julien Delaronde en déclarant qu'elle avait porté plainte en octobre sous la pression exercée par le chef Ron Kirby qui voulait selon elle se ménager des alliances avec les Blancs mais qui, depuis cette date, n'appuie plus les revendications de Mme Deslauriers.

On sait qu'en octobre dernier les Indiens de Caughnawaga avaient entrepris de donner suite à un ultimatum envoyé aux Blancs de la réserve en chassant ces derniers. Des actes de violence et des échauffourées avec la police avaient marqué ces incidents.

Action contre la succession de Greco

La succession de Louis Greco, celui que la police identifiait comme un caïd de la pègre à Montréal, fait face à une action en dommages de \$232,000 intentée par trois personnes qui ont subi des blessures dans l'explosion qui a ravagé le restaurant de Greco il y a un an et où ce dernier a trouvé la mort.

MM. Orlando Cocco, président de O.B.Tiles, son fils Bruno et M. Saverio Simonato étaient occupés à poser des tuiles de céramique au Gina's Pizzeria, 3212 Jarry Est, soit au restaurant de Louis Greco, lorsque l'explosion s'est produite.

Les héritiers légaux de Greco sont MM. Antonio Greco, son frère, et MM. Michel et Joseph Carrozza co-propriétaires de Gina's Pizzeria.

Les demandeurs affirment que c'est Greco qui avait pris en mains la direction des travaux de réfection du plancher et qu'il avait utilisé un produit inflammable pour préparer son plancher à recevoir les nouvelles tuiles posées par les Cocco et Simonato. Ces derniers ont subi des graves blessures lors de l'explosion et ils exigent \$240,000 au titre de dommages.

\$100,000 de matériel photographique

Un rabbin de 45 ans, Paul Urgel et son chauffeur de camion, Efraim Heller, 25 ans ont comparu en Cour des sessions hier, pour répondre à l'accusation d'avoir été en possession illégale de matériel photographique importé d'une valeur de \$100,000.

Me Réjean Paul procureur du ministère public fédéral a déclaré au juge Rousseau que la police recherchait un autre rabbin relative-

ment à cette affaire.

Le magistrat a remis en liberté provisoire les deux accusés moyennant des cautionnements de \$2,500 et de \$1,000 respectivement.

Ils ont également été obligés de remettre leurs passeports, étant des immigrants, et de promettre de ne pas quitter le Québec.

L'enquête préliminaire a été fixée à mercredi prochain.

La Cour refuse d'incarcérer Morgentaler et de lui interdire les avortements

Le juge Rustan Lamb, de la cour de pratique du Banc de la Reine, a rejeté hier une requête de la Couronne pour faire incarcérer le Dr Henry Morgentaler sous prétexte qu'il continue de pratiquer des avortements illégaux et il a également rejeté la requête du ministère public visant à défendre au Dr Morgentaler de pratiquer tout avortement au cas où la cour déciderait de ne pas l'incarcérer.

Après une journée de débats, le juge Lamb a décidé que l'intérêt public ne commandait pas l'incarcération du médecin et que l'ordonnance d'interdire l'avortement dans le cas du Dr Morgentaler lui paraissait illégale.

En effet, si le juge lui défendait de pratiquer des avortements légaux il privait le Dr Morgentaler d'un droit et s'il lui défendait de pratiquer un avortement illégal il doublerait la loi qui défend déjà cette pratique.

D'ailleurs, Me Claude-Armand Sheppard a dit, en réponse aux arguments de Me Louis Robichaud, que le ministère public n'avait qu'à faire arrêter son client s'il croyait que le Dr Morgentaler faisait des avortements illégaux.

On sait que depuis son acquittement par douze jurés de Londres en possession d'une somme de \$25,000 en coupures de 20 livres sterling. On croit que cette somme provient de la fraude.

Le même jour, les policiers ont aussi arrêté trois autres individus bien connus, Moïse Darabaner (le célèbre homme d'affaires condamné en 1966 à 74 ans de prison en rapport avec une série de fraudes et d'incendies criminels), le fils de ce dernier, et Gerry Grabina un individu dont le nom a fait surface à l'enquête sur le crime organisé comme étant associé avec William O'Bront et Gary Ball.

L'arrestation des trois hommes n'a toutefois pas été sui-

tionnement en attendant les procès qu'il doit subir pour neuf autres accusations d'avortement.

D'autre part, Me Claude-Armand Sheppard a présenté une requête incidente au juge Lamb pour qu'il modifie les conditions du cautionnement qui avait été octroyé au Dr Morgentaler par le juge Mel-

vin Rothmans avant le premier procès.

Celui-ci avait exigé que le médecin s'abstienne de faire des conférences de presse et d'apparaître à la télévision ou à la radio pour faire des déclarations au sujet de l'avortement et il posait également comme condition que le Dr Morgentaler s'abstienne

de faire des commentaires publics sur ses causes devant les tribunaux.

Le juge Lamb n'a pas cru bon intervenir et accorder plus de latitude au Dr Morgentaler du moins d'ici à ce que la Cour d'appel dispose du pourvoi logé par la Couronne à l'encontre du verdict d'acquiescement prononcé par le jury le 13 novembre dernier.

Le Yard arrête deux autres suspects en relation avec une vaste fraude

Deux autres individus, un Londonien et un Américain, ont été arrêtés hier par Scotland Yard en rapport avec une fraude internationale de \$500,000 pour laquelle cinq individus dont quatre Montréalais ont déjà été arrêtés à Montréal et à Londres.

L'identité des deux nouveaux prévenus n'a pas été communiquée par la police de la CUM qui travaille sur cette affaire depuis deux mois en collaboration avec les policiers du Royaume-Uni.

Mardi, les policiers montrealais ont arrêté un vendeur de 28 ans, Michel Dagenais, de la rue Du Mail, à Saint-Léonard, alors qu'il arrivait

de Londres en possession d'une somme de \$25,000 en coupures de 20 livres sterling. On croit que cette somme provient de la fraude.

Le même jour, les policiers ont aussi arrêté trois autres individus bien connus, Moïse Darabaner (le célèbre homme d'affaires condamné en 1966 à 74 ans de prison en rapport avec une série de fraudes et d'incendies criminels), le fils de ce dernier, et Gerry Grabina un individu dont le nom a fait surface à l'enquête sur le crime organisé comme étant associé avec William O'Bront et Gary Ball.

L'arrestation des trois hommes n'a toutefois pas été sui-

vie d'accusations dans leur cas et, après interrogatoire, ils ont été relâchés. Il semble que Grabina se trouvait chez les Darabaner à propos d'une toute autre affaire.

Quant aux Montréalais arrêtés à Londres, il s'agit de John Sullivan, de William McCallum et de Ronald Saint-Germain. Ce dernier est le plus connu des trois. Il s'agit d'un riche financier montrealais de 29 ans qui possède des intérêts dans une vingtaine d'entreprises. En 1970, il a été impliqué dans une autre fraude internationale de \$1.5 million aux dépens de quatre maisons de courages de Montréal et de la Ban-

que provinciale. Ses complices dans cette affaire étaient nul autre que Théodore Aboud, le témoin-vedette de l'enquête sur le crime organisé, Conrad Bouchard, un récidiviste actuellement devant les tribunaux pour des affaires de fausse-monnaie, de trafic international de drogue, de fraude et d'impôt, et Marcel Clouâtre, condamné à six ans de prison pour cette affaire.

Concernant cette nouvelle fraude, les policiers ont expliqué que les prévenus avaient d'abord présenté un faux chèque de \$500,000 à la succursale de Allied Irish Bank de Dublin, en Irlande.



SI VOUS NE SAVEZ QUI NOUS SOMMES, PRENEZ QUELQUES INSTANTS POUR FAIRE NOTRE CONNAISSANCE.

QU'EST-CE QU'UN HEATHKIT ?

Un Heathkit est un ensemble de pièces détachées avec guide de montage étape par étape, nécessaires pour assembler un produit électronique ou électrique, pour utilisation et dont les performances sont comparables ou supérieures à un produit déjà fabriqué et assemblé en usine. Au moyen d'excellentes illustrations, de composants de très haute qualité et d'un montage simplifié par des manuels d'assemblage, pièce par pièce, toute personne sans exception peut assembler des appareils électroniques avec quelques outils d'usage courant. Parmi les ensembles Heathkit, se trouvent des téléviseurs couleurs, stéréos, radios, appareils de contrôle pour automobiles, instruments de base pour électronique et plusieurs autres. Un vaste choix de plus de 350 ensembles kits.

QUELLES SONT LES PERSONNES QUI CONSTRUISENT DES HEATHKITS ?

Toutes catégories de personnes ! Ménagères, commis de bureau, journaliers, médecins, avocats, mécaniciens, chauffeurs de camion, artistes et vedettes, et des gens simples (comme vous et moi) qui recherchent une satisfaction personnelle dans la création de quelque chose pouvant par la suite être utilisé. Aucune expérience n'est requise.

POURQUOI LES GENS CONSTRUISENT-ILS DES HEATHKITS ?

- Satisfaction de pouvoir construire
- Passe-temps enrichissant
- Épargne considérable
- Produits de qualité supérieure.

CENTRE ÉLECTRONIQUE HEATHKIT

795 est, rue Legendre

(2 rues au nord du boul. Métropolitain, coin St-Hubert)

384-9160

Renseignez-vous sur notre nouveau plan de crédit renouvelable. Approbation de crédit le même jour dans plusieurs cas.

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR GRATUITEMENT LE CATALOGUE HEATHKIT '74

NOM

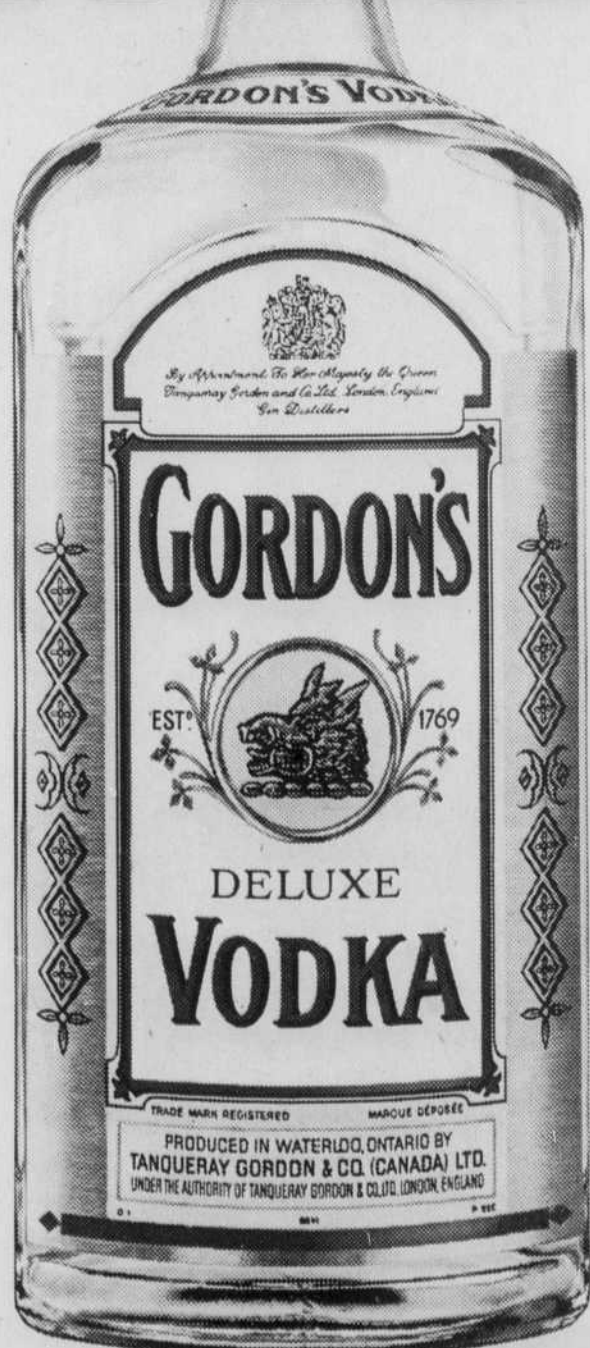
ADRESSE

VILLE

PROVINCE

Heures d'ouvertures: 9 a.m. à 5 p.m. lundi, mardi, mercredi
9 a.m. à 9 p.m. jeudi et vendredi
9 a.m. à 5 p.m. samedi

LA VODKA DE L'HEURE



Si douce qu'elle s'accorde avec tout...et tout le monde!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Le soulagement est unanime

L'aventure du "Mississippi" finit à Dubai

DUBAI (par l'AFP) — Le détournement du jumbo-jet Amsterdam — Tokyo de la compagnie hollandaise KLM a trouvé sa conclusion — hier après-midi à Dubai avec la libération de l'équipage et de l'appareil sur la promesse du gouvernement de l'Etat des émirats arabes unis que le commando ne sera pas inquiété et pourra partir quand et pour où il le voudra.

Le suspense, qui durait depuis le détournement de l'appareil au-dessus de l'Irak, dimanche dernier, a ainsi pris fin après avoir perdu d'ailleurs une partie de son caractère dramatique puisque les 240 passagers avaient été libérés mardi à Malte.

C'est après avoir quitté l'aéroport de Malte dans la journée de mardi que

le Boeing avait mis le cap en direction des Emirats du Golfe.

Tout à tour les autorités de Koweït et de Bahrein ont refusé l'atterrissage à l'appareil. Sur l'insistance du pilote, qui fit savoir qu'il était à court de carburant, Dubai, accepta d'accueillir l'appareil qui devait stationner trois heures seulement sur l'aéroport de l'émirat.

Le plein de carburant fait, le commando donna l'ordre au pilote de décoller en direction d'Aden. A 01h35 du matin, l'avion géant atterrissait de nouveau à Dubai après que les autorités sud-yéménites eurent repoussé sa demande d'atterrissage.

Les négociations avec les autorités des Emirats arabes ne reprirent pas

tout de suite. Fatigué par trois jours de vol au-dessus de la Méditerranée et du Proche-Orient, le commando, sitôt l'appareil au sol, fit éteindre les lumières. Ce n'est qu'à 06h00, hier, que les discussions recommencèrent avec cheikh Maktoum Ben Rachid Maktoum, premier ministre de la Fédération qui se trouvait à la tour de contrôle avec un représentant de la KLM.

Les Palestiniens demandèrent d'abord qu'un autre appareil soit mis à leur disposition ainsi que des documents de voyage pour remplacer leurs passeports qu'il savaient détruits. Un peu plus tard, ils faisaient savoir que leur décision finale dépendait d'un message que devait leur transmettre leur organisation, "Organisation de la jeunesse na-

tionnaliste arabe pour la libération de la Palestine", dont l'action a été sévèrement condamnée par l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) et M. Yasser Arafat, au "sommet" d'Alger.

Finalement, le message leur en ayant probablement donné l'ordre, ils demandèrent que le plein soit à nouveau fait. Trois camions citernes se dirigèrent aussitôt vers l'avion, hier après-midi. Au même moment cependant, cheikh Maktoum leur fit savoir que l'affaire pourrait se terminer à Dubai même, s'ils acceptaient de libérer l'équipage et l'appareil.

Deux heures plus tard, le commando acceptait cette proposition, à la condition qu'il ne soit pas inquiété, qu'aucune atteinte ne soit portée à sa dignité et qu'il puisse partir pour la destination de son choix. Les trois pirates sont alors montés dans une voiture dont les glaces avaient été obscurcies et ont gagné la tour de contrôle avant d'être dirigés vers une destination inconnue, probablement un hôpital, croit-on savoir à Amsterdam. Il semble évident que compte tenu de la désapprobation générale des dirigeants arabes pour cet acte de piraterie, les auteurs du rapt du "Mississippi" s'efforcent de laisser le moins de traces possibles.

M. Maw Van Der Stoep, ministre néerlandais des Affaires étrangères, a exprimé hier soir devant la Chambre des députés, la reconnaissance de son gouvernement envers le colonel Kadafi, président libyen, M. Dom Mintoff, premier ministre maltais, cheikh Maktoum Ben Rachid, premier ministre des Emirats arabes unis pour leur contribution, sous quelque forme que ce soit, au dénouement de l'affaire du jumbo-jet de la KLM.

Le chef de la diplomatie néerlandaise a exprimé sa satisfaction de voir "cette affaire terminée", reflétant ainsi le sentiment de soulagement ressenti par l'ensemble de la population hollandaise.

Il a confirmé que l'équipage du Boeing 747 était "sain et sauf".

Les observateurs diplomatiques s'interrogent maintenant sur les retombées que cette affaire pourrait avoir aux Pays-Bas, où, dans sa majorité, la population ne dissimule pas ses sentiments pro-israéliens. On estime généralement que le gouvernement Den Uyl a été amené, sous la pression des événements, à faire des concessions au monde arabe. Les membres du commando ont affirmé, quant à eux, que les Pays-Bas avaient accepté leurs revendications.

Dans les milieux autorisés, on explique en revanche qu'en répondant au questionnaire que le commando palestinien lui a fait remettre, le gouvernement néerlandais a tenté de prouver que les Pays-Bas n'avaient pas fourni à Israël l'aide en matériel militaire et en volontaires dont les pays arabes lui tenaient grief.



L'intervention du président Sadate au "sommet" d'Alger. On reconnaît à gauche le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad et, président de la réunion, M. Houari Boumedienne. Un pari sur la paix, par Palestiniens et pétrole interposés. (Téléphoto AP)

La paix implique deux conditions 'intangibles'

ALGER (AFP) — Voici la déclaration adoptée par les rois et chefs d'Etat à l'issue du 6ème sommet arabe d'Alger.

"Le monde arabe traverse une étape décisive de son histoire. La lutte contre l'invasion sioniste est une responsabilité historique de longue haleine qui nécessite encore bien des épreuves et des sacrifices", souligne la déclaration générale adoptée par la conférence au sommet des souverains et chefs d'Etat arabes.

"Si la guerre d'octobre 1973 a montré la détermination de la nation arabe à libérer coûte que coûte ses territoires occupés, le cessez-le-feu intervenu sur le terrain ne signifie en aucun cas que la lutte a pris fin ou que l'on peut imposer à la nation arabe une solution qui ne corresponde pas, à ses justes objectifs", poursuit la déclaration, qui précise que le sommet a "adopté les décisions politiques, militaires et économiques que la situation exige".

"Tant que les causes des guerres d'agression et d'expansion qui mettent le monde au bord d'un conflit généralisé n'auront pas été éliminées, il n'y aura au Proche-Orient ni paix durable ni sécurité véritable."

"Le cessez-le-feu n'est pas la paix et celle-ci implique, pour se réaliser, un certain nombre de conditions. Parmi ces dernières, il en est deux qui sont primordiales et intangibles:

- 1) L'évacuation par Israël de tous les territoires arabes occupés, et en premier lieu Jérusalem;
- 2) Le rétablissement du peuple pale-

stinien dans la plénitude de ses droits nationaux.

"Aussi longtemps que ces deux conditions n'auront pas été satisfaites, il sera illusoire de s'attendre au Proche-Orient à autre chose qu'à la persistance de situations instables et explosives et à de nouveaux affrontements."

La déclaration poursuit: "Pleinement conscients de leurs responsabilités historiques, les rois et chefs d'Etat arabes proposent d'apporter leur contribution à l'instauration d'une paix juste sur la base de ces deux principes."

"Il appartient à tous ceux qui proclament leur intention en faveur de la paix de prouver par les actes leur volonté d'en finir avec une situation de plus en plus grave et dangereuse."

"Il est exclu que les pays arabes acceptent d'engager dans l'équivoque leur avenir, sur la seule base de promesses vagues ou de tractations occultes il n'est pas question de laisser s'accroître dans l'opinion internationale longtemps abusée par la propagande sioniste le moindre doute sur la volonté des peuples arabes de récupérer leurs droits spoliés et leurs territoires occupés."

"Si les conditions d'une paix juste ne sont pas réunies, et si les efforts arabes en faveur de la paix se heurtent au refus d'Israël et de ses alliés, les pays arabes se verront amenés à en tirer toutes les conséquences et à poursuivre, dans une longue perspective, par tous les moyens et dans tous les domaines, leur combat libérateur".

ALGER (par l'AFP) — La reconnaissance officielle désormais de la résistance palestinienne, sous la forme de la seule OLP de M. Yasser Arafat, par la majorité des pays arabes réunis à Alger, a démontré que ces pays avaient su, au moins provisoirement, maîtriser cette arme anti-israélienne comme ils avaient déjà su maîtriser celle du pétrole.

Lourde de conséquences pour le règlement futur du conflit israélo-arabe, cette reconnaissance l'est aussi pour l'arabisme lui-même. La question de la représentation palestinienne à la conférence de paix de Genève ne semble d'ailleurs pas avoir été encore tranchée.

Longtemps considérée comme une pomme de discorde entre les pays arabes qui n'avaient pas su ou voulu régler la question des réfugiés palestiniens depuis la guerre de 1948, la question de la représentation palestinienne au sein du monde arabe, comme aux yeux de l'opinion mondiale, est maintenant apparemment tranchée.

Il a fallu, pour aboutir, tous les efforts prodigués dans ce sens par l'URSS lors des entretiens de M. Arafat à Moscou et, la persévérance personnelle du leader palestinien qui a su imposer son mouvement en dehors de tout extrémisme, quitte à désavouer des groupes dissidents tel celui du commando de "la jeunesse nationale arabe" qui a déjoué cette semaine pendant plus de 70 heures un avion géant hollandais.

La reconnaissance de l'OLP a toutefois rompu l'unité des pays "du champ de bataille" dans la mesure où le roi Hussein de Jordanie a préféré se tenir à l'écart du "sommet" d'Alger pour réserver ses droits sur le règlement palestinien. On prête cependant au roi Fayçal d'Arabie, dont l'autorité s'est considérablement accrue par son habile maniement de l'arme du pétrole, l'intention de rapprocher l'OLP du roi Hussein.

A Beyrouth, un porte-parole du mouvement palestinien Fatah a souligné que "le temps n'était plus aux surenchères" et qu'il s'agissait en rendant la parole aux Palestiniens de former un programme politique. Au premier rang des projets de l'OLP figurerait, selon M. Abou Ayad, "numéro deux" du Fatah, la décision d'empêcher le retour de la Cisjordanie et de la zone de Gaza au royaume hachémite du roi Hussein. Selon les spé-

cialistes des questions israéliennes, l'Etat d'Israël, sans négliger le rôle de l'atout palestinien dans l'opinion internationale, tentera d'éluder le problème, en laissant le soin aux pays arabes de se "dégager eux-mêmes du casse-tête palestinien".

On a cependant noté qu'un pays comme le Canada a fait savoir à l'Union soviétique qu'il était favorable à une participation palestinienne à la conférence de paix.

Quant à elle, l'opinion mondiale reste toutefois sensibilisée au premier chef par les restrictions actuelles ou à venir

Le potentiel arabe au service de la libération de l'Afrique

ALGER (AFP) — Voici la déclaration sur l'Afrique adoptée par les rois et chefs d'Etat à l'issue du 6ème sommet arabe d'Alger:

1) Rupture, par les pays arabes qui ne l'ont pas encore fait, de toutes relations diplomatiques, consulaires, économiques, culturelles et autres avec l'Afrique du Sud, le Portugal et la Rhodésie;

2) Application d'un embargo strict en matière de livraison de pétrole arabe à ces pays;

3) Elaboration de dispositions particulières en vue de maintenir l'approvisionnement des pays africains frères en pétrole arabe;

4) Création d'un fonds arabe destiné à contribuer au développement économique et social des pays africains et à leur accorder une assistance technique;

5) Soutien accru sur le plan diploma-

tique et matériel aux mouvements de libération nationale en Afrique.

Le secrétaire général de la Ligue arabe prendra les mesures pratiques et entrera en contact avec le secrétaire général de l'OUA et le comité des sept en vue d'aménager des consultations périodiques à tous les niveaux, y compris le niveau le plus élevé entre les Etats arabes et africains.

Impasse au Km 101

LE CAIRE (Reuter) — Israël a annulé hier la réunion entre représentants militaires égyptiens et israéliens, qui devait se tenir au Kilomètre 101, sur la route Le Caire-Suez.

Un porte-parole des Nations unies a toutefois précisé que les généraux des deux bords se retrouveront aujourd'hui.

Quand vous en avez assez de servir les mêmes digestifs... servez du sentiment



Ça vous brasse jusqu'au fond de l'âme

Distillé et embouteillé en Irlande par The Irish Mist Liqueur Co. Ltd. Distribué par J. M. Douglas et Cie Ltee de Montréal

Loterie Olympique Canada

(1er TIRAGE: 15 AVRIL 1974)

1er prix:

\$1 million

COMPTANT/NON IMPOSABLE

2e prix: \$1/2 million 3e prix: \$1/4 million

TOTAL DES PRIX \$8,175,000—JUSQU'À 25,000 GAGNANTS

Un billet de Loterie Olympique c'est plus qu'un cadeau de Noël!

A compter du 5 décembre 1973, vous pourrez acheter vos billets dans la plupart des banques à charte, sociétés de fiduciairie, caisses populaires, caisses d'économie, chez les agents autorisés OU en remplissant et découplant la formule de commande. Joindre un chèque ou mandat postal au montant de \$10 pour chaque billet (s.v.p. pas d'argent comptant).

Loterie Olympique Canada

Olympic Lottery Canada

\$10 PER TICKET

LE BILLET
NOMBRE DE BILLETS REQUIS
MONTANT INCLUS
NUMBER OF TICKETS REQUIRED
AMOUNT ENCLOSED

MAIL NOW!
POSTEZ DES MAINTENANT!

C.P. 4444
SUCCURSALE PLACE D'ARMES
MONTREAL, QUEBEC H2Y 3N1
TEL. (514) 286-5686

A L'USAGE DU BUREAU
FOR OFFICE USE
NUMERO DE REFERENCE NUMBER

NOM NAME
RUE STREET
VILLE CITY
PROVINCE
CADEAU DE GIFT FROM

TEL.
CODE POSTAL
POSTAL CODE

1er prix \$1,000,000
2e prix 500,000
3e prix 250,000
4e prix 200,000
5e prix 150,000
6e prix 125,000
7e prix 100,000
8e prix 75,000
9e prix 50,000
10e prix 25,000

Athènes ne fixe pas de calendrier au retour à la démocratie

ATHÈNES (d'après AFP et AP) — Alors que les rumeurs sur un éventuel retour du roi Constantin continuaient à circuler à Athènes, le nouveau président du conseil grec, M. Adamantios Andropoulos, qui rendait public hier son programme gouvernemental, s'est refusé à établir tout "calendrier" de la démocratisation.

"Lorsque le pays sera prêt, nous le conduirons à des élections opposant non pas des factions mais des partis politiques fondés sur des principes", a déclaré M. Andropoulos. Il a aussi ajouté: "Nous ne cherchons pas à nous éterniser au pouvoir, notre ambition est de préparer le pays à une vie calme et authentiquement démocratique".

Les premières réactions au discours de M. Andropoulos sont assez amères et pleines de déception. On attendait l'exposé d'un programme constructif, on n'a entendu qu'un long exposé de droit constitutionnel assorti de jugements sévères sur le régime déchu, taxé de "cynisme politique". On a retiré l'impression d'avoir à faire à un gouvernement de "purs" mais aussi de "durs", qui s'estime seul juge du chemin que le peuple grec peut suivre. On note également un

durcissement sur le plan intérieur, alors que l'on attendait un certain libéralisme que les premières proclamations du nouveau gouvernement laissent entendre.

Dans son discours, le président du conseil grec a souligné que le pays était dépourvu de véritable constitution en dépit de deux référendums qu'il a qualifiés "d'aventures". En attendant que le pays soit doté d'une constitution, le gouvernement assumera ses responsabilités par des "actes constitutionnels" dans les limites absolument nécessaires et sans exagération. Il a annoncé l'abolition de la Cour constitutionnelle qui avait été créée pour contrôler les partis politiques.

Sur le plan de la politique étrangère, M. Andropoulos a souligné la volonté de la Grèce de "respecter la totalité de ses engagements internationaux". De plus, M. Andropoulos a indiqué au

passage "que les manifestations d'irresponsables à l'extérieur le laissent indifférent".

Sur un ton sévère mais teinté de paternalisme, il a condamné "l'exploitation de l'enthousiasme des étudiants par certains individus". "Nous comprenons les inquiétudes des étudiants... et leur désir de participer à la vie publique, mais cela doit être fait dans l'ordre".

"Nos étudiants n'ont pas le droit, par des manifestations ou l'occupation des locaux universitaires, d'empêcher les autres de faire entendre leur voix", a affirmé M. Andropoulos, qui a ajouté que le temps de "l'escalade du chantage et des concessions" était révolu.

La création de conditions d'équilibre économique à brève échéance, l'encadrement du rythme d'augmentation des prix, la concertation du gouvernement avec les entreprises, les travailleurs

et les consommateurs sont les grandes lignes de la politique économique du nouveau gouvernement grec.

Entre-temps, les étudiants arrêtés lors des troubles de l'Ecole polytechnique sont libérés discrètement par petits groupes. Le nouveau ministre de l'Information a demandé au service de contrôle des textes théâtraux de revenir à la liberté existant avant la proclamation de la loi martiale le 18 novembre et de se prononcer dans un esprit de "libéralisme raisonnable". De plus, les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture se sont rendus à Mégara, pour annoncer la décision du gouvernement d'annuler l'accord passé avec l'homme d'affaires Andreas, très lié avec l'ancien président Georges Papadopoulos, pour la construction d'une raffinerie de pétrole. La population qui déplorait l'expropriation de ses terres s'était violemment opposée à ce projet et des habitants de la région s'étaient même joints aux manifestations d'étudiants.

Mais l'anticommunisme fondamental n'a pas perdu de son acuité. Selon les milieux proches de la police militaire, les émeutes qui ont abouti à l'affrontement sanglant auraient été organisées par un réseau communiste. La loi martiale pèse toujours sur le pays et l'homme fort semble bien être le général Dimitrios Ioannidis, inamovible chef de la police militaire.

Détail éloquent: le nouveau gouvernement grec a interdit aux membres de la police d'épouser une femme autre que Grecque "d'une conduite, d'une éducation et d'une position sociale absolument sans reproche et toute entière dévouée aux idéaux nationalistes". Cette mesure vient d'une nouvelle loi publiée par la gazette officielle, deux jours seulement après la prise du pouvoir par le général Ghizikis.

Quant à la possibilité du retour du roi Constantin, elle avait émergé, dès l'annonce de la nomination du général Phedon Ghizikis, qui passe pour royaliste, à la tête de l'Etat.

Les proclamations militaires diffusées après le coup d'Etat donnaient pour objectif un retour à la ligne de 1967, époque à laquelle la monarchie existait encore.

Une partie de l'opposition traditionnelle, qui est divisée quant à l'attitude à prendre à l'égard du nouveau gouvernement, est favorable à ce retour du roi qui représente la légitimité. L'autre pense qu'un pas décisif a été franchi

et qu'un retour en arrière est impossible. Certains estiment même que l'attitude de la fraction de l'armée qui était royaliste, s'est transformée sous la pression de la propagande de M. Papadopoulos et à cause de l'attitude du roi qui a choisi l'exil et ne s'est

jamais prononcé clairement sur la situation qui existait en Grèce.

Des rumeurs annonçant un retour de l'ancien premier ministre Constantin Caramanlis, qui vit à Paris, circulaient également dans la capitale grecque.

Brejev évite le problème de sécurité collective en Asie devant Mme Gandhi

NEW DEHLY (d'après AFP) — Les discussions entre M. Brejev, secrétaire général du PC soviétique, et Mme Indira Gandhi se sont concentrées sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, évitant ainsi le problème de la sécurité collective en Asie, ainsi que celui de la Chine.

Mme Indira Gandhi a notamment souligné le lourd fardeau supporté par son pays à la suite de la récente sécheresse et du soutien apporté au Bangla-Desh durant la guerre. La question du prochain plan quinquennal, qui sera lancé en 1974 et qui doit prévoir d'importants investissements pour accroître la production et améliorer les conditions sociales, a aussi été soulevée.

M. Brejev aura un nouvel entretien — qui n'était pas prévu — ce matin avec Mme Gandhi avant la dernière rencontre de l'après-midi. Il s'adressera également aux deux chambres du Parlement réunies dans la soirée. La déclaration commune qui sera publiée ensuite évoquera non seulement la coopération soviéto-indienne mais aussi quelques problèmes internationaux importants.

Par ailleurs, l'agence Chine Nouvelle et la presse chinoise n'avaient pas encore fait mention hier de la visite officielle en Inde de M. Leonid Brejev.

On s'accorde dans les milieux diplomatiques de la capitale chinoise, à considérer que les autorités de Pékin, suivent cependant de très près, et avec une certaine inquiétude, le déroulement de cette visite qui apparaît sans doute principalement à leurs yeux comme une tentative de l'Union soviétique de consolider le système de sécurité collective asiatique qu'elle préconise.

La préoccupation de la Chine à ce su-

jet a été illustrée par une dépêche de l'agence Chine Nouvelle en date du 26 novembre, citant certains rapports récents de la presse indienne critiquant le "système de sécurité collective asiatique" prôné par Moscou.

Cette dépêche, intitulée "L'opinion publique indienne exprime son mécontentement à l'égard du système de sécurité collective asiatique", constitue la seule référence officielle à ce jour à la visite de M. Brejev en Inde.

MBFR: on marque le pas

VIENNE (AFP) — La septième session plénière de la conférence de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale s'est tenue hier matin.

Au cours de cette réunion présidée par le délégué polonais, qui a duré une heure, les chefs des délégations de l'URSS et des Pays-Bas ont pris la parole.

A l'issue de cette séance, le porte-parole de la délégation américaine a déclaré qu'il ne fallait pas accorder une importance particulière au fait que, contrairement à ce qui s'était passé depuis le 6 novembre, cette rencontre serait la seule cette semaine.

Cependant, et bien que le porte-parole n'ait pas voulu faire de commentaire à ce sujet, il semble bien que la conférence marque en ce moment le pas. La séance qui s'est tenue hier était initialement prévue pour le 27 novembre. Elle a permis aux deux délégations qui sont intervenues de "développer leurs positions en tenant compte des deux plans qui ont été proposés, l'un par le Pacte de Varsovie et l'autre par l'OTAN", a indiqué le porte-parole.

La TV française en Nouvelle-Angleterre

MANCHESTER, N.H. (PA) — Un programme de télévision canadienne-française a débuté dimanche en Nouvelle-Angleterre et l'objet en est de faire du français la seconde langue pour tous les citoyens de cette partie des Etats-Unis.

C'est ce que déclare le président de la French Television Cable Commission, Paul Blanchette, de Lowell, Mass.

Celui-ci veut mettre sur pied un réseau de télévision par câble qui apportera régulièrement à des régions du Maine, du Massachusetts et du New Hampshire des émissions en langue française de la station de télévision CHLT, de Sherbrooke.

C'est ainsi que, par le réseau en question, on a capté dimanche en Nouvelle-Angleterre l'émission "La soirée canadienne" de la station de Sherbrooke.

Les émissions à venir feront connaître notamment la musique traditionnelle et contemporaine du Québec.

Les Sakharov en butte aux tracasseries du KGB

MOSCOU (AFP) — Le KGB a sonné à la porte des Sakharov hier en début d'après-midi. C'était pour apporter une nouvelle convocation à Mme Elena Bonheur-Sakharov, la femme du savant né s'étant pas rendue à son sixième interrogatoire qui devait avoir lieu le jour même.

Lors de son cinquième interrogatoire mardi, on avait menacé Mme Sakharov d'arrestation si elle refusait de comparaître et elle avait été avisée qu'elle risquait d'être accusée d'activités antisoviétiques au titre de l'article 70 du code pénal.

Mme Sakharov, se déclarant épuisée par cet interrogatoire qui a duré cinq heures sans une pause, s'est allitée hier et a refusé de prendre la nouvelle convocation apportée par un messager du KGB. Son mari a toutefois accepté la convocation.

De son lit, Mme Sakharov a recopié en la dactylographiant à l'intention de quelques correspondants étrangers une "lettre ouverte" adressée par son mari au président du Comité de la sécurité d'Etat (KGB), M. Youri Andropov.

Cette lettre ouverte est la suivante: "Votre subordonné, le colonel Systchikov, de la direction du KGB de la région d'Orel, est chargé de l'affaire

qualifiée par lui "d'activités criminelles" de V. Khaoustov, G. Superfine et Elena Bonheur, activités tombant sous le coup du paragraphe 70 de la première partie du code pénal de la République socialiste fédérative soviétique de Russie. Ma femme, E. Bonheur, est notamment interrogée comme témoin. Elle refuse d'apporter des témoignages et le fait de façon catégorique à chaque interrogatoire".

"Toutefois, poursuit André Sakharov dans sa lettre ouverte, Systchikov est fermement décidé à continuer ces interrogatoires quotidiens et particulièrement longs, sans tenir compte de l'état de santé de ma femme, invalide de la guerre mondiale. Je considère l'action du colonel Systchikov comme une tentative d'exercer une pression sur sa personne. Ainsi je vous prie de faire comprendre à votre subordonné que: ● ma femme ne peut être interrogée en tant que témoin puisqu'elle est considérée comme une complice dans cette affaire

● il est inutile de s'acharner à interroger une personne qui se refuse à fournir des témoignages.

● il est amoral de soumettre pendant des heures un malade, invalide de guerre, à des interrogatoires exténuants.

Hanoi signale deux vols de reconnaissance US

HANOI (d'après l'AFP) — Des appareils de reconnaissance américains du type "SR-71" ont effectué hier à deux reprises, des vols au-dessus de la province de Nghe An (située entre les 18ème et 19ème parallèles dans la partie sud du Vietnam du Nord) a annoncé le ministère des Affaires étrangères nord-vietnamiennes.

Par ailleurs, les forces gouvernementales sud-vietnamiennes ont repris la base de Dak Song, proche de la frontière cambodgienne, capturée il y a trois semaines par les forces "communistes", a annoncé le porte-parole militaire de Saigon.

La chute de cette base, à cent vingt kilomètres au nord-est de Saigon, faisant suite à celle de deux bases plus importantes situées à une dizaine de kilomètres, Bu Prang et Bu Bang, avait entraîné l'isolement de la ville de Gta Nghia, capitale de la province de Quang Duc.

Selon des indications recueillies par les services de renseignements, la province de Quang Duc, en particulier sur sa partie frontalière du Cambodge, se trouve sur le tracé d'une route dont les forces "communistes" ont entrepris la construction et qui rejoindrait le Nord-Vietnam dans la région de Loc Ninh, zone contrôlée par le gouvernement révolutionnaire provisoire, à quatre vingt kilomètres au nord de Saigon. Cette route, dont quelque cinq cents kilomètres seraient déjà faits, est toute entière située en territoire sud-vietnamien, le long des frontières du Laos puis au Cambodge. La présence de bases gouvernementales proches de la frontière dans la province de Quang Duc générerait son prolongement vers le sud, estimant les services de renseignement, qui expliquent ainsi la violence des attaques "communistes" dans cette zone.

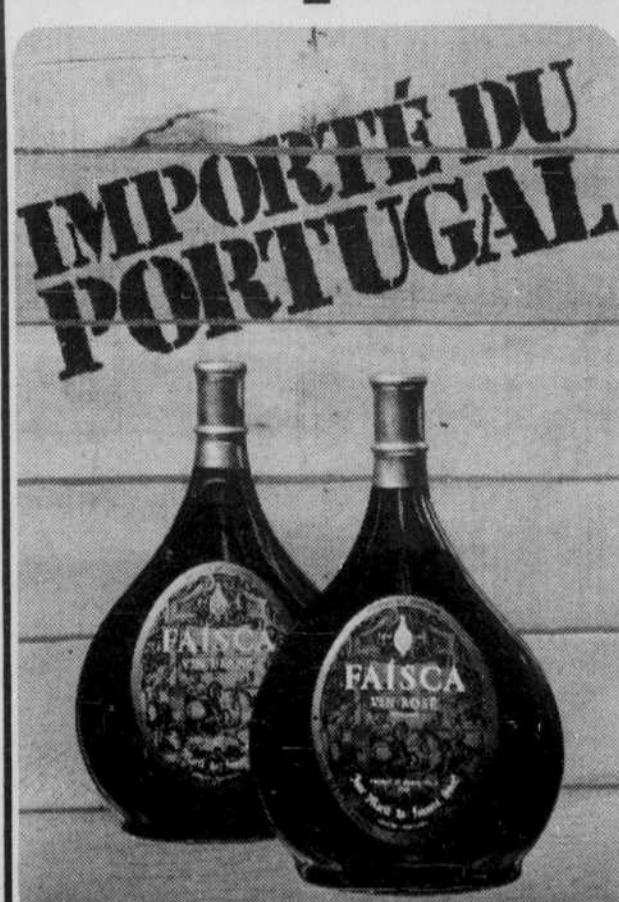
Les temps ont changé...

et voici pourquoi:

Vous n'avez plus à vous occuper du récurage des cuvettes de toilette. N'hésitez pas à jeter vos vieilles brosses à la poubelle, avec les anciens détergers que vous appliquiez péniblement jusqu'ici. Tru-San va prendre la relève, pendant que vous ferez autre chose. Petite merveille de l'hygiène moderne, Tru-San s'installe en un tournemain. Il purifie l'eau du réservoir à chaque fois que l'on déclenche la chasse d'eau. Et la cuvette est maintenue propre grâce à l'eau provenant du réservoir. Vous n'avez plus qu'à remplacer, en moyenne tous les six mois, le sachet de poudre d'une formule spéciale que contient le dispositif. Cernes et bactéries vont disparaître à tout jamais, par l'action automatique et répétitive de Tru-San. Invisible une fois installé, l'appareil (muni du sachet) vaut \$8.69. Libérez-vous de la tâche la plus désagréable de tous les travaux domestiques.

FAÍSCA

vin rosé pétillant



534-G Faisca rosé pétillant Bout. \$2.25
534-C Faisca rosé pétillant 1/2 Bout. \$1.35
535-G Faisca blanc pétillant Bout. \$2.25

Garanti pour 10 ans

En vente chez Ogilvy, Woolco, K-Mart et dans tous les bons magasins.

TRU-SAN

L'historien Michel Brunet doute que la nation québécoise veuille disparaître après avoir relevé deux siècles de défis

par Urgel Lefebvre

M. Michel Brunet, professeur d'histoire à l'université de Montréal, doute que, deux siècles après l'Acte de Québec, "première étape d'une association entre deux collectivités", les habitants francophones de la vallée du Saint-Laurent soient prêts à nier leur existence comme collectivité distincte et à se déclarer des individus à la recherche d'un foyer d'adoption.

"Les Québécois, affirme le professeur Brunet dans la causerie qu'il a prononcée hier soir, au Sambo, devant les membres de la Société

Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont graduellement appris au cours de leur pénible histoire que le progrès d'une collectivité et la sécurité de ses membres sont inséparables du vouloir-vivre commun qui les anime."

Ayant choisi d'axer sa conférence sur le deuxième centenaire de l'Acte de Québec, M. Brunet ne peut s'empêcher de constater que "les partisans contemporains de la politique d'assimilation soutiennent que les Québécois ne forment pas une nation" et que l'English Party d'au-

jourd'hui, devenu plus habile que celui de 1764, puisque plusieurs de ses membres parlent maintenant français, n'a pas changé son programme qui est de "réduire les Québécois au rang d'individus et de leur faire croire qu'ils ont tout intérêt à s'intégrer au Canada anglais".

La nation franco-laurentienne ou québécoise, dont les membres s'appellent d'abord Canadiens, a connu une succession de défis depuis son berceau jusqu'à nos jours.

Mais si le Canada qu'ont fondé Champlain et ses successeurs a pu prendre racine dans la vallée du Saint-Laurent entre 1608 et 1760, c'est parce que cinq générations d'hommes et de femmes avaient "choisi de s'établir comme collectivité distincte et autonome sur les rives du Saint-Laurent".

Et dans le but de manifester et de consolider leur vouloir-vivre commun, leur droit à l'autodétermination, leur liberté collective, ces Canadiens menèrent une longue lutte et réussirent à contenir

l'expansionnisme anglo-américain pendant plus de soixante-dix ans. Ils finirent cependant par déposer les armes devant un ennemi vingt fois supérieur.

Mais en acceptant de reconnaître George III comme leur nouveau souverain, les Canadiens n'ont pas renoncé au projet collectif dont ils étaient les continuateurs. Les documents de l'époque, dit M. Brunet, prouvent qu'ils ne se concevaient pas comme des individus anonymes appelés à s'enliser dans l'Amérique

anglo-saxonne. Le conquérant ne tarde pas d'ailleurs à s'en rendre compte, d'autant plus que la capitulation de Montréal et le traité de Paris reconnaissent qu'il y a dans la vallée du Saint-Laurent une population formant une société dotée d'institutions à son service.

Seuls les expansionnistes anglo-américains s'imaginent que les Canadiens se contenteraient d'être des sujets britanniques comme les autres. Le gouverneur Murray lui-

même décide de ne pas convoquer une Assemblée législative qu'il juge sans autorité puisque les Canadiens n'ont pas le droit d'en élire les membres ni d'y siéger. L'ordonnance de 1764 va jusqu'à accorder certains droits et privilèges aux justiciables canadiens. En acceptant la nomination d'un évêque, Londres prouve que pour la paix et le bon gouvernement il faut prendre en très sérieuse considération les exigences, les intérêts et les aspirations de la collectivité canadienne.

Lorsque Jean-Olivier Briand revient à Québec avec le titre d'évêque à l'été de 1766, les Canadiens comprennent qu'ils viennent de remporter une grande victoire comme groupe distinct.

En se rendant à leurs pétitions, le gouvernement britannique avait, selon eux, admis qu'ils habitaient un territoire où ils avaient bâti "notre patrie" et que les lois antipapistes du gouvernement de la Grande-Bretagne ne s'y appliquaient pas.

Puis les Canadiens obtiennent le 1er juillet 1766 le droit d'être jurés et de remplir les fonctions d'avocat. Le 26 juillet de la même année, une session supplémentaire des tribunaux permet de répondre aux besoins de la population. En juillet 1771, le gouverneur reçoit instruction de rétablir le régime seigneurial. Le 12 juillet 1772, Mgr Briand élève à la dignité épiscopale un prêtre d'origine canadienne, l'abbé d'Esgly.

Enfin, l'Acte de Québec vient consacrer et compléter la politique de consultation et de collaboration que la conjoncture avait imposée aux hommes politiques britanniques, aux administrateurs coloniaux et aux porte-parole de la collectivité canadienne. Par une loi qui équivaut en droit britannique à une véritable constitution,

le Parlement de Westminster reconnaît qu'il existe dans la vallée du Saint-Laurent une communauté culturelle ayant droit à un statut particulier, et même jusqu'à ignorer les droits des sujets britanniques anglo-protestants établis dans

la colonie ou qui y émigraient.

Certaines instructions prévoyant des mesures compensatoires sont bien données à Carleton, mais celui-ci les ignore et, pour conserver la confiance des dirigeants canadiens, ne cherche nullement à rassurer les membres déçus de l'English Party.

"Les droits et les intérêts des anciens sujets britanniques avaient donc été partiellement sacrifiés pour tenir compte des aspirations et des demandes de la collectivité canadienne, dit M. Brunet, et celle-ci serait dorénavant en meilleure posture pour défendre et maintenir son particularisme. Les historiens et les hommes politiques à la recherche d'une nation "canadienne" unique en sont bien conscients.

"C'est pourquoi ils accusent ceux qui ont conçu et fait adopter l'Acte de Québec d'avoir manqué de vision. Ils semblent ignorer que les déterminismes de l'époque limitaient leur liberté de choix et d'action... La conjoncture avait

imposé une véritable alliance entre l'Empire britannique et les Canadiens. Ceux-ci occupaient en Amérique du Nord une position stratégique privilégiée et constituaient une pièce essentielle de l'échiquier impérial au moment où un affrontement semblait inévitable entre la métropole et ses colonies américaines".

Le tandem Carleton-Briand inaugurerait la politique de coexistence pacifique entre les deux collectivités appelées à vivre sur le territoire canadien.

Il ne s'agit pas de prétendre que l'Acte de Québec a remis les destinées de la vallée laurentienne entre les mains des Canadiens, dit M. Brunet, mais ceux-ci n'ont pas été réduits au niveau d'individus comme le réclamaient ceux qui voulaient leur assimilation. Bref, les Canadiens de 1774 appelaient le territoire où ils vivaient "notre patrie" et n'acceptaient pas l'humiliation d'être considérés comme des individus ayant immigré dans un pays anglais.

L'écart entre riches et pauvres croît toujours

par Solange Chalvin

La marge qui existe entre les revenus des riches et ceux des pauvres ne cesse de croître au Canada.

Alors qu'en 1965, les familles les plus riches avaient des revenus plus de six fois supérieurs à ceux des plus pauvres, en 1971, ces revenus étaient plus de sept fois supérieurs à ceux des pauvres.

Ces chiffres révélés dans un document rendu public, hier à Ottawa, par le Conseil national du bien-être social, apportent un démenti formel à la thèse mis de l'avant par le gouvernement fédéral — à savoir que le régime d'impôt progressif et le système actuel de sécurité sociale contribuent à combler la marge qui existe les riches et les pauvres.

La prise de position du Conseil dénonce d'une part la politique de sécurité sociale du gouvernement et reproche en outre à ce dernier, l'esprit qui préside à l'implantation des programmes d'Initiatives locales. Ces programmes, dit le document, donnent prise au patronage et aux manipulations politiques. Ils ont été créés, en fait, pour répondre à un seul but: faire échec au chômage. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont transformé ces programmes pour les rendre désormais quasi indispensables à la société. C'est le cas des garderies et des services aux personnes âgées.

Ces réflexions plus pertinentes les unes que les autres sont contenues dans un mémoire de 48 pages dans lequel le Conseil fait une analyse et une critique du document de travail sur la sécurité sociale au Canada, publié au printemps dernier par le gouvernement fédéral.

Les besoins des pauvres sont réels et urgents, dit le mémoire. Ils le sont davantage à mesure que s'élève le coût de la vie. "Si nous voulons réellement que les pauvres le soient moins et que leur écart avec les riches soit moins vaste, il faut en manifester l'intention par le genre de régimes qu'on choisira et la rapidité avec laquelle on les mettra en vigueur".

Quelque soit l'augmentation des allocations familiales ou de l'aide sociale, tant qu'un revenu de base régulier permettant à tous les Canadiens de

vivre dignement et convenablement n'aura pas été établi, dit le mémoire, ces sommes d'argent supplémentaires ne réussiront pas à élever d'un cran le niveau de vie des pauvres.

Au sujet du programme des Initiatives locales, le document est sévère, reprochant au gouvernement de créer des emplois temporaires pour se donner bonne conscience face au chômage, de susciter des espoirs et d'interrompre abruptement des services devenus nécessaires à la communauté. Il en est tout autrement, dit-on, du programme Perspectives-Jeunesse qui réussit à donner du travail aux étudiants au moment précis où ils en ont besoin. A ce sujet, le document souligne que la formule dont s'est servi Perspectives-Jeunesse mérite d'être étudiée comme modèle dans l'élaboration de programmes d'emplois communautaires.

Le nouveau régime d'allocations familiales qui entrera en vigueur le 1er janvier 1974, au Canada, bénéficiera davantage aux riches qu'aux pauvres, soutient le mémoire. Il est vrai que les pauvres se réjouissent que la moyenne des versements passera de \$7.21 à \$20 par enfant. Mais il ne faut pas oublier que pour les familles ayant le même nombre de personnes à charge, le total des bénéfices sera plus élevé pour celles dont le revenu est supérieur, et moins élevé pour celles dont le revenu est plus bas. En fait, les provinces par des remboursements d'impôts plus importants verront leurs recettes croître. "Que feront-elles de ses surplus d'argent grugés à même les nouveaux revenus impossibles des allocations familiales?", demande le mémoire. Il est à souhaiter, répond-on, que ces agents seront utilisés pour augmenter les paiements de bien-être social!

Tout au long du document, les auteurs mettent en doute les intentions du gouvernement de vouloir véritablement réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Même la politique de revenu annuel garanti préconisée par le gouvernement est mise en doute par le Conseil qui réclame des annonces beaucoup plus claires sur l'application d'une telle politique.

Denis Hardy entend soutenir l'oeuvre des auteurs dramatiques

"L'un de mes plus grands soucis, comme ministre des Affaires culturelles, sera de soutenir par tous les moyens l'oeuvre des auteurs dramatiques dans le dessein de contribuer à la création d'un véritable répertoire national".

C'est ce qu'a déclaré hier M. Denis Hardy, récemment nommé au poste de ministre des Affaires culturelles du Québec, à l'occasion de la remise officielle du prix David 1973 au dramaturge Marcel Dubé. Ce prix, comportant une somme de cinq mille dollars, est attribué pour la première fois à un auteur dramatique depuis son instauration en 1922.

"Marcel Dubé reflète l'évolution de l'homme québécois des quarante dernières années, a dit encore M. Hardy. Son oeuvre est le miroir de sa génération et sans doute est-elle un modèle pour celle qui le suit, car c'est au théâtre que l'on peut regarder un peuple vivre sa jeunesse et marquer son évolution".

Rappelant que les mots "jeunesse" et "évolution" exprimaient "le dynamisme actuel de la société québécoise

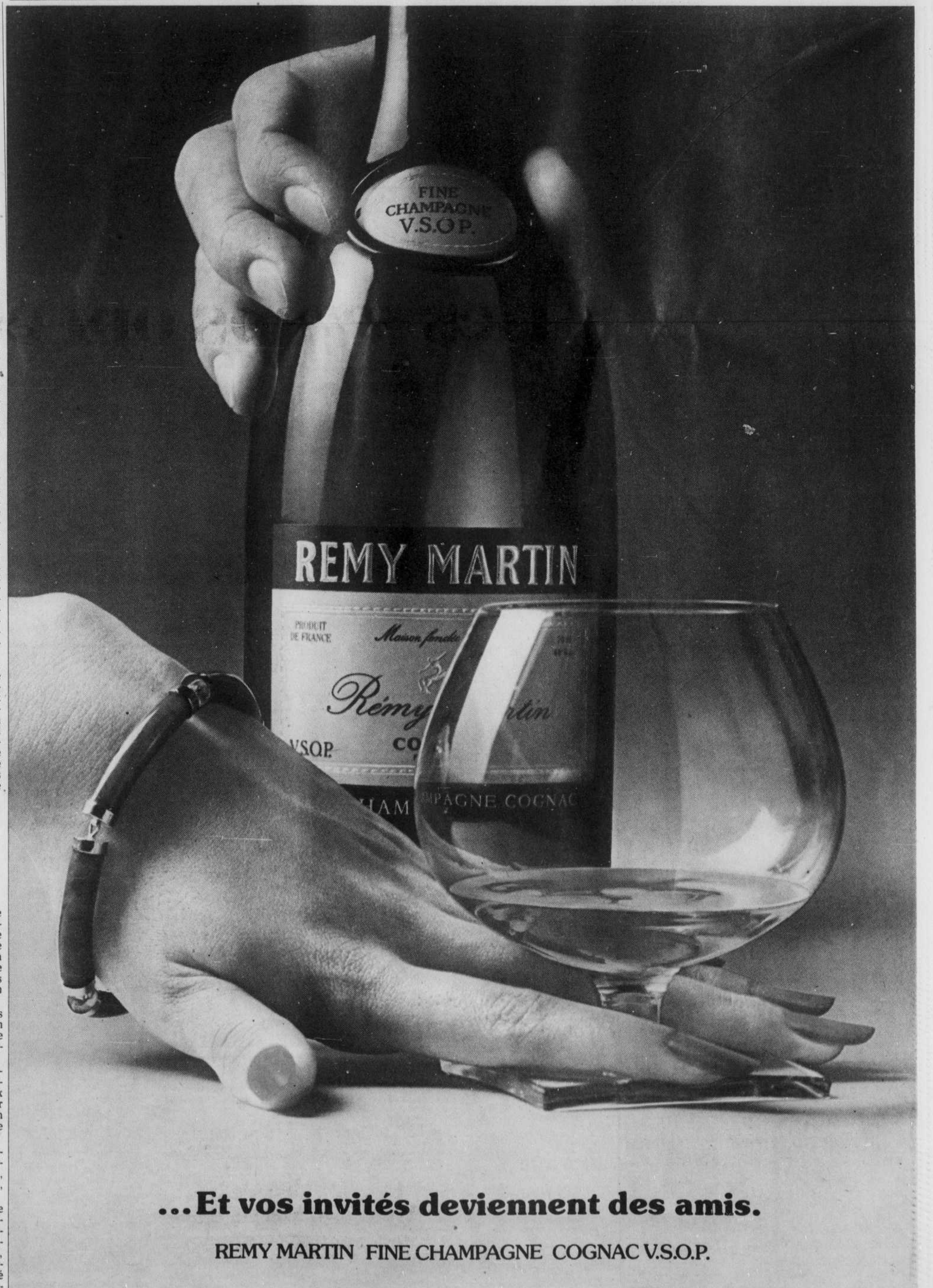
dont on retrouve le rythme dans l'extraordinaire expansion de notre théâtre et de notre cinéma", le ministre des Affaires culturelles a aussi précisé que "le peuple du Québec n'est pas l'un des personnages de Pirandello en quête d'un auteur".

"Il possède désormais ses auteurs dramatiques et un répertoire national qui est le reflet de sa personnalité", a-t-il conclu.

Le président du jury, notre collaborateur Jean Ethier-Blais, a souligné que ce prix David couronnait "l'auteur dramatique le plus riche en visions profondes sur notre société".

"Vous avez honoré les lettres québécoises, soulevé l'enthousiasme des spectateurs, remué notre âme collective, a-t-il dit.

Outre M. Ethier-Blais, le jury du prix David 1973 réunissait Hubert Aquin, écrivain, Réginald Martel, critique littéraire à La Presse, ainsi que M. Claude Galarneau, professeur à la faculté des lettres de l'Université Laval.



...Et vos invités deviennent des amis.

REMY MARTIN FINE CHAMPAGNE COGNAC V.S.O.P.

L'OSM cessera d'exister le 20 décembre

par Gilles Potvin

A moins qu'un miracle ne survienne d'ici le 20 décembre prochain, soit dans trois semaines exactement, l'Orchestre symphonique de Montréal, le plus prestigieux du Canada avec celui de Toronto, cessera toute activité pour une période indéterminée.

Cette décision, annoncée dramatiquement hier matin lors d'une conférence de presse par le président de l'organisme, M. Robert J. Bruck, est le dénouement d'une crise financière qui harcelait l'OSM depuis deux ou trois ans et qui se traduit aujourd'hui par un déficit accumulé d'environ \$470.000.

La conférence devait se tenir au Salon Vert de la Place des Arts mais vu l'affluence, non seulement de journalistes de la presse écrite et parlée mais aussi de nombreux musiciens, employés de bureau et anciens présidents, elle s'est transportée au Piano Nobile. La mine atterrée de tous, des musiciens en particulier qui avaient appris la nouvelle une heure plus tôt, laissait deviner le pire.

M. Bruck a précisé que la décision avait été prise par suite du silence qui a suivi l'envoi de télégrammes et lettres, le 21 novembre dernier, au premier ministre du

Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et au maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Si rien ne survient pour renflouer l'OSM, les quelque 97 instrumentistes sous contrat pour 46 semaines seront mis à pied, de même qu'un personnel administratif de 16 personnes. Questionné sur les dispositions qui seraient éventuellement prises envers les abonnés, le président de l'OSM a précisé qu'elles seraient annoncées le ou vers le 20 décembre si, naturellement, rien ne survient d'ici qui puisse assurer la survie de l'OSM.

Nul doute que cette nouvelle fera l'effet d'une bombe dans les milieux musicaux, non seulement du Québec et du Canada, mais aussi aux États-Unis où plusieurs grands orchestres font face à des situations identiques. On sait, par exemple, que la prestigieuse Philharmonique de New York est silencieuse depuis le début de la saison, par suite d'une grève de ses musiciens qui exigent de meilleurs salaires.

M. Bruck a rejeté une bonne partie du blâme sur l'inaction du Conseil des Arts du Canada, du secrétariat d'État, du ministère fédéral des Finances et du Gouvernement du Québec, particulièrement

de la Ville de Montréal, dont le maire, Jean Drapeau, reçoit la subvention de \$160.000 par suite d'un différend sur les attributions qui existent entre la Ville et la Guilde des musiciens au sujet de Terre des Hommes.

Entourant le président, on remarquait des membres du conseil d'administration et d'anciens présidents de l'OSM, comme M.M. Paul Bienvu et surtout Jean-C. Lallemant, l'un des fondateurs de l'OSM auquel il a toujours collaboré depuis. On remarquait aussi M. Jacques Ducloux, qui devait occuper le poste de directeur général de l'OSM à partir de

1974. Il succédait à M. Denis Langelier qui avait donné sa démission le printemps dernier.

L'OSM avait donné son premier concert à la salle du Plateau, le 14 janvier 1935 sous la direction de Rosario Bourdon avec le pianiste Léo-Pol Morin comme soliste. M. Wilfrid Pelletier en était alors le directeur artistique et il s'appelait orchestre de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal. Il a eu depuis à sa tête des chefs éminents comme Désiré Defaux, Otto Klemperer, Igor Markevitch, Zubin Mehta, Franz-Paul Decker dont le mandat devait se terminer à l'été de 1975. Il n'y a pas si longtemps, l'OSM annonçait que le chef espagnol Rafael Fruehbeck de Burgos allait succéder à M. Deckers. Il faudrait des pages pour donner la liste des chefs et musiciens de réputation internationale qui ont dirigé ou joué comme solistes ainsi que les œuvres du répertoire qui ont été jouées.

Si le miracle espéré ne survient pas, le 20 décembre 1973 sera un jour noir dans l'histoire culturelle de Montréal, du Québec et du Canada.

M. Eugène Husaruk, violoniste et président du comité des musiciens de l'OSM, s'est contenté de déclarer que la nouvelle avait profondément bouleversé ses collègues et qu'il se réunirait d'urgence pour étudier la situation provoquée par la décision du conseil d'administration.

Clémence Desrochers: et pourtant, elle fait rire

par Gisèle Tremblay

Il se poursuit cette semaine au Patriote un dialogue émouvant et drôle, d'une rigueur totale, dominé par quelqu'un dont c'est là une sorte de retour, qui s'y livre désarmée à ses dons de double vue, et dont on mesure mieux à l'écouter le besoin qu'on en a.

Mais ce dialogue se poursuit sans tapage, à la manière de Clémence.

Il y a bien quelques années qu'on n'avait vu Clémence Desrochers en spectacle solo à Montréal. Puis coup sur coup, elle sort un disque (Polydor

2424 087) et en fait le cœur de ce récit où alternent une quinzaine de chansons et monologues.

Des chansons en demi-teintes, malades d'évocation, où il y a toujours quelque blanche image de l'enfance ou de l'attente ("Le Géant", "Quelques jours encore"), ou ce pastiche western qu'elle a repris en rappel et dont le refrain fait: "Je t'écris pour te dire ô combien, combien je file

mal / Depuis qu't'as décidé de partir, de quitter Montréal."

Les monologues, "criants" de vérité, sont faits de cet alliage, une tendresse douloureuse, une vision implacable du réel quotidien: dans "Le Gant de crin", le bavardage insensé de deux femmes sur l'obésité; dans "Le Voyage organisé", une reprise, le bouillonnement de la bêtise sous la fausse culture; dans "Ivana la frotteuse", le détournement domestique de l'énergie; dans "Gérard, faut que tu fasses ta vie", la vieilllesse désemparée en morale inerte retournée.

Tout ça reste pourtant drôle, souvent très drôle, parce que Clémence a, pour le dire, une maîtrise remarquable du langage. Elle retrouve d'instinct le langage de l'aliénation, sous ses formes les plus pittoresques. Dans les pièces en vers ("Le Gant de crin"), le sens inné du rythme et du choc des sonorités. Dans les autres, la justesse de ton et le travesti de la syntaxe et du vocabulaire.

Elle sait à merveille, comme Michel Tremblay, faire revivre les expressions de la langue québécoise qui ren-

voient à des situations témoins. Par exemple, "ça dégage" pour "ça sent mauvais"; "j'en suis pas là-dessus" pour "c'est pas la mon propos". Mais elle est à l'aise dans tous les niveaux de langue, aussi bien que le français "pur" de ses évocations politiques et, par exemple, dans cette magnifique peinture, d'un réalisme cru, que sont "Les Demoiselles Célestes".

Le rire de Clémence, toutefois, ne crée pas de l'aise, car elle le tranche dans le vif. Elle a une façon d'imiter le "kétaine", le bavard, le moral, le jovial. Sans abandonner des souffrances qu'ils traquent en attitudes socialement acceptables.

Clémence n'est pas pour la foule (bien que le public du Patriote ne lui ménage pas les signes d'appréciations), sans doute parce qu'elle fouille des plaies mal cicatrisées, parce que son rire dénuée la misère anonyme et isolée des médiocres qui l'habillaient de mensonge. Car le "kétaine", le bavard, le moral, le jovial sont souvent des mensonges.

Certaines chansons, certains monologues de Clémence, ont quelque chose d'intolérable. Et pourtant, elle fait rire, et beaucoup.

En première partie, une agréable surprise, une sorte de jeune Vigneault du Lac-Saint-Jean, Jacques Antonin, qui en a la verve et l'effervescence en un tout autre style, et qui rajoute l'amour du pays en s'y livrant sans mesure, de Saguenay en Témiscamingue, rêvant tout haut que "La Malbaie fera l'amour à Pointe-au-Pic", il fait maintenant du spectacle, et ça devrait déboucher, en février prochain, sur un premier microsilence.

LA MAISON DE POUPEE
JANE FONDA
TREVOR HOWARD
EDWARD FOX
DELPHINE SEYRIG
JOSEPH LOSEY
LA BONNE ANNEE
CLAUDE LELOUCH
LINO VENTURA
FRANCIS FABIEN

Teresa
Henri
Mario
René

vous invitent à venir déguster un dîner rosbif à l'ancienne mode pour un prix démodé, \$6.95. Venez ce soir.
Pour réservation: téléphone 845-1231

Constellation Hotel
★★★★★
Peel & Sherbrooke

cinéma
ALOUETTE: "Frustration" 12.30, 3.30, 6.35, 9.40 et "Les Garces" 1.55, 5.00, 8.00, 10.00.
ANJOU: "Le violon sur le toit" 8.00.
ARLEQUIN: "Triangle" 12.30, 3.30, 6.25, 9.25 et "La fille à la peau de lune" 1.55, 4.55, 8.55.
ATWATER: (Cinéma II): Festival de films érotiques de New York 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
ATWATER: (Cinéma II): "The way we were" 1.00, 3.05, 5.15, 7.20, 9.20.
AVENTURE: "Mary Poppins" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.
BEAVER: "Roadside service" 12.00, 1.45, 3.30, 5.15, 7.00, 8.45, 10.30.
BERRY: Meurtre dans la 10ème rue 2.30, 4.10, 5.50 et "Le mort était au rendez-vous" 12.40, 4.10, 8.00.
BIJOU: "Maman Dolores" 2.25, 6.03, 9.41.
CANADIEN: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30, 8.05 et "Les Nègres" 2.40, 6.10, 9.40.
CHAMPLAIN: "L'Agonie d'une mère" 12.15, 3.30, 6.45, 10.00 et "Il était une fois un fils" 1.45, 5.00, 8.15.
CHATEAU: "La maison qui tue" 1.20, 5.10, 9.10 et "Sacrifice d'une vierge" 3.30, 7.10, 10.40.
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.40, 6.25, 9.17.
CINEMA DE PARIS: "La grande bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA Y: "King queen knave" 7.30, 9.30.
CINEMA 7: ART: "La fille française" 7.30 et "Le charme discret de la bourgeoisie" 9.15.
CLAREMONT: "A touch of glass" 1.00, 3.30, 5.05, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: "Les anges parlent en sari" 6.30, 10.05 et "Les assassins de l'ordre" 8.05.
DAUPHIN: (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" 8.00 (Salle Renoir): "État de siège" 7.30, 9.40.
ELECTRA: "La maison qui tue" 12.45, 4.20, 7.55 et "Sacrifice d'une vierge" 2.30, 6.05, 9.40.
Elysées: (Salle Eisenstein) "La bonne année" (Salle Renaud) "Maison de poupée" 9.30, 9.50 (pour les deux salles).
FESTIVAL: "Cris et chuchotements" 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12.20, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
IMPERIAL: "Cleopatra Jones" 12.00, 3.15, 6.30, 9.50 et "Dracula, A.D. 1972" 1.35, 4.55, 8.05.
JEAN-LAURENT: "Viva Django" 6.30, 9.50 et "Django porte sa croix" 8.10.
LOREN: "Massacre in Rome" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LUCERNE: "Cleopatra Jones" 6.30, 9.40 et "Dracula A.D. 1972" 1.35, 4.55, 8.05.
MERCIER: "Les anges parlent en sari" 6.30, 10.05 et "Les assassins de l'ordre" 8.05.
MIDNIGHT: "Tentations de Marianne" 12.30, 3.30, 6.30 et "Les affames" 3.25, 6.25, 9.25.
MONKLAND: "Nicholas and Alexandra" 3.05, 8.15 et "40 carats" 1.15, 6.20.
OUTREMENT: "Compartment deux" 7.00 et "Le bon, la brute et le truand" 9.00.
PALACE: "Man called noon" 1.20, 3.20, 6.20, 7.25, 9.30.
PAPINEAU: "La maitresse" 2.30, 6.00, 9.40 et "Sensations" 12.45, 4.20, 7.50.
PARISIEN: "Les démons" 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 et "La classe de sexe" 1.55, 5.10, 8.25.
PIERROT: "Il était une fois la révolution" 12.30, 3.30, 6.30 et "Sacrifice d'une vierge" 7.30, 9.30.
PLACE DU CANADA: "The naked ape" 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Spiridon" 1.05, 3.30, 4.30, 6.10, 7.55, 9.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Street car named desire" 12.40, 4.55, 9.10 et "Woman in love" 2.40, 6.55.
PLAZA: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30, 8.05 et "Les Nègres" 2.40, 6.10, 9.40.
PUSSYCAT: "Lisa's Folly" 12.05, 2.34, 5.00, 7.35, 10.05 et "Hedonistic pleasures" 1.25, 2.55, 6.30, 9.00.
RIVOLI: "Le silence" 1.30, 5.30, 9.15 et "L'innocent" 3.35, 7.40.
SAINT-DENIS: "O.K. Laiberte" 2.01, 5.52, 9.43 et "Le bar de la fourche" 12.30, 4.21, 8.12.
SEVILLE: "The silencers" 1.30, 5.30, 9.15 et "L'innocent" 3.35, 7.40.
SNOWDON: "Student teacher" 1.00, 3.45, 6.40, 9.20 et "Big butt out" 2.15, 5.05, 7.55.
VAN HORNE: "Mr. Supernatural" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
VERSAILES: (Salle rouge): "La maison qui tue" 6.00, 8.45 et "Sacrifice d'une vierge" 7.45.
VERSAILES: (Salle bleue): "Frustration" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30.
VERDUN: "L'Agonie d'une mère" 8.00 et "L'homme qui sortait du bûche" 6.00, 9.30.
VIDÉOGRAPHE: "Femmes soyeuses" et "Vous repasserez" 8.00.
VILLAMONTREAL: (Studio A): "Sambizanga" 6.30, 8.15, 10.00.
VILLAMONTREAL: (Studio B): "Family" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.
VILLERAY: "La Nuit Américaine" 7.30, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "MASH" 12.45, 2.40, 4.50, 6.55, 9.00.
YORK: "American graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINÉMA QUEBÉCOISE: "Salaire" (d'A. Tarkovski) - U.R.S.S. 1973: 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: "Société des films de McGill" relation.

théâtre
CASANOVA: (Association Espagnole) Billy the Kid Francoeur - 22h30.
CENTAURE: "Of the Fields, Later" de D.
THEATRE D'Aujourd'hui: "L'Affront" de J. C. Germain - 20h30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le malade imaginaire" - 20h.
THEATRE DES QUATROS: "La céleste Grotte" de R. Tremblay - 20h30.
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER: Charles Amour - 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps - 9h15.
THEATRE PORT-ROYAL: "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller - 20h30.

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMENT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

PAULINE JULIEN
1^{er} déc. à 8h.30 et 11h. \$1.99
Spectacle de 8h. 30 Complet

LOUISE FORESTIER
14 déc. à 8h.30 et 11h. \$1.99

LES SÉGUIN
12 janv. à 8h.30 et 11h. \$1.99

FÉLIX LECLERC
25 janv. à 8h.30 \$2.49

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

ENSEMBLE GHEORGE ZAMFIR
LE DIEU DE LA FLûTE DE PAN
Venez entendre l'auteur de la musique du film "Le grand blond avec une chaussure noire" et ses 6 virtuoses roumains
sous la direction de
Gheorge Zamfir
3 au 8 DÉCEMBRE - 20h30
Billets: \$7.00 \$5.00 \$4.00
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Demi-tarifs sur billets \$5 (3 déc.); étudiants - Age d'Or en vente à CCA. Commandes postales à CCA seulement.
Agences et CHARGE 932-2234

THÉÂTRE PORT-ROYAL

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE
"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN"
ROBERT CHAZAL
18 ans Adultes
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS"
SPECIAL DERNIERE!
LA GRANDE BOUFFE
12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35
PARTELLA, HATSCHE, MICHEL, PIFFOLI, PHILIPPE, NOIRET, MARCO FERRERI
886 0 STE CATHERINE 861-2996 858 E STE CATHERINE 288-3303
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS

LES NÉGRIS
De JACOPETTI et PROSPERI
LE JOUR DU JUGEMENT
CANADIEN 523-5180-274-6155 PLAZA

Cinemas ODEON
Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.
3^e mois
Yves Montand
ÉTAT DE SIÈGE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANÇOIS TRUFFAUT. MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS. UNE PRÉSENTATION DES FILMS DE L'ALTERNATIF EN ASSOCIATION AVEC CINÉVIO
LUN. AU VEN. 7.30 - 9.40
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

DÈS DEMAIN STANLEY KUBRICK
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
LE TRIOMPHE DU FESTIVAL DE CANNES
LA NUIT AMÉRICAINE
VILLERAY
ST-DENIS, JARRY 388-5577
LUN. AU VEN. 7.30 - 9.40
8^e SEM.

Roland Lepage au Centre culturel canadien à Paris

PARIS (AFP) — Une pièce québécoise a été présentée mardi soir au Centre culturel canadien à Paris.

"Le Champ des morts", de Roland Lepage, est inspiré par l'œuvre américaine d'Edgar Lee Masters, "Spoon River Anthology". C'est une succession de récits d'hommes et de femmes morts qui, du cimetière et dans l'attente — qu'ils trouvent fort longue — du jugement dernier, évoquent leur vie.

Bien qu'à travers cette suite de monologues est fidèlement respecté le climat canadien-français de naguère, l'ensemble est quelque peu statique, et les apports poétiques, bien que ne manquant pas d'inspiration, contribuent à donner à la pièce un aspect un peu vague.

Les interprètes, quatre hommes et quatre femmes, qu'a réunis Gabriel Gascon, tous québécois, apparaissent dans ces conditions davantage comme des récitateurs que comme des acteurs à proprement parler.

"Le Champ des morts" sera présenté à nouveau au Centre culturel canadien, et a été présenté déjà à la Quinzaine québécoise de Sarcelles, dans les environs de Paris.

Krasnoïarsk ou le lyrisme sibérien

L'ensemble folklorique Krasnoïarsk de Sibérie sera à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts du 13 au 15 décembre prochains, en première nord-américaine.

L'ensemble Krasnoïarsk de Sibérie est le plus jeune et le plus populaire groupe folklorique d'Union Soviétique. Fondé en 1960, il recut une ovation à Moscou et à Leningrad lors de sa première représentation dans ces deux villes. Critiques et spécialistes s'accordent à dire que le benjamin des groupes folkloriques soviétiques est "l'ensemble le plus populaire depuis Moïse".

Son spectacle donne une dimension nouvelle au folklore sibérien, démentant la légende qui donne de la Sibérie une image mystérieuse et inaccessible. La brillante démonstration du lyrisme et du romantisme de son peuple fait découvrir au public l'évolution spectaculaire de cette région qui compte aujourd'hui plus d'un demi-million d'habitants.

Mikhail Godenko, directeur artistique de l'ensemble, est un maître de ballet expérimenté et un spécialiste de la musique et des danses sibi-

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calandrier ?

CINÉ OUTREMENT
1248 Bernard 277-4145

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES
11^{ème} ANNÉE
Incroyablement bon marché, les programmes-calandrier de Cannes sont maintenant disponibles à un prix exceptionnel. Ils contiennent des photos, des interviews, des critiques, des programmes-calandrier, etc.
RÉJEANNE PADOVANI
11^{ème} ANNÉE
136 est. St-Paul 861-7863

STUDIO A \$1.50 TOUS
après Le Sang du cambodjien
voici... **SAMBIZANGA**
S.T. ANG. 4^{ème} SEMAINE
réalisé par SOKHA MALBODOR, décembre 1972
S.A.M. 5:30-8:15-10:00h.
D.I.M. 3:00-4:45-6:30-8:15-10:00h.
STUDIO B 3^e MOIS 14 ANS
qu'êtes-vous en train de faire?
FAMILY LIFE (LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN FOLIOLES ET ST. FRANÇOIS
SEM. 7, 9, 30h. DIM. 5, 4, 30h. 7, 9, 30h.
Vieux Montréal
136 est. St-Paul 861-7863

La Campagne des Fédérations fait face à un défi

"Tant et aussi longtemps que nous ne formerons pas une seule fédération dotée de priorités bien définies, l'image que nous offrons à la communauté restera floue et nous serons toujours handicapés quand il s'agira d'aborder les grands problèmes qui découlent des besoins de notre milieu. En face de ces problèmes, je dois reconnaître que nous sommes

présentement incapables d'une action décisive." Voici le tableau pas très encourageant que le directeur général, M. Harold P. Thuringer, a brossé hier soir dans le rapport qu'il a présenté à la 27e assemblée annuelle de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal.

Ce tableau s'aggrave du fait de "notre impuissance à dé-

passer le plafond des \$9 millions qui persiste depuis six campagnes."

L'échéance de juin 1974 est toujours considérée comme valide pour la réalisation complète de la fusion, ainsi que le signale dans son rapport le président, M. John M. Keith, mais l'économie des frais d'administration que l'on es-

comptait ne se matérialisera qu'une fois la fusion complétée. Bien plus, il a fallu, suivant les recommandations de spécialistes, faire exécuter au nouvel édifice de la Campagne des Fédérations des travaux dont le coût dépasse \$200,000 et qui devront être payés à l'aide d'un emprunt remboursable comme loyer durant une période de plusieurs années.

Deux impressions créées chez le public gênent le travail de la Campagne de la Fédération, tant sur le plan des souscriptions que sur le plan des bénévoles.

L'une de ces impressions découle des nombreuses améliorations apportées aux régimes de sécurité sociale, l'extension du contrôle de l'Etat à plusieurs domaines du bien-être social et la prise en charge complète par l'Etat de certains services de santé et sociaux.

Mais rien ne saurait être plus éloigné de la vérité que de prétendre que les gouvernements font le nécessaire et qu'on n'a plus besoin de l'apport bénévole, affirme M. Keith.

"Nous sommes engagés dans des domaines où le gouvernement ne peut ou ne veut entrer, explique M. Keith, et le besoin de bénévoles, comme le besoin d'argent, est plus grand que jamais. En plus, le

gouvernement du Québec exige la présence de bénévoles au sein des conseils d'administration des organismes qu'il a enlevés au secteur privé et la participation des bénévoles au travail de ces conseils "est absolument nécessaire si l'on veut que le citoyen et le secteur privé aient leur mot à dire".

Quant à la seconde impression, M. Thuringer la dépeint comme suit: "Certains de nos souscripteurs, qui s'identifient avec les services spécifiques d'un organisme ou avec le groupe culturel qui gravite autour d'un organisme, se sentent perdus devant quelque 135 organismes dont l'éventail s'étend des organismes de type traditionnel jusqu'aux groupes de citoyens et aux initiatives de promotion sociale."

Bref, la Campagne des Fédérations a un défi de taille à relever au cours des prochains mois, selon M. Thuringer.

"Au fur et à mesure que les diverses fédérations préciseront les conditions de leur acceptation de la fusion à la lumière de la lettre d'intention, nous devons déterminer si la fusion demeure toujours un but accessible et quel cas il faudra faire des traditions

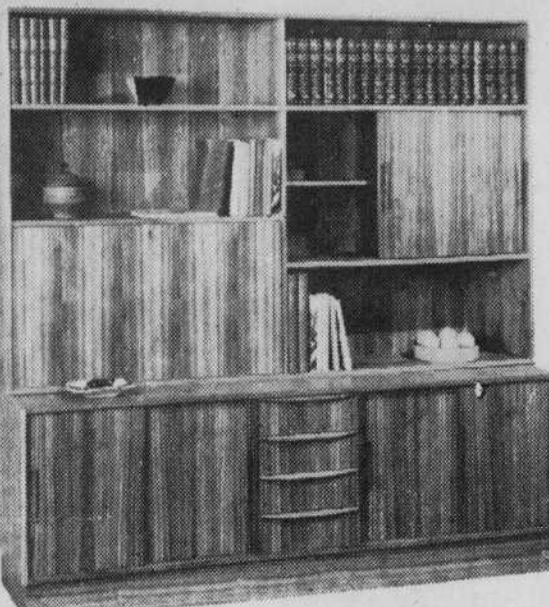
culturelles ou institutionnelles. Nous devons également tenir compte des groupes culturels minoritaires que l'immigration accroît sans cesse, telles que les communautés espagnole, grecque, portugaise et noire."

S'il devenait impossible de s'entendre pour aller de l'avant, conclut M. Thuringer, "les handicaps qui découleront de l'absence de politique et de direction définies deviendront intolérables et affecteront sérieusement, je le crains fort, notre viabilité dans la communauté et notre capacité de percevoir des fonds pour les gens dans le besoin".

Présentement, deux fédérations habitent sous le même toit avec la Campagne des Fédérations, et le service de la planification et de la budgétisation englobe les agences de l'Association des oeuvres de santé et celles de la Fédération de la rive-sud, mais près de 80 agences relèvent encore exclusivement des fédérations membres.

A noter que le résultat net de la campagne 1973 a été de \$7,761,485, montant qui a été réparti entre les sept membres bénéficiaires qui à leur tour créent des réserves pour distribution aux agences communautaires.

IMPORTATIONS DU DANEMARK ET DE LA NORVEGE
Ligne exclusive d'ameublement en bois de teck et palissandre et accessoires muraux



Buffet à multiples usages en bois de teck
avec bar ou secrétaire, idéal pour salon ou salle à manger. Dimension 75" longueur x 71" hauteur x 18" profondeur.
Rég. \$699. VENTE \$450.

Buffet à multiples usages en palissandre
Similaire à l'illustration, 90" longueur, avec bar et secrétaire, espace pour tv, radio, hauts-parleurs, et table tournante, rayons ajustables et tiroirs à l'intérieur.
Rég. \$1199. VENTE \$799.

Mobilier de chambre à coucher en bois de teck
Bureau triple 76", commode, lit européen complet avec tête de lit de 100" et 2 tables de chevet. Lit double ou grandeur Queen.
Rég. \$1000. VENTE \$599.

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE DE NOTRE ENTREPOT
même pour un de nos nombreux items... incroyablement réduits.
375, Ave. Victoria, Westmount 486-9601

4860 rue Sherbrooke ouest 481-2513
coin Ave Victoria, Westmount 481-3054

Distribué exclusivement par **EUROPEAN FURNITURE**
SAISON LIMITED
Ouvert jeu. & vend. soir jusqu'à 9 p.m.

100,000 déficients mentaux à intégrer dans la société

par Renée Rowan

L'Association du Québec pour les déficients mentaux (AQDM) a lancé officiellement hier une vaste campagne d'information pour sensibiliser davantage la population aux besoins de cette couche de la société qui fait encore l'objet de beaucoup de mythes et de préjugés.

Ce projet, connu sous le nom de "100,000 vies", c'est-à-dire ces cent mille déficients mentaux qui, au Québec, ont besoin de soins, de services particuliers, de l'acceptation et de la compréhension du public pour se développer le plus normalement possible, est financé par une fondation canadienne.

M. Michel Clerk, directeur général de l'AQDM, explique que les principes de la normalisation et de l'intégration sont la pierre angulaire de ce projet qui vise à développer une gamme de services dans la communauté pour permettre aux déficients mentaux de tout âge de vivre dans leur foyer ou dans une résidence communautaire, d'effectuer un travail, de bénéficier des services de loisirs et autres. L'ultime objectif est d'aider le déficient mental à s'intégrer le plus possible dans la société, lui permettant d'accéder au milieu de travail qui lui est nécessaire.

M. Clerk a fait état des efforts de l'AQDM au cours de la dernière année auprès des employeurs pour les amener à donner du travail aux déficients mentaux jugés aptes à tenir un emploi permanent. C'est ainsi que 38 déficients occupent aujourd'hui des emplois dans un grand hôtel du centre de la ville soit dans les cuisines, comme femmes de chambre, dans la buanderie; d'autres travaillent comme aides dans des salons de coiffure, dans les cafétérias, etc.

Mme Claire Lalonde, vice-présidente de l'Association, et responsable du projet, a souligné que les associations locales de l'AQDF (il en existe 33 à travers la province), seront la plaque tournante de cette campagne d'information. On fera appel aux médias d'information; on inventera des moyens de rejoindre le public et d'éveiller son attention soit par le biais de conférences, visites, visionnement de films, distribution de dépliants, etc. Tout sera mis en oeuvre, dit-elle, pour que le public sache davantage ce qu'est et ce que n'est pas le déficient mental, connaisse les services qui peuvent aider à son intégration sociale, pour que la société soit davantage prête — parce qu'elle le connaît mieux — à lui donner sa place.

On tentera, à l'aide de ce projet qui s'étalera sur trois ans au minimum, de sensibiliser tous les secteurs de la population aux besoins et problèmes des déficients mentaux tout en éduquant le public sur ce qu'est la déficience mentale.

On ne peut enrayer toutes les formes de la déficience mentale, mais on peut de plus en plus la prévenir grâce à un public et à des professionnels de la santé davantage éclairés.

Toutes les personnes intéressées à en savoir davantage sur le projet "Cent mille vies", peuvent obtenir des renseignements en communiquant avec leur association locale ou en s'adressant à l'Association du Québec pour les déficients mentaux, 5890, avenue Monkland, Montréal ou en téléphonant à 481-0213.

Un goût sûr
... je dirais même... je dirais même plus...
Un goût sûr... Surprenant
et permettez-moi d'ajouter...
une tendresse, une saveur
en... sûr... Insurpassable

Qualité, Anjou-Québec
Viandes de 1^{er} Choix
où les prix ignorent tout surcroît

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
Anjou Québec
807 est rue Laurier
272-5440 livraison à domicile 272-4086

EATON

Un cadeau pour l'amateur de bon vin. Ce superbe porte-bouteilles importé d'Espagne est en fer forgé au fini bambou naturel brun clair ou foncé et convient pour 9 bouteilles. **39.95.** Achat en personne seulement. Une idée-cadeau originale? Rendez-vous à **La Boutique du Cadeau**, sixième étage, chez Eaton Centre-ville seulement. Rayon 218



curiosité

"Distinction de la Bonne Table par Holiday Magazine"

L'art de vivre c'est aussi l'art de bien manger

Le Vent Galant

RESTAURANT FRANÇAIS

ouvert à 11h30 a.m. table d'hôte et à la carte

Réservations: 844-4155

1425 rue Crescent

À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de L'Étoile

Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réservations: (819) 843-6521

Restaurant Au Quinquet

LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"

Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave. du Parc et Metcalfe 272-4211

Au Bowillon

SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

Chez Son Père

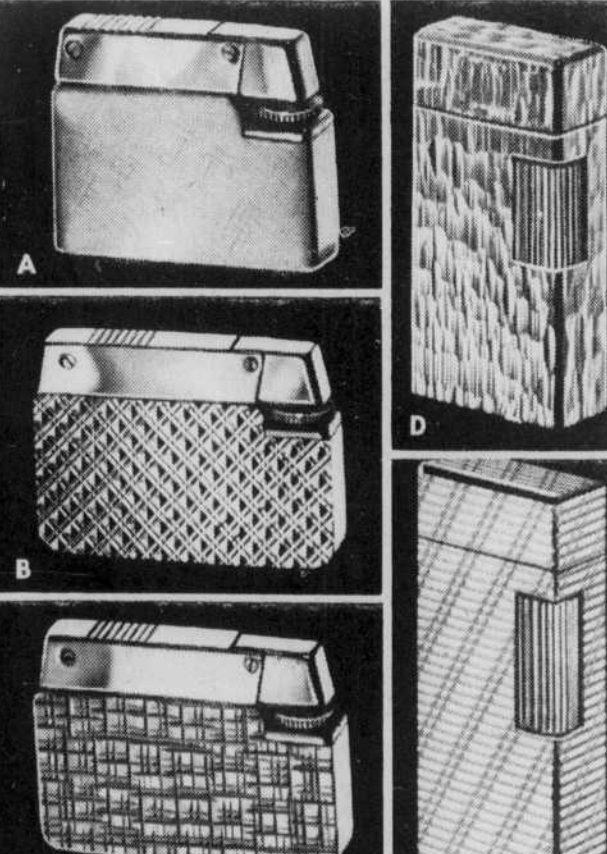
5316, avenue du Parc, 272-8224

Déjeuners d'affaires
du lundi au vendredi de midi à 2:30 P.M.
Dîners de 6 P.M. à Minuit
Tous les jours, sauf le dimanche

Salons particuliers sans frais

DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M.

'Diplomat'



une innovation suisse dans le design et la précision

LE DIPLOMAT est un briquet moderne, un accessoire élégant qui s'harmonise à la chaîne dorée de son collier ou à ses bijoux modernes. Les Suisses ont cette passion pour la précision, le design et l'esthétique qui se retrouve dans ces trois modèles offerts parmi tant d'autres chez Birk's.

A. LE DIPLOMAT "Mini", petit et léger, se range dans un paquet de cigarettes. Argent satiné et doré. \$26.50
B. LE DIPLOMAT "Medium", légèrement plus gros que le "Mini", entièrement doré. \$26.50. C. Un autre "Medium", filigrane chromé. \$25.00. D et E. LE DIPLOMAT "Derby", format pour hommes et femmes, choix de plusieurs finitions inusitées. Plaqué or, \$75.00; en plaqué argent, \$65.00.

Garantie entière et sans condition. Approvisionnement de pierres et de butane.

BIRKS JOAILLIERS

Un dîner annuel au Reine Elizabeth

cest tout un dîner annuel!

Tenez-le au grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes. Communiquez aujourd'hui avec le service des banquets à 861-3511.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada

Pour un être qui vous est cher

...trois bagues au choix

Trois magnifiques nouvelles bagues créées dans les studios de nos joailliers... en or, avec pierres précieuses.

De haut en bas. Six diamants sur or jaune 14 ct., \$275. Rubis et diamants sur or jaune 18 ct., \$350. Saphirs et diamants sur or jaune 18 ct., \$200.

Faites-lui cette surprise!

BIRKS JOAILLIERS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

fonction publique municipale

PRODUCTIVITÉ
(Organisation - Génie Industriel)
Salaire initial jusqu'à \$18,000.

Pour réaliser l'objectif d'améliorer la productivité de son personnel, la Ville de Montréal est en voie de former une équipe de spécialistes dans ce domaine, dont le rôle général sera d'analyser la situation actuelle de la productivité à la Ville, de concevoir des programmes à court et à long terme visant à l'améliorer, d'en surveiller l'implantation et d'en évaluer les effets.

Les candidats devront détenir un grade universitaire dans l'une des disciplines suivantes: génie industriel, administration, économie, ou toute autre discipline jointe à une expérience appropriée. Une bonne connaissance des relations humaines et une expérience éprouvée dans ce domaine est essentielle. Les candidats devront aussi posséder un certain nombre d'années d'expérience dans quelques-uns des domaines suivants:

- étude des processus administratifs
- analyse des méthodes de travail
- établissement des normes de rendement
- analyse d'équipement, d'aménagement des locaux, etc.
- organisation et génie industriel en général.

Le traitement initial sera déterminé en fonction des qualifications des candidats.

S'inscrire en complétant le questionnaire demande d'emploi qui s'obtient au Service du Personnel ou en faisant parvenir votre curriculum vitae à:

Hôtel de Ville
275 est, rue Notre-Dame
suite 416
Montréal H2Y 1C6

Téléphone: 872-3236 ou 37



VILLE DE MONTRÉAL

NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD

La Commission sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants:

FRANÇAIS - Au niveau de 10e et 11e année
Seules les demandes de professeurs qualifiés seront prises en considération.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
North Island Regional School Board
4335, boul. Notre-Dame
Chomedey, Laval, P.Q.
688-4020

MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.

demande un

Agent de recrutement et de sélection

Fonctions:

Appliquer les politiques de gestion du personnel en matière de recrutement, tests, sélection classification, évaluation, promotion, transfert.

Exigences:

- Posséder de préférence un baccalauréat en relations industrielles ou étudiant pour l'obtention d'un baccalauréat.
- Expérience en technique d'entretien et de sélection serait un atout.

Veillez adresser votre curriculum vitae complet avant le 6 décembre 1973 au:

Directeur du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310, boul. Cartier
Laval, Qué.

Concours 47-73

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

Professeurs au cours secondaire

Musique:

- Hommes et femmes

Enseignement:

- Instruments à vent (Harmonie scolaire)
- Flûte à bec
- Guitare classique

Exigences:

- Baccalauréat en musique ou l'équivalent
- Brevet d'enseignement de préférence
- Expérience de l'enseignement collectif si possible.

Traitement:

- Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande le plus tôt possible en composant 525-6311, poste 267.

Le secrétaire général
Sylvio de Grandmont.

ADJOINT AU VICE-RECTEUR
À LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

- Sous la direction du vice-recteur à la recherche:
- participe à l'élaboration des politiques qui régissent le secteur de la recherche à l'Université;
- seconde le vice-recteur dans la coordination des activités des centres de recherche;
- Prépare à l'intention du vice-recteur des documents de travail concernant toute question relevant des fonctions de ce dernier et suit lui-même l'évolution de certains dossiers;
- représente le vice-recteur à des réunions de comités et à des fonctions officielles.

Qualifications:

- Diplôme universitaire; un certain nombre d'années d'expérience pertinente dans une institution d'enseignement ou dans une grande entreprise publique ou privée.
- Aptitudes marquées pour l'analyse et la synthèse.
- Aptitudes à rédiger bien et rapidement en français.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.
Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir un curriculum vitae complet à:

Directeur du Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, Qué.

INFIRMIERS(RES) AUTORISÉS(ES)

EXIGENCES:

Doit posséder un post-scolaire en psychiatrie et 1 an d'expérience ou l'équivalent.

DÉPARTEMENT:

Psychiatrie infantile

Envoyer curriculum vitae avant le 7 décembre 73

Directeur du Personnel
Hôtel Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec
1 Ave. du Sacré-Cœur
Québec 8
P.Q.

AGENT DE RECHERCHE

Fonctions:

- Sous la direction du directeur:
- effectuer les enquêtes;
- recueillir et colliger l'information;
- programmer la mise en oeuvre de projets;
- Coordonner les travaux de recherche exécutés par des stagiaires ou confiés à des consultants.

Exigences:

- 17 années de scolarité ou l'équivalent.
- 2 années d'expérience dans l'utilisation des techniques de la recherche.
- Connaissance du milieu scolaire.

Salaire:

Selon les qualifications.

Les candidats devront adresser leur curriculum vitae avant le 7 décembre 1973 à:

**L'Association des Commission Scolaires
de la Région de Montréal**
a/s Le Directeur
2425 De Salaberry, bureau 120
Montréal, Qué.
H3M 1L2

Techniques auxiliaires de la justice

Professeurs à temps partiel ou à la leçon, pour les cours:

- Administration de la justice (310-202-71)
- Criminologie juvénile (310-401-71)
- Techniques d'entretien et d'interview 1 (310-414-71)

Exigences:

- Licence en droit, pour le cours no 310-202-71.
- Maîtrise en criminologie, pour les cours nos 310-401-71 et 310-414-71.
- Une expérience clinique serait préférable pour le cours no 310-414-71.

Date d'entrée en fonction:

Janvier 1974.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 décembre 1973 au:



Service du personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal H1X 2A2

DIRECTEUR DE
LA FORMATION

Une entreprise nationale, dont le siège social est situé à Montréal, requiert les services d'un directeur de la formation.

Le candidat choisi sera responsable:

- Des programmes de formation du personnel des cadres.
- De la mise au point de systèmes d'évaluation du rendement et du développement.
- De la coordination et de l'application de la politique linguistique.
- De la coordination et de l'interprétation de la politique en matière de formation.

Qualifications:

- Formation universitaire.
- Minimum de 3 ans d'expérience en formation.
- Bilingue.

L'entreprise offre un excellent programme d'avantages sociaux.

Salaire à discuter.

Écrire à:

Case 2137, Le Devoir
Montréal, Qué. H2Y 1X1

toronto

Un soulagement...

Il y a eu hier à la Bourse de Toronto une forte reprise. Elle se manifestait à la suite de deux séances de baisses considérables. L'indice de l'or a clôturé à un niveau sans précédent et les industrielles ont enregistré leur meilleur gain depuis plus de quatre mois. Disons enfin que l'activité a été grande tout au cours de la séance.

L'indice de l'or grimpe de 13.7 et atteint 329.57. C'est sa plus forte avance depuis le 30 mai, alors qu'il avait monté de 24.4 points. On attribue cette montée en flèche à la hausse considérable du prix de l'or sur les marchés d'outre-mer. Les gains l'ont nettement emporté sur les baisses par 381 contre 175 alors que 244 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 3.01 millions d'actions d'une valeur totale de \$30.77 millions, au regard de 3.52 millions d'actions d'une valeur totale de \$35.51 millions la veille.

Les pâtes et papiers, les aciéries, les communications et les boissons alcooliques sont au nombre des plus forts gagnants.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	12511	11114	11	11 1/4	Alminex	9055	765	740	765 +35
Abitibi 7/32	200	531/4	51/4	51/4 - 1/4	Alum 4 1/2	80	535	55	55
Acklands	1000	111/4	11 1/4	11 1/4 - 1/4	Am Larder	2500	52	52	52 + 4
Acme Gas	700	12	12	12	Am Eagle	500	85	85	85 - 3
Acres Ltd	855	111/4	11	11 1/4 - 1/4	Brou R	4100	44	44	44 + 1
Acres A pr	305	444	43 1/4	43 1/4 - 1/4	A Quasar P	2100	513	513	513 - 1/2
Acres wt	5330	180	170	180 + 5	Andres W	2105	525	24 1/2	24 1/2
Advocate	1300	130	130	130 - 8	Anglen	100	177 1/2	177 1/2	177 1/2 - 1/2
Affon Min	1200	740	740	740 + 45	Ang CT 315	45	540 1/4	40 1/4	40 1/4
A.G.F.M.	470	365	365	365	Aquitaine	5641	27 1/4	26 1/4	27 1/4 + 1 1/4
Agnie E	10804	575	540	570 + 45	Argosy	1000	18	18	18 - 2
Agra Ind	2762	111/4	10 1/4	11 1/4 + 1/4	Argus B pr	125	534	34	34
Akaiicho	8300	122	119	120 + 5	Argus C pr	825	512 1/4	12 1/4	12 1/4 + 1/4
Albany	12100	74	65	68	Argus 260 p	50	533 1/4	33 1/4	33 1/4 - 1/4
Al East G	8401	730	720	725 + 10	Asama	10630	13 1/4	12 1/4	13 1/4 + 1/4
Alta Gas A	5780	111	10 1/4	11 + 1/4	Asbestos	200	181 1/2	18 1/2	18 1/2 + 1/4
Alta G C p	50	56 1/4	56 1/4	56 1/4 + 1/4	Ashtand C	132	512 1/4	12 1/4	12 1/4 + 1/4
Alican	21365	536 1/4	56	56 1/4 + 1/4	Ashland pr	700	525	24 1/2	24 1/2
Algo Cent	620	131 1/4	13 1/4	13 1/4 + 1/4	Asoc Porc	2441	85	83	83 + 3
Alma	13185	220 1/4	19 1/4	20 + 1/4	Atco Ind	1750	151 1/2	15 1/2	15 1/2 + 1/4
Alliance B	620	58 1/4	8 1/4	8 1/4 - 1/4	Ati C Cop	500	52	52	52

National Harbours
BoardConseil des Ports
NationauxDIRECTEUR
DE LA
PLANIFICATION
ET DU
DEVELOPPEMENT

Le fusionnement de plusieurs services du Conseil des ports nationaux a conduit à la formation d'une Direction de la planification et du développement. Le nouveau poste supérieur qui y est attaché sera situé au Bureau central d'Ottawa et comportera des responsabilités d'envergure nationale dans les secteurs généraux de la planification des installations, de l'économie, de la recherche et de la mise en marché. La nouvelle Direction devrait assurer une base solide pour la coordination de ces diverses fonctions.

Le Conseil des ports nationaux administre les ports placés sous son autorité sur une base régionalisée et décentralisée. Une bonne partie du travail de la Direction sera effectuée par un personnel travaillant à l'extérieur d'Ottawa mais c'est au Directeur qu'il incombera d'assurer la coordination d'ensemble.

Les candidats devraient posséder des qualifications professionnelles dans un ou plusieurs des secteurs indiqués ou avoir une vaste expérience pratique dans des disciplines connexes comme le génie ou la gestion des affaires. Le nouveau poste exigera de nombreuses consultations à l'échelon le plus élevé du Conseil des ports nationaux. Sans être absolument essentielle, l'aptitude à travailler dans les deux langues officielles du Canada serait une qualité souhaitable. Le traitement se situera dans l'échelle SX1, c'est-à-dire entre \$23,500 et \$30,000 à ce moment et se situant entre \$25,000 et \$32,000 à partir du 1^{er} avril 1974.

LIEU DE
TRAVAIL:
OTTAWA

Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être envoyées à:

Monsieur F. B. Ellam,
Secrétaire de la corporation,
Conseil des ports nationaux,
Place de Ville, Tour "C",
330, rue Sparks,
Ottawa, Ontario. K1A 0N6
Tél.: (613) 992-0180

LES AGENTS
DE CHANGEMENT

Les défis à relever ne vous effraient pas: vous avez confiance en votre jugement et vos aptitudes au travail sont nettement au-dessus de la moyenne. Vos succès professionnels vous ont déjà permis de constater que votre carrière sera jalonnée de réalisations importantes.

Notre firme, par l'ampleur et la variété des travaux qu'on lui confie, vous offre l'occasion d'utiliser toutes vos ressources. Le contexte est stimulant et notre équipe compte déjà bon nombre de jeunes professionnels de votre trempe. Vous aurez l'occasion d'imprimer votre marque par les changements que vous proposerez, aussi bien dans la grande et la petite entreprise que dans des organismes publics ou para-publics.

Le travail est exigeant parce qu'il requiert des aptitudes à concevoir des solutions pratiques qu'il faut ensuite mettre en oeuvre.

SYSTÈMES DE GESTION

De préférence un diplômé universitaire, C.A., C.G.A. ou R.I.A. avec quelques années d'expérience dans l'industrie où ses réalisations l'auront fait progresser rapidement.

Il sera familier avec les systèmes d'information modernes. Une bonne connaissance des ordinateurs serait un atout précieux.

Si le défi vous intéresse et que vous possédez des aptitudes éprouvées pour les communications à tous les niveaux de l'entreprise et des talents pour la formulation de vos idées, nous vous prions d'envoyer votre curriculum vitae à J. Claude Allard, à notre bureau de Montréal ou à Pierre Mantha, à notre bureau de Québec, sous enveloppe portant l'inscription "Dossier no 200".

Les candidats qui rencontreront nos exigences professionnelles jouiront de conditions d'emploi à la mesure de ce qu'ils ont à offrir. Postes à Montréal et à Québec.

**Price
Waterhouse
et Associés**
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

Power Corporation
Nomination

PIERRE GENEST, c.r.

Les administrateurs de Power Corporation of Canada, Limited annoncent la nomination de M. Pierre Genest, c.r. à titre de membre du conseil d'administration.

M. Genest est un des associés de l'étude légale Cassels, Brock de Toronto.

Camp RL	705	562	60	61 + 4
Campau A	2304	59	9	9 - 3/4
Campau Jp	800	510 1/4	10 1/4	7 1/4 - 3/4
Can Sem L	1322	512 1/4	12 1/4	12 1/4 - 1/4
Ccm r	119380	7	4	5
Cem L p	275	517 1/4	17 1/4	19 1/4 - 3/4
C Gen	11600	210	195	198 + 7
Can Mat A	132	527 1/2	27 1/2	27 1/2 - 1/2
C Nor West	1900	735	720	720 - 5
C Parks C	3925	524	23 1/4	23 1/4 - 1/4
Can Perm	3830	519 1/4	18 1/4	19 1/4 + 1/2
CS Pete	29335	520	480	520 + 45
CS Per w	17400	40	28	40 + 12
CSL pr	240	430	430	430
C Tung	7025	300	290	292 + 3
C Bonanza	6250	170	165	170 - 1/4
C Cable w	320	315	315	315
Cdn Chem	15060	55 1/4	5 1/4	5 1/4 + 1/4
C Curtis	1200	60	55	60 - 5
C Equity	225	515 1/4	15 1/4	15 1/4 - 1/4
CE Gas	14500	395	380	390 + 10
C Found pr	181	510 1/4	10 1/4	10 1/4 - 1/4
C Invco	385	572 1/2	72 1/2	72 1/2 - 1/4
C Hornestd	5875	720	690	720 + 35
C Hydr	1750	57 1/4	7 1/4	7 1/4 - 1/4
C I	14366	528 1/4	28 1/4	28 1/4 + 1/2
C Ind Gas	4503	59	9	9 + 1/4
CIL	1740	517 1/4	17	17 1/4 + 1/4
CLT Pete	6300	50	20	20
C Manoir	800	360	360	360 + 10
C Malart	1000	35 1/2	35 1/2	35 1/2 + 1/2
C Marconi	1900	350	8 1/4	8 1/4 - 1/4
C Memorial	325	355	350	350
C Merrill	500	460	460	460 + 10
C Occidental	700	511 1/4	11 1/4	11 1/4 + 1/4
CP Inve pr	6304	532 1/2	31 1/2	32 1/2 + 1/4
CP In w	11680	340	325	335 + 25
CP Ltd	46964	515 1/4	15 1/4	15 1/4 + 1/2
CPL A p	29	510 1/4	10 1/4	10 1/4
C Reserve	1000	530	520	530 + 5
C S	100	510 1/4	10 1/4	10 1/4 + 1/4
Cdn Sup O	4275	559 1/2	58 1/2	59 1/2 + 1/4
Cdn Tire	840	549 1/4	48	48
Cdn Tire A	848	550 1/4	49 1/4	49 1/4 + 1
C Utilities	100	510	10	10
C Util 4 1/2	30	555	55	55 - 9
C Util 5 1/2	1290	520 1/2	20 1/2	20 1/2 + 1/4

Le colloque de la Chambre de commerce

Comment articuler le développement régional?

Par Michel Guénard

Ce matin s'ouvre à la Maison du Commerce un important colloque réunissant quelques 150 industriels québécois sur le "développement économique régional". Organisée par la Chambre de Commerce du district de Montréal, la rencontre permettra aux hommes d'affaires de se familiariser avec un sujet dont la gravité vient d'être en quelque sorte "dramatisée" par la publication d'une importante étude du Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal.

En effet, deux économistes du CRDE, MM Poulin et Dion, ont remis à la Chambre une analyse tant conceptuelle qu'historique des "disparités régionales au Canada et au Québec et des politiques et programmes mis sur pied pour y pallier au cours de la période 1960-1973." Une des grandes conclusions de l'étude explique que la dernière décennie a été marquée par un manque évident de coordination entre les politiques régionales, d'une part, et les politiques nationales, d'autre part. Il en a résulté des "situations qui, pour le Québec en particulier, se sont traduites par un ralentissement dramatique de la croissance et même par un affaiblissement structurel de l'économie."

Le document de cent pages, préparé par les chercheurs du CRDE servira de dossier de référence au colloque d'aujourd'hui et se veut un tremplin pour la mise au point de "nouvelles politiques canadiennes et québécoises" en matière de développement régional.

Cette rétrospective économique servira de toile de fond aux nombreux participants qui pourront ainsi mieux situer la démarche actuelle des deux paliers de gouvernement en vue de définir et d'articuler de "nouvelles politiques" de développement régional.

A cet égard, le document économique du CRDE comprend deux volets qui se veulent une analyse serrée des différents indicateurs économiques utilisés pour mesurer et quantifier les écarts régionaux à l'intérieur d'un même pays ou d'une même province. L'application pratique de ces outils, le tâtonnement politique des gouvernements au début des années 60, le pénible rodage des programmes; tout ça est raconté et commenté dans la seconde partie du document.

Dès le début de leur travail, les chercheurs du CRDE visent à isoler les grandes tendances des variables économiques les plus usuelles pour identifier les disparités régionales d'un pays. Aussi

par un examen critique du taux de croissance de la population, du revenu personnel per capita, de l'emploi et du chômage dans chacune des régions du Canada, MM Poulin et Dion en viennent-ils à mettre en lumière le rythme et le degré de convergence (amenuisement des disparités régionales) ou de divergence (accroissement de ces mêmes disparités) à travers l'espace-temps de notre développement industriel.

Les auteurs ajoutent cependant cette réserve que "si les différents indicateurs constatent l'existence des disparités, en mesurent les effets, etc, ils ne peuvent par contre en déterminer les causes."

A titre d'exemple, les chercheurs du CRDE écrivent qu'au niveau de la croissance de la population canadienne, "la période 1966-71 semble avoir accentué les disparités constatées lors de la période précédente. Ainsi en 1961, l'Ontario représentait 34,2% de la population canadienne et le Québec 28,9%. Dix ans plus tard, l'Ontario passait à 34,7% alors que le Québec voyait sa population régresser à 28%." Si l'on ajoute à cela les taux de participation de la population active (14 ans et plus) on voit que l'Ontario

vient en tête avec 59,1% contre 54,7% pour le Québec.

Ces différentielles au niveau des populations peuvent sembler relativement faibles, sauf qu'elles sont symptomatiques d'un certain degré de dynamisme économique qui transparaît rapidement lorsqu'on procède à une ventilation canadienne des revenus per capita. On se rend compte qu'en 1971 l'Ontario venait au premier rang avec \$3,967 par tête d'habitant alors que le Québec occupait le sixième rang avec \$3,027. L'évidence à souligner, c'est que l'écart entre les deux provinces s'est accentué de \$325 au cours de la période 1966-71. A ce sujet, on ne saurait trop minimiser l'apport économique bénéfique de l'émigration européenne vers l'Ontario au cours de cette même période.

Cette même démarche analytique a été faite en regard des dix régions administratives du Québec avec le résultat que la région de Montréal maintient sa nette position dominante par rapport au reste de la province depuis le début des années 50. De plus, les chercheurs ont constaté la "persistance de la situation défavorable de la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, et

cela, en dépit d'une amélioration du revenu per capita de ses habitants." Dans cette première partie de leur travail, les économistes de l'Université de Montréal en arrivent à ce constat un peu amer: "L'impossibilité de conclure à une atténuation décisive des disparités entre les régions du Québec."

La deuxième partie de l'étude traite abondamment des multiples programmes de développement régional conçus tant par Ottawa que Québec au cours des derniers dix ans. Après avoir fait une sorte de bilan provisoire de l'action du ministère de l'Expansion économique régionale, les auteurs en concluent que "sans stratégie de développement régional et inter régional, les programmes mis en oeuvre n'avaient que des effets disparates, incapables d'infléchir les tendances de fond qui créaient les disparités de croissance entre les diverses régions."

Parmi les personnalités attendues au colloque, mentionnons MM Paul Normandeau, sous-ministre du MEER, Yvon Tremblay, directeur de l'OPDQ, Stan Czumanski, de l'Université Cornell, Fernand Martin de l'Université de Montréal, Jean-Guy Caron, directeur de l'Office d'expansion économique de la CUM, Lucien Saulnier, président de la Société de développement industriel, et Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal.

Malgré le spectre du chômage

La Bourse de New York renverse sa tendance

WASHINGTON (AFP) — Les responsables américains s'efforcent de dissiper l'impact des déclarations alarmistes des milieux industriels en soutenant que les réactions de Wall Street, qui a encore perdu 7 points mardi, sont "exagérées", et qu'il n'y a aucun risque de récession de l'économie américaine pour 1974.

De fait, un renversement de tendance s'est dessiné hier à Wall Street où l'indice Dow Jones a grimpé de 22 points.

Les prises de positions des milieux industriels sur une forte augmentation du chômage ne doivent d'ailleurs pas être prises au pied de la lettre, selon les observateurs, de nombreux secteurs, dont l'automobile et la sidérurgie, attendent l'autorisation d'augmenter leurs prix, dans le cadre des contrôles toujours en vigueur et il est de bonne guerre dans ces conditions qu'elles présentent leurs difficultés sous le plus mauvais jour.

C'est dans l'industrie pétrochimique que la

situation paraît la plus préoccupante. Si l'on en croit les déclarations des responsables du secteur des plastiques, les licenciements pourraient dépasser 500.000 salariés en 1974 dans la pétrochimie.

La sidérurgie américaine prévoit de son côté de mettre en chômage entre 30.000 et 40.000 personnes l'année prochaine.

Il n'apparaît pas encore clairement comment l'industrie automobile va faire face aux mêmes problèmes d'approvisionnement qui sont aggravés par une mévente des grosses voitures. Il n'est pas certain que l'exemple de General Motors qui a choisi de fermer pendant une semaine 16 de ses usines en décembre, soit suivi par les autres constructeurs qui pourraient eux, procéder à des licenciements.

Certains économistes privés tablent maintenant sur un taux de chômage de 8 pour cent à la fin de 1974 contre 4,5 pour cent actuellement, si l'embargo du pétrole arabe continue.

Ces prédictions sont nettement plus élevées que celles de l'administration qui n'envisage pas que le taux de chômage dépasse 6 pour cent l'année prochaine. Ce taux signifierait cependant que 1,3 million de chômeurs viendraient s'ajouter aux 4,5 millions qui sont actuellement recensés officiellement.

Le gouvernement américain a annoncé hier l'octroi dès le début de l'année prochaine des premières concessions pour l'extraction de pétrole à partir des schistes bitumeux, qui pourraient fournir jusqu'à un million de barils de pétrole par jour aux États-Unis vers 1985.

Un poids de \$13 milliards

Le surplus des réserves de change des pays arabes producteurs de pétrole s'élèverait, fin 73, à environ treize milliards de dollars, nets des engagements extérieurs, et atteindra 100 milliards de dollars dans les années 1980, écrit la revue "Banques", publiée par l'Association des banques libanaises.

"Le potentiel économique de pays comme l'Égypte, la Syrie, le Soudan, le Nord-Yemen et le Maroc est extrêmement large et n'a pu faire l'objet d'une exploitation systématique faute de ressources financières suffisantes", affirme la revue qui indique que l'Arabie Saoudite et la Libye envisagent de créer leurs propres institutions financières.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Provinciale: l'actif dépasse \$2 milliards

L'actif de la Banque Provinciale, au 31 octobre 1973, atteint \$2,089,586,952 comparativement à \$1,828,590,606 l'an dernier; il s'agit d'une progression de 14,3%. Le total des prêts se chiffre par \$1,284,619,439 au regard de \$989,289,657 en 1972, soit 29,9% de plus. L'ensemble des dépôts a progressé de 13,7% et totalise \$1,972,385,145 répartis

ainsi: \$1,451,802,016 en dollars canadiens et \$520,583,129 en devises étrangères.

Les revenus s'élèvent à \$159,034,085 et montrent un taux de croissance de 39,2%; par contre, on constate que les dépenses se sont accrues de 41,9% pour atteindre \$138,703,098. Le solde des revenus s'établit à \$20,330,987 soit

une progression de 23,4% sur l'exercice précédent.

Une fois déduits les impôts sur le revenu et après affectation aux réserves pour éventualités d'un montant de \$3,800,000, les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$6,400,987. Il s'agit d'un gain de \$1,15 par action, sur une moyenne durant l'exercice de

5,561,032 actions entièrement payées, comparativement à \$1,07 sur 5,200,000 actions pour l'exercice précédent. On se souviendra qu'en mars 1973, une émission de 650,000 actions était offerte aux actionnaires. Les dividendes versés s'élèvent à \$4,582,259 ce qui équivaut à 83 cents par action en comparaison de 76 cents en 1972.

L'actif des actionnaires s'établit à \$56,860,272 au 31 octobre 1973, comparativement à \$46,020,619 un an auparavant. Quant à la réserve pour éventualités, elle a été portée de \$16,068,356 à \$20,218,580, dont \$17,086,883 font partie de la réserve générale et \$3,131,697 de la réserve libre d'impôt.

L'or passe de nouveau \$100

PARIS (AFP) — Une véritable ruée vers l'or a provoqué hier à Paris une hausse spectaculaire du napoléon, pièce française de 20 francs, qui a battu tous ses records historiques, en atteignant 132 francs.

Cette ruée sur ce qui a toujours été la valeur refuge du petit épargnant français n'est toutefois que l'image, amplifiée sans doute, d'un mouvement qui a pris naissance à Londres dès mardi et s'est accéléré mercredi dans des proportions extraordinaires.

Le prix de l'or est passé de \$90 l'once mardi matin, à \$92 mardi après-midi, pour atteindre \$101,5, au deuxième fixing, hier après-midi, soit une montée de \$11,5 en deux jours.

Tous les autres marchés ont naturellement suivi.

L'or a toujours été le baromètre de la peur et on laisse entendre, sur le marché de Paris, que les capitaux libérés sur le marché des valeurs après la chute verticale des cours des quatre derniers jours se sont reportés sur l'or.

A Londres, on donne la même explication, en y ajoutant une déclaration de M. George Shultz, qui a laissé entendre que la réforme du système monétaire international pourrait être encore retardée et qu'il y avait une possibilité d'accroissement des achats d'or de la part des pays pétroliers.

Au-delà de ces explications, de telles hausses montrent à

quel point la crise pétrolière et ses très possibles répercussions économiques inquiètent les milieux financiers.

Baisse du dollar canadien

Le dollar US a monté de 1-50 hier à Montréal et y a atteint \$1,00 1-50 et la livre sterling y a baissé de 1 4-5 et fermé à \$2,33 13-20.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-50 et fermé à \$0,99 49-50 et la livre sterling y a baissé de 1 19-25 et fermé à \$2,33 69-100.

bénéfices

Banque Canadienne Nationale, pour l'année qui s'est terminée le 31 oct. dernier, \$12,500,000-\$1,78 l'action, au regard de \$8,200,000-\$1,17.

Camflo Mines, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$3,108,000-91 cents l'action, au regard de \$1,245,000-37 cents.

Douglas Leasholds, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$113,000-14 cents l'action, au regard de \$122,000-15 cents.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque se tiendra au siège social, dans l'édifice de la Banque Royale du Canada, Place Ville-Marie, Montréal, le jeudi 10 janvier 1974 à 11 heures du matin.

Le conseil d'administration

R. C. Frazee
vice-président exécutif et directeur général en chef

Montréal, Québec, le 27 novembre 1973.

Les "bleus" de l'impôt...

... prendront une teinte plus gaie, si vous diminuez vos impôts et préparez vos "vieux jours" à l'aide d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturiers. C'est un ami... qui s'y connaît!



PIERRE AGOURI
Edifice C.I.L.
Suite 1658
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

ManuVie
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers

L'Institut des

AUDITEURS PUBLICS ACCRÉDITÉS

Association de comptables professionnels

incorporée en vertu de Lettres Patentes émises par le Parlement canadien

M. Ralph M. Bell, A.P.A., secrétaire chapitre du Québec

670, avenue Hyde Park, Dorval, Québec

Code postal H9P 1Z6 **Tél.: 636-0211**

Autres chapitres en Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique

Quelle que soit la province au Canada, on ne doit pas interpréter cette annonce comme une offre publique des valeurs mentionnées ci-après. Une telle offre est faite seulement quand un prospectus a été accepté pour inscription par une commission de valeurs mobilières ou tout autre organisme semblable autorisé dans une province.

NOUVELLE ÉMISSION

TransCanada PipeLines Limited
(Incorporée en vertu des lois du Canada)

\$100,000,000

Débtures à fonds d'amortissement 9%, Série E
(non-garanties)

Seront datées du 12 décembre 1973

Vieront à échéance le 20 décembre 1993

Prix: 99.50

L'offre est faite uniquement par le prospectus. On peut en obtenir des exemplaires chez les soussignés ou tout autre distributeur qui peut légalement offrir ces valeurs dans cette province.

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée McLeod, Young, Weir & Company Limitée	Wood Gundy Limitée Midland-Osler Securities Limitée
A. E. Ames & Co. Limitée	Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited
Richardson Securities of Canada	Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
Greenshields Incorporée	Fry Mills Spence Limitée
Walwyn, Stodgell & Gairdner Ltd.	Cochran Murray Limitée
Lévesque, Beaubien Inc.	René T. Leclerc Incorporée
Pemberton Securities Limitée	Equitable Securities Limitée
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée	Collier, Norris & Quinlan Limitée
Doherty McCuaig Limitée	Graham, Armstrong Securities Ltd.
J. T. Gendron, Osler Inc.	Odlum Brown & T. B. Read Ltd.
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.	R. A. Daly & Company Limitée
	Brault, Guy, Chaput Inc.
	Pitfield, Mackay, Ross & Company Limitée
	Burns Bros. and Denton Limitée
	Bankers Securities of Canada Limitée
	Bell, Gouinlock & Company Limitée
	Cragg & Ostiguy Inc.
	Wills, Bickle & Company Limitée
	Houston, Willoughby and Company Limitée
	Bongard, Leslie & Co. Ltd.
	Tassé & Associés, Ltée
	Scotia Bond Company Limitée

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

La crise de l'énergie et le hockey professionnel

NEW YORK (PA) — Le vice-président de la ligue Nationale de hockey, Don Rock, a laissé entendre, hier, que les activités de la ligue pourraient être perturbées si la crise du pétrole nécessitait une restriction dramatique de la circulation aérienne nolisée.

A l'occasion d'une entrevue qu'il accordait à l'issue d'une réunion des gouverneurs de la ligue, Ruck a admis que les activités de la L.N.H., soit 78 matches pour chacune des 16 équipes, ne pourraient se poursuivre si les vols nolisés devaient être réduits. Il a expliqué que les courts délais entre chacune des parties obligent les clubs à s'embarquer à bord d'avions spécialement affrétés.

On sait que le président Nixon a ordonné une réduction de 15% du combustible destiné aux avions. Cette mesure doit entrer en vigueur le 7 janvier prochain. La United Airlines a déjà indiqué son intention de décommander près de 100 vols quotidiens. Elle congédierait aussi quelque 1,000 employés, dont 500 pilotes.

Les dirigeants de la ligue Nationale sont à préparer un système de transport d'urgence pour les équipes car "même si nous voulions réaménager le calendrier, il nous serait impossible de le faire", a expliqué un porte-parole. Les amphithéâtres où se déroulent les matches sont souvent loués à l'avance pour d'autres événements et le calendrier de la ligue est préparé en conséquence, même sur le rapport des heures de présentation des parties.

Ruck a mentionné un autre problème, soit que les restrictions gouvernementales en matière d'énergie allaient peut-être forcer la direction des divers amphithéâtres à réduire les combustibles destinés à la réfrigération des patinoires.

De plus, une baisse dans l'éclairage des patinoires pourrait affecter la télédiffusion en couleurs des parties. Le président Clarence Campbell a aussi expliqué que la même compagnie assurait tous les vols nolisés mais à la condition que chaque équipe ne transporte qu'une équipe à la fois. Autrement dit, transporter deux clubs sur un même avion serait impossible parlant assurances.

Me Campbell a encore dit que tout en étudiant le problème du club Oakland on avait aussi étudié un changement de propriétaire à Vancouver. Le président Tom Scallen, des Canucks, a en effet porté en appel une condamnation de 4 ans de prison qui lui a été imposée pour avoir volé \$3 millions de la corporation exploitant le club. Si son appel est rejeté, a dit Campbell, Scallen accepterait de vendre ses parts majoritaires à un certain prix. Entre-temps, Scallen doit remettre "une somme substantielle" empruntée à la ligue.

Pour revenir à la crise de l'énergie, disons que les équipes canadiennes, non seulement de la ligue Nationale mais aussi de l'Association Mondiale, ne sont pas trop inquiètes même si elles devront affronter quelques petits ennemis.

A Vancouver, le directeur général Hal Laycoe a dit que les Canucks avaient eu quelques problèmes lors d'envoies aux États-Unis mais aucun au Canada. A Montréal, un représentant du Canadien a expliqué que le club n'employait que des vols nolisés canadiens et qu'aucun ennui d'importance majeure n'était prévu. A Toronto, le surintendant Don McKenzie du Maple Leaf Gardens a déclaré que rien n'avait encore été discuté mais qu'il rencontrerait bientôt la direction au sujet de la possibilité de réduire huile et électricité.

Bill Hunter, directeur général des Oilers d'Edmonton, a dit pour sa part qu'on avait minutieusement étudié la situation et que les arrangements nécessaires avaient été pris afin d'assurer que le club n'aurait pas de problèmes de transport.

A Winnipeg, le directeur général Annis Stukus a dit que le seul problème était que les Jets devaient jouer à Boston le 22 décembre et, ensuite, à New York le lendemain. Mais maintenant que la concession newyorkaise a été démenagée à un amphithéâtre près de Philadelphie, il n'a pu trouver de vols en direction de cette ville. L'équipe pourrait donc être obligée de voyager par autobus nolisé.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

2345 est. Belanger, Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Jocelyn D. Viau, C.A.
Alain Robin, C.A.
Jean Jacques Robin, C.A.
J. Serge Viau, C.A.
Wagdy Bayou, C.A.
Jacques R. Chablon, C.A.
Jacques Viau, C.A.

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AIDE MENAGÈRE demandée, pour faire cuisine générale, nourrie et logée. Très bon salaire. Autres légers travaux domestiques. Tél.: 489-7507 30-11-73

GOUVERNANTE: professionnelle, recherchée pour prendre soins, à plein temps, de 2 filles (3 et 5 ans) et voir à l'entretien général de la maison. Chambre privée. Rémunération généreuse. Case postale 1722. Place d'Armes ou 879-2214 soir: 672-7922 (30-11-73)

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067 (31-12-73)

LIQUIDATION COMPLETE d'une maison de 8 pièces incluant: lit double — cuivre; meubles Victorien, sofa Empire; table à café; tapis; chandeliers de cristal; porcelaine, etc. 764 avenue Pratt, Outremont. (3-12-73)

ANTIQUITES À VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables rectangulaires — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350 (7-12-73)

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin, buffet — 2 corps avec corne et piétement éboulés, coffre en pin. Tél.: soir 526-4278 (3-12-73)

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin, du XVIII et XIX siècles: armoire à seaux, très belle encoignure vitrée, table de cuisine à entresoie en H, chaises québécoises à fond tressé, lit à quenouille, etc. Tél.: soir 584-2631 R. Coutu, 38 Richelieu, Village St-Charles sur Richelieu. 3-12-73

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 867-0774. (J.N.O.)

APPARTEMENT À PARTAGER

Appartement à partager avec étudiant à Outremont. Tél.: 277-9263. 1-12-73

APPARTEMENTS À LOUER

2201 EDOUARD-MONTPETIT, app 8, 5^e, disponible 1^{er} janvier. Tél.: jour 343-6496, soir 739-9744. 1-12-73

ILE DES SOEURS: sous-location, 3^e, ter plancher, \$169. Dwelling Location, courtiers, 844-3941. 30-11-73

ILE DES SOEURS: sous-location, luxueux, grand 4^e, 2 chambres à coucher, garage \$275. Dwelling Location, 844-3941, courtiers. 30-11-73

CÔTE-DES-NEIGES: Outremont, complètement meublé, 3^e pièces, \$250. Vue magnifique, libre immédiatement. Dwelling Location, 844-3941, courtiers. 30-11-73

ARTICLES À VENDRE

LIVRES: oeuvres complètes de Céline, Da Luxe. Prix coûtant \$250, et quelques autres volumes. Tél.: 288-6696 (30-11-73)

AUTOS À VENDRE

CHEVELLE Malibu, 1973, 11,000 milles, 4 portes, pneus à neige. Excellente condition, toute équipée, radio \$3,350. Tél.: 737-4468. (3-12-73)

PEUGEOT 504, 1972, automatique, radio AM-FM, pneus Michelin, équipement complet, très propre, 22,000 milles. Faut voir. Tél.: 667-0303. 30-11-73

CITROËN D, Spécial, 1972, 30,000 milles, radio AM-FM, équipement complet, très propre. Tél.: 667-0303. 30-11-73

VOLKSWAGEN 1972, automatique, équipement complet, très propre. Tél.: 667-0303. 30-11-73

TRIUMPH GT 6, 1968, 68,000 milles, différentiel neuf-garantis 1 an. Prix à discuter. Tél.: 387-3265. 3-12-73

VOLVO 1969, station wagon 145, impeccable, \$1,000. Tél.: 678-6307 après 5 p.m. (1-12-73)

AIDE COMPTABLE

Jeune fille avec une certaine expérience en comptabilité, connaissance de la dactylo et capable d'opérer une machine comptable.

Faire parvenir "curriculum vitae" à

Michèle Poissant
Société générale de financement du Québec
215 ouest rue St-Jacques, suite 804
Montréal, Qué.
30-11-73

AUTOS À VENDRE

CITROËN DS, Spécial, 1972. Tél.: 325-0974 1-12-73

OLDSMOBILE, Toronado, 1972, vitres électriques, sièges électriques, air climatisé, radio AM-FM, pneus neufs, 22,000 milles. Faut voir. Très propre. Tél.: 667-0303 30-11-73.

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL: Près Place Jacques-Cartier, un bureau double, moderne, occupation immédiate. Du lundi au vendredi, entre 9 - 5h00 p.m. 866-8831. 4-12-73.

BUREAUX DEMANDÉS

Comptable agréée désire partager bureau et services avec autres professionnels: avocats, notaires, courtiers, etc. déjà établis dans le quartier de la finance, de préférence. Tél.: 671-9628. 4-12-73.

COURS

PEINTRES AMATEURS demandés pour partager atelier en groupe. Références. Tél.: 389-1365 (1-12-73)

COURS DANSE, expression corporelle, initiation au rythme. Inscrivez-vous maintenant. Tél.: 866-3246. 1-12-73

CHALET À LOUER

ST-DONAT: lac Baribeau, beau chalet meublé, 3 chambres, cave, système électrique, ski, skidoo. Saison, année. Tél.: 387-3537. (1-12-73)

A 2 milles du Mont-Orford, comprenant: 3 chambres à coucher, chauffage électrique, tapis, foyer. De décembre à avril. \$1,200. Tél.: jour: 819-843-6191, soir 376-7655 (3-12-73)

À LA SAISON VAL-DAVID

- Spacieux, neufs, NOVELEC, (chauffage électrique), 3 chambres, 2 vitrines et 2 foyers, 2 salles d'eau, cuisinette, salle à dîner, etc. entièrement meublés en chêne massif.
- A proximité de nombreuses stations de ski.
- Situés à flanc de montagne, vue splendide, d'une quiétude et d'une intimité absolues.
- A 4 milles de la sortie 47, via autoroute des Laurentides.
- Prix forfaitaire (incluant tous les services, chauffage, etc.) \$2,500, pour la saison (du 24 décembre au 24 mai).

OFFRE EXCEPTIONNELLE D'OUVERTURE:
Au premier locataire arrivé: \$2,100, /saison.
Pour informations:

J. PIERRE CAMPEAU
Domaine Brévent Engr.
VAL-DAVID. 3-12-73

DEMANDES D'EMPLOI

Homme jeune, marié cherche POSTE en AFRIQUE NOIRE francophone

- Expérience de l'Afrique et de l'enseignement
- Diplômé en service social.
- Accepterait position dans l'enseignement, le service social ou les relations de travail.
- Libre immédiatement

Écrire à:

Case 141,
LE DEVOIR, Montréal
3-12-73

ÉDUCATION

École élémentaire privée de Westmont, demande une:

ASSISTANTE UNILINGUE FRANÇAISE
pour la maternelle (5 ans)

- Permis d'enseignement non requis.
- Heures de travail: 8:30 à 3:00 p.m.
- 3 jours par semaine
- Repas du midi fournis
- Salaire: \$250 par mois

Écrire à:

Case 142,
LE DEVOIR, Montréal
3-12-73

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

REPARONS joints de brique, solages, couvre-feu, cheminées, isolation. Elzeor & Fils 477-0103 5-12-73

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Coucoucs, carillons, horloges, grand-père, horloges antiques, réparations par spécialiste. 1836 Mont-Royal est. Tél.: 523-7677. 1-12-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante, creusons cave en sous-œuvre. NEUF. Garantie, Assurance, Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (1-12-73)

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE pour bureau de médecin, expérience requise. Appelez après 8 p.m. 342-0877. 1-12-73

SECRÉTAIRE

Secrétaire bilingue demandée, pour étude légale.
Expérience du secrétariat nécessaire, mais non légale.

S'adresser au:
875-6446 4-12-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

ORGANISATION dans le domaine du tourisme demande représentants à temps partiel, ouvertures partout au Québec. Écrire à: 620 Cathcart, Suite 320, Montréal H3B 1M1 ou 866-1383 3-12-73

HOMMES DEMANDÉS

TEXAS REFINERY CORP. OF CANADA LTD. offre abondance d'argent plus primes d'argent, bénéfices supplémentaires à individu mûr dans la région de Montréal. Quelque soit l'expérience, écrivez par avion. **Président, Dept AC, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6.** 31-11-73

ESTIMATEUR

Estimateur en construction, bilingue, demandé pour Montréal.

- Doit posséder de la compétence dans la promotion des ventes dans le domaine de l'architecture, pour un constructeur-distributeur d'échelle nationale.

Faire parvenir candidature en anglais, en mentionnant l'expérience à:

CASE 140,
LE DEVOIR, MONTRÉAL.
3-12-73

LOGEMENTS À LOUER

\$140, chauffé, bas-duplex, 3 grandes chambres à coucher, sous-sol fini, grande cuisine, garage, cour clôturée. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 1-12-73

N.D.G.: 7^e 1/2, chauffé, cuisinière et réfrigérateur, foyer, garage. Couple avec ou sans enfant. Libre 1^{er} janvier. \$225. Tél. (après 6h00 p.m.) 482-6745. 1-12-73

\$160, chauffé, N.D.G. duplex de 7^e 1/2 pièces, cuisine équipée, tapis, foyer, 2 grands balcons. Enfants et animaux bienvenus. Home Rentals 849-8661, frais. 1-12-73

LOGEMENTS À PARTAGER

Anglaise veut partager avec une Française, âge 20 à 30 ans, propre, un logement de 5^e pièces, centre-nord, \$65, pas d'animaux. Tél.: 274-9671. (30-11-73)

MAISONS À LOUER

\$155, maison à 2 étages, 3 chambres à coucher, salle à dîner, tapis mur à mur, sous-sol partiellement fini, garage, cour clôturée. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 1-12-73

COTTAGE en banlieue de 8 pièces, 2 salles de bains, salle à dîner, grand sous-sol, foyer naturel, grande cour, nouvellement redécoré au complet. \$200. Animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 1-12-73

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:

- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:

- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"

J.N.O.

MAISONS À LOUER

OUTREMONT

Maison détachée en pierre, sur rue tranquille, 4 chambres à coucher, den ou rez-de-chaussée, 2 foyers, salle de jeux finie, garage. Occupation immédiate. Appelez Mme P. Vickers, 935-8541 ou 486-3725.

A.E. LePAGE
&
WESTMOUNT REALTIES INC.
30-11-73

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A. b.p.d.b.p.h. 1. es lettres Tél.: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.)

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ROUEN 3235: 8 logs, 6 x 4, 2 x 3. Revenu \$8,100. Prix: \$65,000. Tél. soir 256-5869 (3-12-73)

VILLE SHERBROOKE: 6 logements, 3 pièces, comptant \$7,000. Une hypothèque seulement. Ou échangeais pour bungalow Rive Sud de Montréal. Tél.: jour 873-2263, soir 670-6905 Emile Demeule. (3-12-73)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: bungalow surélevé, garage double, 7^e 1/2 pièces, portes-patio, planchers de chêne, sous-sol fini, terrain paysagé 70' x 115'. Hypothèque 8 1/2%. Occupation mai. M.L.S. Thérèse T. Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers (30-11-73)

BELOEIL: riche bungalow pierre-alumin, 8^e 1/2 pièces, abri d'auto, portes-patio, sous-sol fini, salle de séjour, etc. Résidentiel, face au golf, occupation mai 1974. M.L.S. Thérèse T. Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. (30-11-73)

BELOEIL: duplex semi-détaché, 5^e 1/2 x 2, parquetterie, haut loué \$145.00, bas — \$150.00, jusqu'en mai 1974 sous-sol semi fini, pourrait être fini et loué. Hypothèque 9 1/4%. M.L.S. Thérèse T. Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. (30-11-73)

ST-HILAIRE: face à la rivière, magnifique cottage avec abri d'auto et sundeck, 5^e 1/2 pièces, grande cuisine, salon avec foyer, 3 chambres. Occupation 1^{er} mai 1974. Thérèse T. Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers (30-11-73)

ST-BRUNO: Grand cottage construction 1957 rénové, 5 chambres, belle cuisine fonctionnelle, solarium. Magnifique terrain dans secteur retiré et boisé, foyer BBO et patio, Garage séparé. Exclusif, Nicole Tangway, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers (30-11-73)

ST-BRUNO: Bungalow brique et aluminium, salle à manger séparée, salon, 3 chambres, cuisine et salle de bains luxueuses. Terrain clôturé, patio. Intérêt 8 1/2%. Appelez Rose St-Cyr Slough, 653-2496 ou 653-6807. Immeubles Westgate, courtiers (30-11-73)

ST-BRUNO: Sur la montagne construit sur spécification, ce magnifique cottage en pierre, brique et aluminium comprend: 5 pièces, 4 chambres, salon avec foyer, salle à dîner avec portes patio donnant sur magnifique terrain boisé de 17,680 pi. ca. cuisine-dînette, salle de séjour, salle de jeux finie, 3 salles de bains. Garage double. Condition impeccable. Monique Côté, 653-2496 ou 653-3746. Immeubles Westgate, courtiers (1-12-73)

MANDELIEU — LA NAPOULE, près Cannes. Excellent investissement. A vendre étudiants Résidence de luxe, dans parc verdure, piscine, Tennis, Club House. Proximité plages, terrain golf et centre équestre. À partir 50,000 francs (environ 11,000 dollars). Facilités paiement. Agence des Collines, Mandelieu, France. Bureau local à Montréal. Tél.: 487-5379 (30-11-73)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: magnifique décor boisé, tout près centre d'achats, bungalow pierre-brique, 3 chambres, grande salle familiale avec bar, \$29,000. M.L.S. Appelez Fabienne Boulanger, 467-0285 ou 467-1578. Immeubles Westgate, courtiers (30-11-73)

</

Pete M. célèbre à sa façon la fête de son frère Frank

par Jean-Luc Duguay

C'était la fête de Frank, et Pete en a été le célébrant. Après avoir remis à Mahovich l'anneau de la rondelette avec laquelle celui-ci a marqué, la saison dernière, son 500^e but dans la ligue Nationale, Mahovich le cadet a modestement marqué ses 118^e et 119^e en plus d'obtenir une passe. Du début à la fin du match, il a contrôlé la rondelette avec facilité comme si l'adversaire n'était pas là.

C'est d'ailleurs à se demander si les Kings de Los Angeles étaient au Forum hier soir autrement que physiquement. De toute façon, la défaite de 5-3 qu'ils ont subie contre le Canadien était, si l'on peut dire, amplement méritée. Les Kings, c'est connu, n'ont pas un surcroît de joueurs de talent. Si l'on ajoute à ce fait l'absence de Juma Widing et de Butch Goring, deux des meilleurs, on comprend mieux pourquoi, hier soir, nos Californiens auraient été battus par les anciens Saguenéens de Chicoutimi, comme le notait un amusant confrère.

Mais l'absence de talents sortant de l'ordinaire n'explique pas tout. Les joueurs de Bob Pulford ont tout simplement joué de façon pitoyable, surtout en 1^{ère} période. Ils ont constamment remis le disque à leurs adversaires dans leur propre zone et ont complètement négligé l'échec avant. Résultat: le Canadien a pu patiner à son aise, prendre tout le temps nécessaire pour lancer et marquer 5 buts contre 2 pour les Kings.

Fait remarquable, les quatre premiers lancers de la rencontre ont déjoué les gardiens de but Rogatien Vachon et Michel Larocque. C'est un peu comme si les quatre premiers lancers d'un match de baseball résultaient en des coups de circuit!!!

Les Kings ont marqué les premiers, 59 secondes seulement après le début du match. Danny Maloney a enlevé la rondelette à Henri Richard derrière le filet de Larocque et a passé à Vic Venasky, laissé seul devant le gardien du Canadien.

Moins de 7 minutes plus tard cependant, le compte était de 3-1 en faveur du Canadien, Pete Mahovich, Guy Lafleur déjouant à tour de rôle le petit Vachon, qui a semblé chancelant à plusieurs reprises mais qui peut se consoler en pensant à la pierre tenue

ment dit, ils n'ont pas tranché avec le reste de l'équipe...

En un mot, un match que tous oublièrent, sauf Frank Mahovich, auteur d'une malgrosse passe mais héros de la fête.

DROIT AU BUT... Frank Mahovich a été ovationné pendant 45 secondes lorsqu'il a été présenté à la foule. Le ministre des Postes, M. André Ouellet, lui a remis un certificat lui donnant droit à la première série de pièces de monnaie olympique. De son côté, le président du Club de hockey Canadien, Me Jacques Courtois, a offert à "François" une sculpture esquimaude. Son frère, Pete, a remis à son aîné la rondelette de son 500^e but, montée sur plaque. Enfin, le premier ministre Trudeau lui a fait parvenir un télégramme de félicitations.

La petite Nancy Mahovich, âgée de 7 ans, a reçu une gerbe de fleurs des mains de son joueur préféré chez le Canadien (après son père), Yvan Cournoyer. Une ouvrière du Forum a offert un bouquet à Mme Mahovich, Marie. Ted (5 ans) et Michael (10 ans) ont assisté, impassibles, à ces touchantes scènes.

Frank a d'abord remercié la foule en français, et il a été applaudi.

Après le match, le maire de Timmins (Ont.), Mario Delvillain, s'est rendu dans le vestiaire du Canadien saluer Frank, natif de l'endroit.

Les Kings ont seulement deux joueurs-recrues dans leur alignement cette saison. Il s'agit de Phil Hoen, un centre, et de Randy Rota, un ailier gauche qui évoluait pour les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse la saison dernière.

Juha Widing, absent du match d'hier à cause d'une séparation de l'épaule, n'a plus besoin de de trois points pour devenir le meilleur compteur dans l'histoire des Kings. Le record d'équipe de 204 points est détenu par Ed Joly, qui joue maintenant pour les Oilers d'Edmonton, de l'Association Mondiale.

Avant le match d'hier, les Kings n'avaient gagné que quatre des 33 parties qu'ils avaient disputées au Canadien, faisant match nul deux fois. La saison dernière, le Canadien avait gagné 4 de ses 5 parties contre les Kings, l'autre match se terminant par un compte égal.



Frank Mahovich, son épouse Marie et leurs enfants (de g. à dr.) Ted, Nancy et Michael, ont été les héros de la fête, hier soir au Forum avant le match du Canadien contre Los Angeles. (Photo Le Devoir par Delor)

Les golfeurs professionnels vont, eux aussi, manquer... d'énergie!

LAKE BUENA VISTA, Floride (PA) — "Je crois que nous allons connaître notre plus mauvaise période au cours des trois ou quatre prochaines années", de dire Frank Beard.

"Je ne sais pas ce qui va arriver au juste mais j'ai peur", de déclarer Gibby Gilbert.

"Il va être drôlement difficile de nous rendre d'un tournoi à l'autre", d'ajouter Bobby Nichols.

Ce ne sont là que quelques commentaires de golfeurs professionnels du circuit américain de la PGA qui, tels des bohèmes, voyagent à l'année longue et qui, conséquemment, vont être affectés, comme tant d'autres, par la crise de l'énergie aux États-Unis.

Je n'ai pas remarqué trop d'ennuis jusqu'ici, sauf qu'il y a plus de monde sur les routes. Mais cela n'efface pas le danger qui s'annonce. Ceux qui ont cru que la vie était difficile lors de la Deuxième Guerre mondiale vont trouver les trois prochaines années encore plus inconfortables", de préciser le vétéran Beard.

Tous les pros interviewés s'attendent à connaître de sérieux problèmes l'année prochaine. La plupart des 250 à 300 golfeurs qui suivent le circuit américain jouent dans 30 à 35 tournois par année. Certains jouent même dans 40 et plus. Ce qui revient à dire qu'ils sont "sur la route" 30 à 40 semaines.

Le circuit américain du golf professionnel touche tous les coins des États-Unis. On va même d'une côte à l'autre au moins 6 fois par année, parfois 8, et il y a plusieurs voyages à faire du nord au sud. En fait, le circuit couvre 50,000 milles par année.

Contrairement aux équipes de baseball, de hockey, de football ou de basketball, qui voyagent en groupe et dont les déplacements sont mis au point par un secrétaire de route, les golfeurs professionnels voyagent individuellement et font leurs propres arrangements. La moitié voyage par avion, l'autre par automobile.

Bruce Crampton: "Ceux qui vont le plus souffrir de cette crise de pétrole sont ceux qui conduisent leur voiture d'un tournoi à l'autre. Cela ne sera pas drôle."

Kermit Zarley: "Je suis d'accord car si on impose sévèrement par tout le pays cette limite de 50 milles à l'heure dont on parle, il sera presque impossible d'arriver à temps pour un tournoi ou l'autre. Nous faisons plusieurs randonnées de 800 à 1,000 milles. Si vous conduisez à 50 milles à l'heure, cela va vous prendre une éternité."

Plusieurs joueurs n'ont pas encore connu d'ennuis sérieux mais ils s'y attendent. Gibby Gilbert: "En Pennsylvanie, je me suis arrêté à une station d'essence où on a refusé de me vendre 10 gallons. Mon père est propriétaire d'une telle station et il n'a pas assez de pétrole pour ses clients réguliers. Et il s'attend à ce que la situation devienne encore plus grave. J'ai d'ailleurs déjà vu des affiches le long de la route sur lesquelles les stations annoncent qu'elles ne servent que leur clientèle établie."

Un autre pro a dit qu'il avait dû visiter 3 stations avant d'avoir de l'essence alors qu'il jouait à Pinehurst, Caroline du Nord, récemment.

5 Alouettes parmi les as

TORONTO (d'après PC) — Cinq porte-couleurs des Alouettes de Montréal, dont quatre à l'attaque, ont été nommés hier membres de l'équipe d'étoiles de la ligue Canadienne de football.

Il s'agit de John Harvey, comme demi offensif, Johnny Rodgers ailier éloigné, Peter Dalla Riva, ailier rapproché, Ed George, garde offensif, et Mike Widger, secondeur extérieur.

Harvey, finaliste comme joueur par excellence au pays en 1973, est accompagné du demi George Reed et du quart-arrière Ron Lancaster, des Roughriders de la Saskatchewan, et Roy Bell, des Eskimos d'Edmonton, au champ-arrière, tandis que George McGowan, qui l'a emporté sur Harvey la semaine dernière, complète l'attaque comme ailier éloigné. Il fut le seul joueur choisi à l'unanimité au sein de l'équipe.

Saskatchewan et les Alouettes comptent donc 5 joueurs chacun parmi les as, contre 4 chacun pour les Rough Riders d'Ottawa, détenteurs de la coupe Grey, et Hamilton, 2 de Toronto et un chacun de Winnipeg, Calgary, Colombie-Britannique et Hamilton.

À Blue Bonnets

HIER SOIR
Pari double: Ivanhoe Hanover (4) et Innerall (5), \$48.10
1^{ère} quinté: Mynheer (1) et Royal Court (6), \$49.20
2^e quinté: Miss Lady Byrd (4) et Mountain Banker (6), \$30.70
3^e quinté: Silver Button (3) et Love Bomb (5), \$20.30
Exacta: Sam I Am (9) et Pine Globe (8), \$161.70
Pari mutuel: \$510,810
Assistance: 5,763

Jarry aux Red Wings

PITTSBURGH (PC) — Dans le but d'ajouter un peu de muscle à leurs lignes d'attaque, les Maple Leafs de Toronto ont échangé hier Pierre Jarry aux Red Wings de Detroit en retour de Tim Ecclestone.

Agé de 26 ans, Ecclestone a joué dans les rangs juniors avec les Rangers de Kitchener. Il fut ensuite repêché par les Blues de St-Louis en 1967, puis échangé aux Red Wings en février 1971 en compagnie de Red Berenson contre Gary Unger et Wayne Connolly.

Les choix de M. Lee à B.B.

Notre pronostiqueur s'est contenté de deux vainqueurs hier soir, ce qui lui donne 160 en 567 courses, une moyenne de 28.3%. Voici maintenant ses pronostics pour le programme de ce soir:

1^{ère} course: 1-Superman Mir (6); 2-Charger Lobell (3); 3-Reddy Camp (2).
2^{ème}: 1-Mary Sirrah (3); 2-Bobbalou (6); 3-Armstead Mick (1).
Pari doubles suggérés: 6-3, 3-3 et 2-3.
1^{ère}: 1-Capital Gain (4); 2-Soames Lobell (2); 3-C. D. Excell (3).
4^{ème}: 1-The Bold One (2); 2-El Sol (4); 3-Rose Lobell (3).
Quinielas suggérées: roulette 2-3-4.
5^{ème}: 1-Indian Head (1); 2-Mary Steady (8); 3-Hy Lucky (4).
6^{ème}: 1-Brown Count (4); 2-Vernon Drummond (2); 3-Gracious Scot (8).
Quiniela suggérée: 4-2.
7^{ème}: 1-Easy Forward (5); 2-Highland Kenny (8); 3-Prince Robbier (1).
8^{ème}: 1-False Command (6); 2-Romeo Adio (1); 3-Reywin Millie (3).
Quinielas suggérées: roulette 1-5-6 et 6-8.
9^{ème}: 1-Golden Able (3); 2-Nippy Frost (8); 3-Due Mir (1).
10^{ème}: 1-Hippo Boco (6); 2-Tricky Mir (6); 3-Captain Lyss (7).
Exactas suggérées: 3-6 et 6-3.

Kuhn s'opposerait à la vente des Padres

WASHINGTON (PA) — Le Washington Post a écrit dans son édition d'hier que les propriétaires des clubs de la ligue Nationale de baseball n'avaliseront pas la vente des Padres de San Diego à un groupe dirigé par Mme Marjorie Everett. Le quotidien ajoute que la ligue Nationale estime que les membres de ce groupe ne répondent pas aux critères qu'elle a fixés.

Le journal écrit enfin que le président du circuit Charles Feeney avait averti le conseiller juridique de Mme Everett, il y a trois semaines, de retirer son offre d'achat en raison du scandale de la piste de courses de Chicago dans lequel elle était compromise.

Le journal cite également le commissaire du baseball Bowie Kuhn qui a dit que "le groupe Everett sera bloqué par Feeney et, s'il ne l'est pas, il le sera par moi."

Larry Doby à Cleveland?
CLEVELAND (PA) — Un porte-parole des Indiens de Cleveland de la ligue Américaine a indiqué que Larry Doby, l'un des instructeurs des Expos de Montréal, a eu de longs entretiens avec Ken Aspromonte, le gérant des Indiens, et Phil Seghi, le directeur général de l'équipe.

Il a ajouté que les pourparlers se poursuivraient afin de persuader Doby de rejoindre le club de la ligue Américaine. On sait que Doby aspire à un poste de gérant dans les majeures.

Les Tigers s'impatientent
DETROIT (PA) — Le directeur général des Tigers de Detroit, Jim Campbell, a déclaré qu'il était fort ennuyé du retard apporté par la ligue Américaine à la validation du contrat signé par Ralph Houk comme gérant du club pour la prochaine saison.

Il a ajouté qu'à ses yeux, le contrat était bel et bien valide et qu'il était irrité de voir que depuis plus d'un mois, le président Joe Cronin n'avait pas encore pris aucune décision au sujet des compensations réclamées par les Yankees de New York.

Selon Campbell, les clubs ne devraient pas faire plus de difficultés quand un gérant décide de s'en aller qu'ils ne mettent de forme quand ils en congédient un.

Les Reds sont satisfaits
CINCINNATI (PA) — Le président des Reds de Cincinnati, Bob Howsam, a déclaré que son équipe serait intéressée à obtenir les services d'un bon frappeur droitier mais qu'elle n'était pas prête à effectuer des transactions majeures.

Il a ajouté qu'il croyait que son personnel de lanceurs, renforcé par la venue de Clay Kirby, des Padres de San Diego, était un des meilleurs de la ligue Nationale.

Le président des Reds a également dit qu'il espérait que les interventions chirurgicales subies par Roger Nelson et Gary Nolan permettraient à ces deux lanceurs de retrouver leur forme d'antan.

Victoire du Canada
MANAGUA (PA) — Le Canada a remporté une victoire de 5-0 contre l'Allemagne de l'Ouest aux championnats de baseball amateur qui sont présentés à Managua, au Nicaragua. Rod Taylor, d'Edmonton, a été le lanceur gagnant.

Par ailleurs les États-Unis, vainqueurs de la Colombie 7-1, ont pris seuls la tête du tournoi, Porto-Rico s'étant incliné 2-0 devant le Nicaragua.

Les États-Unis ont une fiche parfaite de 5-0 tandis que Porto-Rico suit avec quatre victoires et une défaite.

Le Canada possède une fiche de trois victoires contre autant de revers.

Recrue de l'année dans la LA

Al Bumbry l'emporte

NEW YORK (PA) — Al Bumbry, qui a conservé une moyenne offensive de .337 à sa première année complète dans les majeures, a été élu la recrue de l'année dans la ligue Américaine.

Bumbry, un rapide voltigeur qui craignait d'être retransféré de l'alignement des Orioles de Baltimore au printemps dernier, a facilement devancé son plus sérieux rival, Pedro Garcia, joueur de champ intérieur des Brewers de Milwaukee. Bumbry a recueilli 13 votes 1/2 contre seulement 3 pour Garcia.

Le lanceur George Medich, des Yankees de New York, le lanceur Steve Busby, des Royals de Kansas City, et le receveur Darrell Porter, des Brewers, ont obtenu deux votes chacun.

Enfin Rich Coggins, également des Orioles, a récolté un vote 1/2.

Voici la liste des précédents

Bob Harris, un homme décidé

LONDON — Le promoteur immobilier Bob Harris, qui a officiellement demandé une concession dans la ligue Canadienne de football, a décidé d'aller de l'avant sans même attendre la décision de la ligue.

Il a en effet fait l'acquisition de 180 acres de terrain à l'est de la ville dans le but d'y faire ériger un stade de 35,000 places pour le début de la saison 1975.

Avant que la ligue puisse accorder la concession, il faudra que le groupe de Bob Harris obtienne l'autorisation des Tiger-Cats de Hamilton, ceux-ci détenant les droits territoriaux sur la région de London.

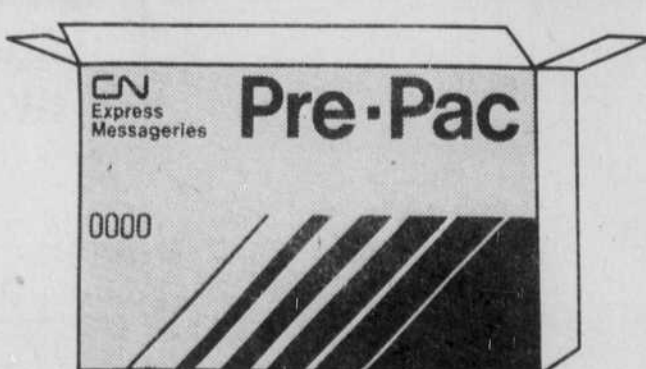
QUEBEC

MOTEL
voyageur

2250 Boul. Ste-Anne
seul
"MOTOR HOTEL"
Au climatiseur
Piscine extérieure & extérieure
Restaurant, salon bar, dans
Salle de congés

Tarif spécial pour 100\$ week-end et 150\$ week-end
TEL. 418 661 7701
TELEX 011 3070

Pour expédier vos paquets, un paquet de bonnes idées!



Pour les envois d'une seule pièce, de 50 lb ou moins, emballés et expédiés en port payé, voici ce que Pre-Pac vous offre:

- Ramassage et livraison sans frais entre établissements commerciaux.
- Moins de papiers... pas de feuille de route • Assurance: sans frais jusqu'à \$50, puis 25¢ par \$100 jusqu'à \$250 par colis • Économies allant jusqu'à 50 p. cent ou plus selon le nombre d'envois par ramassage.

Communiquez avec votre représentant des Messageries CN.

Messageries CN

Bruins et Hawks: match nul 3-3

CHICAGO — Les Bruins de Boston ont soutiré un match nul de 3-3 aux Black Hawks de Chicago, hier soir lors d'un match de la ligue Nationale de hockey, mais ils ont du même coup vu leur avance au sommet de la section Est diminuer d'un point.

Le Canadien de Montréal, qui est au 2^e rang, s'est rapproché à six points des Bruins (34-28), grâce à sa victoire sur les Kings de Los Angeles.

Quant aux Hawks, titulaire de la section Ouest la saison dernière, ils sont grimpés seuls au 2^e rang, un point devant les Flames d'Atlanta, inactifs hier soir, et à deux seulement des Flyers de Philadelphie. Ces derniers ont cependant disputé un match de moins que les Hawks.

1-BOSTON, Espinoza (24): 7-36
2-ST. LOUIS, Vachon: 2-11

Pun. Russell C 6-15
2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

Leafs 4, Penguins 3

PITTSBURGH (AP) — Ron Ellis a couronné une remontée de trois buts des Maple Leafs de Toronto, qui ont ensuite tenu le coup au cours d'une furieuse attaque des Penguins de Pittsburgh dans les dernières minutes, lors d'une victoire de 4-3.

Deux des buts torontois sont survenus durant un avantage numérique, Ellis comptant son de seulement l'année 4 secondes seulement après une punition à Bryan Watson, des perdants.

1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Sittler T 11-23, Turnbull T 15-50

3-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
4-PITTSBURGH, McDonald (9): 10-46
5-TORONTO, McKenny (6): 11-57
McDonald, Sittler: 11-57
Pun. Sittler T 12-24, Polis P 4-32, Babin P 16-07

3^e période
6-TORONTO, Kehoe (5): 2-54
7-TORONTO, Ellis (40): 8-25
Ullman, Henderson: 8-25
Pun. Polis T et Beverly P 3-25, Watson P 6-21, Neely T 12-09, Shack T 19-05

ASSOCIATION MONDIALE

Jets 4, Aéros 4

Aucun but.
Pun. Sittler H 1-30, Pratt W 3-42, Pratt W et Prentice H 13-57

2^e période
1-Houston, Hughes (18): 5-14
Lund, Hines: 5-14
2-Houston, Hall (10): 6-32
Taylor, Saura: 6-32
3-Houston, Sherri (5): 6-43
H. Howe: 6-43
4-Winnipeg, Ruzaitis (1er): 15-18
McDonald, J. Hargreaves: 15-18
Pun. Saura H 14-09

1^{ère} période
1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Russell C 6-15

2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

Leafs 4, Penguins 3

PITTSBURGH (AP) — Ron Ellis a couronné une remontée de trois buts des Maple Leafs de Toronto, qui ont ensuite tenu le coup au cours d'une furieuse attaque des Penguins de Pittsburgh dans les dernières minutes, lors d'une victoire de 4-3.

Deux des buts torontois sont survenus durant un avantage numérique, Ellis comptant son de seulement l'année 4 secondes seulement après une punition à Bryan Watson, des perdants.

1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Russell C 6-15

2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

Leafs 4, Penguins 3

PITTSBURGH (AP) — Ron Ellis a couronné une remontée de trois buts des Maple Leafs de Toronto, qui ont ensuite tenu le coup au cours d'une furieuse attaque des Penguins de Pittsburgh dans les dernières minutes, lors d'une victoire de 4-3.

Deux des buts torontois sont survenus durant un avantage numérique, Ellis comptant son de seulement l'année 4 secondes seulement après une punition à Bryan Watson, des perdants.

1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Russell C 6-15

2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

Leafs 4, Penguins 3

PITTSBURGH (AP) — Ron Ellis a couronné une remontée de trois buts des Maple Leafs de Toronto, qui ont ensuite tenu le coup au cours d'une furieuse attaque des Penguins de Pittsburgh dans les dernières minutes, lors d'une victoire de 4-3.

Deux des buts torontois sont survenus durant un avantage numérique, Ellis comptant son de seulement l'année 4 secondes seulement après une punition à Bryan Watson, des perdants.

1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Russell C 6-15

2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

Leafs 4, Penguins 3

PITTSBURGH (AP) — Ron Ellis a couronné une remontée de trois buts des Maple Leafs de Toronto, qui ont ensuite tenu le coup au cours d'une furieuse attaque des Penguins de Pittsburgh dans les dernières minutes, lors d'une victoire de 4-3.

Deux des buts torontois sont survenus durant un avantage numérique, Ellis comptant son de seulement l'année 4 secondes seulement après une punition à Bryan Watson, des perdants.

1-TORONTO, Thompson (3): 6-39
2-PITTSBURGH, Apps (7): 6-39
Lague, Polis: 13-34

Pun. Russell C 6-15

2-CHICAGO, Tallon (5): 4-14
Pun. Orr B 12-24, Jarrett C 18-55

LIGUE NATIONALE

Section Est
Pl. g p n bp bc pts
22 10 4 2 105 58 34
21 13 6 2 76 59 28
22 10 7 5 84 65 25
22 10 7 5 74 57 25
21 9 11 1 71 94 19
20 9 10 1 66 71 19
20 4 9 7 49 65 15
20 5 11 4 48 69 14

Section Ouest
Pl. g p n bp bc pts
20 13 6 1 58 33 27
21 10 7 4 57 36 24
21 9 5 6 64 40 25
20 9 7 4 54 44 22
21 7 11 3 55 87 17
20 4 10 6 57 70 14
21 5 13 3 56 77 13
20 5 14 1 43 74 11

Mardi
Islanders N.Y. 4, Atlanta 2
St-Louis 2, Vancouver 2

Hier soir
Los Angeles 3, Montréal 5
Toronto 4, Pittsburgh 3
Boston 3, Chicago 3
Minnesota à Californie, 23h

Ce soir
St-Louis à Toronto
Rangers NY à Philadelphie
Detroit à Atlanta
Los Angeles à Buffalo

Les Pointeurs
(Parties d'hier non comprises)
b p pts
Exposito, Boston: 12 28 40
Hodge, Boston: 15 13 28
Martin, Buffalo: 15 11 26
Counoury, Montréal: 8 18 26
Cashman, Boston: 5 21 26
Hestall, Minnesota: 5 19 24
Redmond, Detroit: 13 10 23
Goldsworthy, Minnesota: 12 11 21
Lemire, Montréal: 6 17 23
Boudrias, Vancouver: 5 18 23

Mardi soir
Blues 2, Canucks 2

Première période
1-VANCOUVER, Guevremont (4): 2-45
Boudrias, Vervegerat (3): 2-45
2-ST-LOUIS, Sabourin (3): 9-05
Rely, Dartane: 9-05
Punitions: Unger ST, 1-41; Boudrias V, 6-40; Plante SL, 2-24; m. Sutherland LA, m. j. 11-10; Boudrias V, 10-12

Deuxième période
3-ST-LOUIS, Thomson (3): 5-38
4-VANCOUVER, Schmutz (9): 18-16
Punitions: Wilkins V, 2-04; Schmutz V, DeMarco SL, majeures 3-24; Durbano SL, 13-15, Dunn V, 16-57

Troisième période
Aucun but.
Punition: Merrick SL, 8-16

SHARKS 5, JETS 4

1-LOS ANGELES, Lefflane (2): 1-59
Nickamp, Veneruzo: 1-59
Punitions: Horton LA, 3-41, Pratt

VENTE de DISQUES avant NOËL

Du 29 nov. au 8 déc. inclus.
TOUS NOS DISQUES
à rabais
de **25%**
minimum

chez **Archambault**

TRÈS
SPÉCIAL
289
chacun

NBL-511
RENÉ SIMARD
Et les disciples de Massenet à l'Église Notre-Dame.

SOLT-59601
EMMANUELLE
Le monde à l'envers - Et c'est pas fini - etc...

GVN-1002
GILLES VIGNEAULT
Pays au fond de moi

SMAS-11163
PINK FLOYD
Dark side of the moon.

Profitez de cette vente
pour acheter vos
cadeaux des fêtes !

Cours de langues
ASSIMIL
sur disques, cassettes et
bandes magnétiques
Prix suggéré 59.95
SPÉCIAL
44.95
Avec ASSIMIL c'est facile d'ap-
prendre l'anglais, l'italien, l'allemand,
l'espagnol, le portugais, le grec, le néer-
landais.
VOLUME EXPLICATIF
Prix suggéré 5.50
SPÉCIAL **4.09**

VEZ VOIR
NOTRE
NOUVEAU RAYON
DE DISQUES
AU
REZ DE CHAUSSEE

SSP-24203
JOHN LITTLETON
Chante Noël. Spéc. **377**

SSP-24200
JOHN LITTLETON
Hosannah. Spéc. **377**

DEF-1000
Les 10 chansons d'or
du Québec présentées par
CKAC. Spéc. **377**

6499631
NANA MOUSKOURI
Vieilles chansons de
France. Spéc. **377**

6325022
FÉLIX LECLERC
L'alouette en colère. Spéc. **377**

MA-6905
CLAUDE LANDRÉ - Mon
œil sur les actualités - Album
de 2 disques. Spéc. **4.69**

FA-39401
PICOTINE Spéc. **2.99**

FA-39402
NIC-ET-PIC Spéc. **2.99**

CS-8703
MAHALIA JACKSON - Silent
Night. Spéc. **4.69**

6312033
Noël avec **NANA MOUS-
KOURI** - Chants de Noël en
français et en anglais. Spéc. **4.69**

2669007
GEORGES MOUSTAKI en
spectacle - Album de
2 disques. Spéc. **7.99**

80174
CLAUDE LÉVEILLÉ - Les
Amoureux de l'An
2000. Spéc. **4.69**

2424086
**LE DISQUE D'OR DE
MIREILLE MATHIEU** Spéc. **377**

G-2-1007
MIKE BRANT - Ses grands
succès dont "Rien qu'une lar-
me" - Album de 2 dis-
ques. Spéc. **4.49**

80106
Les grands succès de **CHAR-
LES AZNAVOUR**. Spéc. **4.69**

80154
CLAUDE DUBOIS - Touchez
du bois. Spéc. **4.69**

SPA0-67353
JULIEN CLERC
Julien. Spéc. **4.49**

SBA-16032
WALDO DE LOS RIOS
Opéras. Spéc. **4.69**

FA-39404
FANFRELUCHE Spéc. **2.99**

80177
RENÉE CLAUDE Spéc. **377**

SBA-16025
WALDO DE LOS RIOS
Noël. Spéc. **4.69**

UX5-96
CLOCHES DE NOËL
avec **ROBERT RHEIMS** - Al-
bum de 2 disques. Spéc. **5.99**

6641136
Pleins feux sur **ENRICO
MACIAS** - Album de
2 disques. Spéc. **5.29**

CAT-16004
FAMILLE SOUCY - L'hiver
québécois. Spéc. **2.29**

FS-90141
ST-RÉUX - Le piano sous
la mer. Spéc. **4.69**

SPAM-67352
Gilbert Bécaud - Un peu
d'amour et d'amitié. Spéc. **4.69**

FLP-52003
VÉRONIQUE SAMSON
De l'autre côté de mon rêve. Spéc. **377**

6641134
Pleins feux sur **EDITH PIAF** - Al-
bum de 2 disques. Spéc. **5.29**

GF5-90003
Les grands succès de **Gilles
Vigneault** - Album de 2
disques. Spéc. **5.99**

FS-90234
**LES COMPAGNONS DE LA
CHANSON** Aujourd'hui. Spéc. **4.69**

XPS-904
Le Jour de l'An avec **GUY
LOMBARDO** en direct du
Waldorf Astoria - Auld Lang
Syne, etc... Spéc. **4.69**

FS-90207
Musique originale du film
"État de siège". Spéc. **4.69**

FLP-52003
VÉRONIQUE SAMSON
De l'autre côté de mon rêve. Spéc. **377**

FLP-52003
VÉRONIQUE SAMSON
De l'autre côté de mon rêve. Spéc. **377**

Livres-disques
DISNEYLAND
Spéc. **119** ch.

Tout notre catalogue **"ANGEL"**
À CE **BAS PRIX** **397** chacun

- SR-40121 - FRANCK** - Sonate
pour violon - **BRAHMS** - Sonate
pour violon - D. Oistrakh - S.
Richter.

SR-40088 - GLAZUNOV - Les
Saisons - Orch. Symph. de la Ra-
dio de Moscou.

**S-36889 - UN CONCERT
RUSSE** - Borodine - Moussorgsky
- Rimsky - Korakov etc.

S-36885 - TCHAIKOVSKY -
Symphonie no 3 - Orch. Phil. de
Berlin, dir. H. Von Karajan.

S-36888 - HAYDN - Symph-
nos 83 et 101 - Orch. Phil. de
Berlin, dir. H. Von Karajan.

S-36811 - La musique de piano
d'**ERIK SATIE** - vol. 6 - Aldo
Ciccolini, piano.

S-36772 - MOZART - Sym-
phonies nos 40 et 41 - Orch. Phil.
de Berlin, dir. H. Von Karajan.

S-36730 - VERDI - Rigoletto -
(extraits) - N. Gedda - C. MacNeil
etc...
- S-36683 - MOUSSORGSKY** -
Tableaux d'une exposition - Orch.
de Paris, dir. S. Boulo.

S-36584 - RAVEL - La Boléro -
Orch. de Paris, dir. Charles
Munch.

S-36517 BERLIOZ - Sympho-
nie fantastique - Orch. de Paris,
dir. Charles Munch.

S-36369 - BEETHOVEN -
Concerto pour violon - Yehudi
Menuhin - O. Klempner.

S-36231 - MOZART - Concer-
tos pour violon nos 1 et 2 - Y. Me-
nuhin, Orch. du Festival de Bath.

S-36044 - SCHUBERT - Sym-
phonie no 9 - Orch. de Cleveland,
dir. G. Szell.

S-36031 - BEETHOVEN -
Concerto no 5 pour piano "Em-
pereur" - E. Gilels, piano.

S-36005 - ST-SAËNS - Con-
certo no 3 pour violon - A. Flatau-
lori, violon.

S-35740 - TCHAIKOVSKY -
Le Lac des cygnes - La Belle au
bois dormant - H. Von Karajan.

À ces prix spéciaux
**PAS DE COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES S.V.P.**

TC-39006
SOIRÉE CANADIENNE
Vol. III. Spéc. **2.99**

2473018
SERGE REGGIANI - Le Vieux
Couple. Spéc. **4.69**

FS-90234
**LES COMPAGNONS DE LA
CHANSON** Aujourd'hui. Spéc. **4.69**

80160
SOL - Enfin Sol. Spéc. **4.69**

25% de rabais sur toutes nos cartouches (8 pistes) et CASSETTES

2 terrains de
STATIONNEMENT
voisins du
magasin

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, RUE SAINT-CATHERINE, angle Berri

849-6201

La musique, c'est notre seule raison d'être

À la sortie du
MÉTRO
Berri-
Ste-Catherine

COMMANDES POSTALES

S.V.P. ajouter les frais postaux suivants.
Dans la province de Québec:

- | | |
|------------------|------|
| 1 microsilillon | 27¢ |
| 2 microsilillons | 45¢ |
| 3 microsilillons | 75¢ |
| 4 microsilillons | 85¢ |
| 5 microsilillons | 1.05 |

Ontario et maritimes
tarif Québec .05
Saskatchewan et Manitoba
tarif Québec .10
Alberta et Colombie-Britannique
tarif Québec .15
Résidents au Québec
S.V.P. ajouter 8% taxe